L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1436 - VENDREDI 04 AOÛT 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



Préparation de vos semences

Entreprise agréée pour l'application de produits phytosanitaires en prestations de service sous le n° BO 11051

(céréales, colza, pois...)

Réduisez vos coûts de semences, faites confiance à un trieur à façon. Contactez nous, ensemble nous trouverons des solutions

Les Bruyères 89100 Collemiers
03 86 95 04 81 - 06 03 20 84 12
Email : eta-picouet@orange.fr

S.T.A.F.F

Moisson: Bilan provisoire en France

Des rendements moyens mais la qualité est là !



Après une moisson catastrophique l'an dernier, les céréaliers retrouvent des rendements plus classiques. Le colza tire son épingle du jeu, affichant même des records par endroit. S'ajoute une qualité globalement au rendez-vous. Mais l'horizon est loin de se dégager sur le plan économique, avec des prix toujours insuffisants. *Page 3*

Photo: Réussir

Côte d'Or

› Récoltes

Une campagne à moutarde



Nièvre

› Musée de la machine agricole

Le paradis des amoureux de mécanique agricole



Yonne

› Saint-Cyr-les-Colons

«Vive le bleu !»



TRIOLIET,
LA MACHINE
qui s'adapte à vos bâtiments.

Une gamme de 8 à 52 m³ !



G. BUCHEZ
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert - Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

AVIVA
Stéphane Franey
Un assureur issu du monde agricole
5 bis route de Paris
89200 Avallon
03 86 31 90 13 - 06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com
Assureur AGRICOLE depuis 1856
N°ORIAS 09046920



Sommaire

Côte d'Or
04 • Arnay-le-Duc: Prêt à faire bouger le canton
05 • Moissons: Une campagne à moutarde
06 • Syndicalisme: Le ministre attendu de pied ferme

Nièvre
07 • Musée de la machine agricole: Le paradis des amoureux de mécanique agricole
08 • Foire aux ovins reproducteurs de Decize: 40ème édition ce mardi 15 août
09 • Diversification: Des abeilles au lieu-dit Les Treilles

Yonne
10 • Filière lin: *«J'adore le bleu, y'en a marre du jaune…»*
11 • Irancy: Mémoire d'un village, mémoire d'une vie
12 • Magny: Le bois a fait la fête

Région
13 • Centre interprofessionnel laitier du Grand Est: Perspectives laitières à terme
14 • Budget de la Pac: Stéphane Travert au pied du mur

Filières
16 • Élevage Fédération régionale La simmental veut croire en son avenir

Infos Services
17 • Équipement
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-26 • Annonces légales
27 • La P'tite graine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN: 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

en bref

Aides Pac Stéphane Le Foll réfute les attaques de la FNSEA sur son budget

«Le choix politique que j'ai fait [] a été de réduire, par une répartition nouvelle des aides, l'écart entre les deux grands secteurs que sont l'élevage et les productions végétales, au profit de l'élevage et entre les régions», au profit des moins favorisées, se justifie Stéphane Le Foll, dans une tribune publiée le 1er août dans le Huffington Post.
L'ancien ministre de l'Agriculture rappelle à *«Madame Lambert»*, présidente de la FNSEA qu'il n'a pas commis le *«hold up»* dont elle l'accuse, mais qu'au contraire, il a mis pour la période 2014-2020, 4 Mrd€ supplémentaires à disposition du 2nd pilier de la Pac, comparé à la période 2007-2013. Ainsi, doté de 9,7 Mrd€ sur 6 ans, le 2nd pilier n'est déficitaire que de 400 M€ affirme S. Le Foll, réfutant les chiffres de la FNSEA (près d'un milliard d'euros). Un montant qui, selon lui, permettra de boucler le budget, *«en sollicitant de manière modérée le premier pilier»* qui lui, représente 7 Mrd€ par an.

Aides Pac Une réunion à la rentrée entre les régions et le ministère

Une réunion doit avoir lieu *«les premiers jours de septembre»* entre le ministère de l'Agriculture et les vice-présidents en charge de l'agriculture des régions (autorité de gestion du 2nd pilier de la Pac), a-t-on appris auprès de Régions de France, le 1er août. L'ordre du jour sera *«la répartition entre les régions»* de l'enveloppe transférée du 1er pilier vers le 2nd pilier. Par ailleurs, Philippe Richert, président de Régions de France, doit rencontrer Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, le 30 août. Régions de France précise que plusieurs sujets seront discutés: notamment les États généraux de l'alimentation, mais aussi gestion du Feader (cadrage national, ASP, etc) pour la fin de programmation et pour la suivante. *«On se sent plus écouté par le cabinet du nouveau ministre»*, affirme Régions de France.

Biocarburant La consommation a augmenté de 1,3% dans l'UE en 2016

Le consortium EurObserv'ER publie son baromètre des biocarburants en Europe, qui montre une hausse de 1,3% de la consommation de biocarburants dans l'UE en 2016, sous l'impulsion du biodiesel. Elle *«devrait atteindre 14,4 M tep, soit une croissance de 1,3% par rapport à 2015, selon un communiqué daté du 27 juillet. Cette croissance s'explique uniquement par une augmentation de la consommation de biodiesel (+2,4% à 11,6 M tep), la consommation de bioéthanol ayant légèrement diminué (-3,1 % à 2,6 M tep)»*.

Blé tendre La récolte française estimée à 37,3 Mt (ODA)

ODA, société de conseil en gestion du risque de prix, a estimé le 1er août la récolte de blé à 37,3 Mt, pointant une bonne qualité susceptible d'ouvrir de nouveaux débouchés.
Au dernier conseil céréales FranceAgrimer mi-juillet, les opérateurs s'accordaient sur une récolte située entre 36 et 37Mt. *«La production française de blé tendre est estimée à 37,3 Mt avec un rendement de 72,8 q/ha, soit un rendement moyen par rapport à l'historique»*, selon un communiqué d'ODA. *«La qualité de ces blés est exceptionnelle que ce soit en protéine ou en PS»*. ODA juge *«probable que les qualités françaises attirent des clients nouveaux, en particulier si la situation climatologique allemande et nord-européenne ne s'améliore pas très rapidement»*.
S'agissant du colza, la récolte est prévue à 5,4 Mt avec un rendement de 36,7 q/ha.

Aides PAC Le ministre souhaite 8% des surfaces agricoles bio en 2021

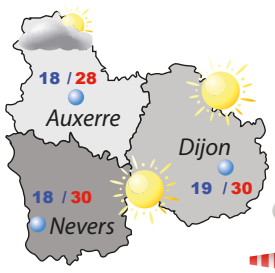
Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a fixé le 31 juillet comme cap la conversion au bio de 8% de la surface agricole française d'ici 2021, contre quelque 6% actuellement, après les critiques acerbes portant sur ses choix de répartitions d'aides européennes. *«Pour l'État, la priorité c'est le financement des aides à la conversion, le transfert opéré aujourd'hui doit nous permettre de rester sur le scénario prévu et d'atteindre l'objectif de 8% des surfaces converties en 2021 au lieu de 6%. Pour atteindre cet objectif, il faut bien aider l'agriculture biologique»*, a déclaré à l'AFP le ministre, qui s'est rendu le 31 juillet dans une coopérative bio à Michery (Yonne).
Pour encourager la conversion, M. Travert a mis en avant la prorogation pour 2018 du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique, qui doit faire l'objet d'un *«arbitrage»* de Matignon.
En ce qui concerne les aides au maintien des exploitations bio, qui sont versées après les trois années dites de conversion, le ministre a renvoyé la balle dans le camp des régions, qui gèrent les fonds européens agricoles pour le développement rural (Feader).
«Il va y avoir une discussion avec les conseils régionaux qui sont autorité de gestion sur le Feader et qui sont les acteurs les mieux placés aujourd'hui sur l'accompagnement et notamment l'aide au maintien. A ce jour, rien n'est supprimé, c'est aussi une décision des collectivités territoriales», a déclaré M. Travert.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 04 au 13 août 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 04 Août

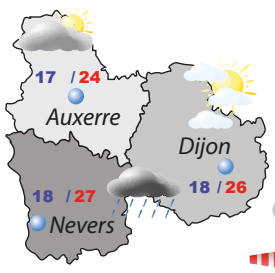


Beau temps
Le soleil sera bien présent et localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : 17 à 19 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Jean-Marie
Soleil : 06:29 - 21:17
Lune : 18:58 - 03:28

Samedi 05 Août

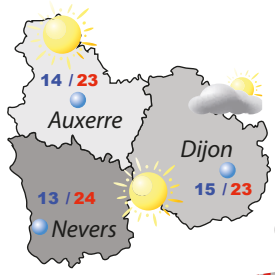


Mitigé
De timides éclaircies et quelques précipitations localement en perspective. Les vents seront faibles.

T° mini : 16 à 18 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Abel
Soleil : 06:30 - 21:15
Lune : 19:44 - 04:16

Dimanche 06 Août



Agréable
Un temps ensoleillé s'annonce, avec de rares nuages par endroits. Les vents seront modérés.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord 20 km/h

St Octavien
Soleil : 06:31 - 21:14
Lune : 20:26 - 05:09

Prévisions à 7 jours

Lundi 07 au Mercredi 09 Août :
De belles éclaircies et quelques passages nuageux en perspective.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Août :
Le temps sera bien ensoleillé au cours de cette période.
Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 11 à 18 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Bilan moisson (provisoire) en France

Des rendements moyens mais la qualité est là !

Après une moisson catastrophique l'an dernier, les céréaliers retrouvent des rendements plus classiques. Le colza tire son épingle du jeu, affichant même des records par endroit. S'ajoute une qualité globalement au rendez-vous. Mais l'horizon est loin de se dégager sur le plan économique, avec des prix toujours insuffisants.



Crédit Réussir

La campagne 2017 se caractérise déjà par une grande précocité. «*Même en 1976, on n'a pas démarré aussi tôt*», observe Nicolas Foissey, directeur opérationnel céréales d'Advitam: le 19 juin pour l'escourgeon, le 5 juillet pour le blé qui d'habitude est coupé à partir du 20 juillet dans les Hauts-de-France. Les rendements en blé se situent en moyenne de 87 à 89 q/ha, un peu au-dessus des performances historiques. Ils varient du simple au triple. Plusieurs facteurs sont évoqués, entre le gel, la sécheresse, la canicule au printemps, la nature des sols, également la date de semis avec des précédents betteraves de plus en plus fréquents. La qualité est jugée très bonne avec 11,6 % de protéines, 79,5 kg/hl de PS.

À l'opposé de la carte, la Dauphinoise observe le même chambardement du calendrier. «*Toutes les espèces sont mûres en même temps*», souligne Philippe Lefebvre, le responsable métiers du grain. «*Chaque année, c'est plus compliqué : à cause de la météo, on se prend 60 % de la collecte en quatre jours.*» Concernant le blé tendre, la coopérative affiche 70 q/ha contre une moyenne de 67 q/ha. La barre des 100 q/ha est même parfois dépassée, un fait rare dans le secteur. Le taux de protéines grimpe à 12,5 %, le PS entre 79 et 80 kg/hl malgré les pluies.

Les pluies rebattent les cartes

De Rhône-Alpes à la région Bourgogne-Franche-Comté, l'union de commercialisation Cérévia distingue la moisson avant les pluies, de celle effectuée après. «*On a sauvé 80 % du blé tendre*», affirme Laurent Vittoz, directeur général de Cérévia. Cette partie récoltée avant le 14 juillet possède les qualités meunières, avec un indice de Hagberg supérieur à 240 s, un PS de 76 à 79 kg/hl, un taux de protéines entre 12 et 13 % et une humidité de 11,5 %. Pour le reste, la qualité décroche avec une humidité de 13 à 14 %, un PS entre 73 et 74 kg/hl, un temps de chute de Hagberg dans une fourchette de 190 à 200 s. Les rendements sont aussi très hétérogènes : 75 à 85 q/ha dans les plaines contre 40 à 50 q/ha sur les plateaux de Côte d'Or.

En remontant par la Lorraine, le tableau se noircit. La canicule a pénalisé le blé tendre. Chez EMC2, le rendement varie entre 30 et 80 q/ha avec une moyenne de 60 q/ha (contre 68 q/ha en référence historique). La Lorraine chute à 50 q/ha (contre 70 q/ha), les plus mauvais rendements étant observés dans les «*petites terres*», affectées par le manque de pluviométrie et aussi le gel.

Surveillance de la germination

Vivescia, leader de la collecte dans le Grand-Est, parle d'une année «*très moyenne, sans record*», marquée néanmoins par «*de gros écarts type en rendements pour tous les produits, en toutes régions*», selon le directeur des activités agricoles Jean-Olivier Lhuissier. La qualité du blé donne satisfaction, le taux d'humidité affichant 12,3 %, le PS 77 kg/hl et le taux de protéines bien au-delà de 12 %. Axéréal, qui s'étend de la Beauce à la Touraine et au Nivernais, note des rendements dans la moyenne sur cinq ans qui, par exploitation, vont de 65 à 80 q/ha. «*Les taux de protéines sont bons (souvent entre 11 et 12 %), les PS parfois justes mais le 76 kg/hl est assuré sur la ferme Axéréal, d'après une note de synthèse. Malgré quelques alertes mineures sur le Hagberg, il n'y a pas de problème qualité sur ce point*».

Plus à l'ouest, un «*plan de surveillance*» du temps de chute de Hagberg est en place chez Terrena, indique Stéphan Beau, le directeur métiers du grain. L'eau tombée après le 11 juillet entraîne un risque de germination «*très localement*», surtout dans les Charentes, peut-être en zones limitrophes, selon lui.

L'orge d'hiver plus décevante

«*Le coup de chaud en juin a suscité beaucoup de craintes, il n'a finalement pas eu d'impact : le blé tendre avait franchi son stade critique*», raconte Philippe Vincent, directeur des activités céréales chez Agrial. La coopérative du Nord-Ouest, qui tablait initialement sur une récolte «*moyenne inférieure*» fait un peu mieux que prévu au sud de son territoire : 70 q/ha dans la Sarthe (66 q/ha attendu), 62 q/ha en Indre-et-Loire (contre 65 q/ha). Contrairement à l'an dernier, le soleil a été généreux, d'où une bonne fertilité qui se traduit par un nombre de grains/m2 élevé. Une grande hétérogénéité est toutefois notée, principalement liée à la profondeur du sol : les cultures en terres superficielles ont davantage souffert de la sécheresse. D'un point de vue qualitatif, l'année est jugée exceptionnelle : 13 % d'humidité, 78,1 kg/hl de PS (poids spécifique), 250 à 300 s en indice de Hagberg et surtout 12,2 % en taux de protéines. Mais la récolte est loin d'être terminée, avec plus au nord un blé moins mûr au moment de la canicule, notamment dans le Calvados.

En orge d'hiver, les rendements sont jugés «*plutôt médiocres*» chez Soufflet, dont la zone d'activité forme un large croissant de Rouen à Metz. La moyenne tourne autour de 65 q/ha. Mais une forte hétérogénéité domine. «*20 % de la collecte dépassent 12,5 % de protéines, et encore 20 % se situent de 11,5 à 12,5 %*», énumère François Berson. Des taux élevés synonymes de déclassement en qualité fourragère. La coopérative SeineYonne tire un bilan «*très décevant*» vu les rendements «*pas meilleurs que l'an dernier*», entre 60 et 65 q/ha (-10 à -15 % par rapport à la moyenne), selon Matthieu Berlin, le responsable céréales. Si des lots vont au-delà de 11,5 % de protéines, seuls quelques pourcents de la collecte n'iront pas en brasserie, d'après lui. Les PS sont bons. Idem pour les calibrages, qui donnent une estimation du rendement en brasserie.

Axéréal note que «*suite aux conditions climatiques de juin en particulier, les rendements sont globalement décevants en orge d'hiver (entre 60 et 80 q/ha mais plus proches de 60). Les calibrages des orges d'hiver brassicoles sont bons (souvent entre 85 et 90 %). Il n'y a pas de sujet sur les protéines*».

Chez Vivescia, les rendements sont plus proches de la normale, avec 70 à 72 q/ha en moyenne, mais vont du simple au double. La sécheresse a joué, le gel fin avril également, avec comme résultat une fécondation limitée, analyse Jean-Olivier Lhuissier. En Normandie, Cap Seine voit des rendements «*dans la normale*», «*pas si hétérogènes*» en partant de 70 q/ha et jusqu'à 90 q/ha. Le taux de protéines semble un peu élevé, à 11,2 % de moyenne, le calibrage très bon entre 88 et 90 %, le PS également, à 67 kg/hl.

L'orge de printemps en souffrance, parfois

Côté orge de printemps, Soufflet table sur des rendements «*plutôt bons*», de 75 à 80 q/ha en moyenne. Reste une inquiétude pour les semis tardifs, davantage sensibles à la canicule. Le taux de protéines ressort à environ 11 %. Des pointes de rendement sont enregistrées chez SeineYonne, à 80 q/ha, quasiment du jamais vu selon Matthieu Berlin. La moyenne tourne à 55 q/ha (45 à 50 q/ha habituellement). Elle est tirée par l'orge de printemps semée en février, dont l'implantation a été bonne.

À l'inverse, Vivescia constate des rendements assez décevants dans bien des cas, la moyenne étant de 67 à 68 q/ha. «*La sécheresse au printemps n'a pas favorisé l'implantation*», explique Jean-Olivier Lhuissier. Et la canicule en fin de saison a laissé des traces. La qualité est en revanche correcte malgré de gros écarts en taux de protéines.

La bonne surprise du colza

L'année 2017 réserve aussi de bonnes surprises. C'est le cas du colza dans beaucoup de régions. Chez Soufflet, les rendements se situent à 35 q/ha en moyenne. Ils grimpent à plus de 50 q/ha en Seine-et-Marne et dans les régions Ouest. Léger bémol, «*le taux d'huile ressort un peu faible, voisin de 44/44,5 %*», signale François Berson. Vivescia trouve aussi que «*le colza s'en sort assez bien*», à 37/38 q/ha. Explication : «*La floraison a été plus longue, d'environ une dizaine de jours*». Unéal, qui affiche 45/48 q/ha de moyenne, signale des performances exceptionnelles sur des parcelles à 60 q/ha.

Une ouverture possible pour les blés français

Après être resté très discret sur le marché international en 2016-2017, le blé français semble promis à trouver des débouchés. Les volumes se rétablissent et la qualité devrait satisfaire les acheteurs. «*L'an dernier on n'a pas pu satisfaire l'Algérie ni le Maroc*» rappelle Philippe Vincent chez Agrial. «*Cette année, le fort taux de protéine enregistré dans la coop*» devraient permettre aux blés français d'opérer un come-back sur ces marchés traditionnels. Toutefois, «*Si la récolte 2017 donne de l'air à certains, pour d'autres, elle ne compensera pas la catastrophe de l'an dernier*», estime Jean-Sébastien Loyer, directeur du pôle grandes cultures à la Scael, coopérative beauceronne. Des situations économiques restent très tendues et le tableau est encore plus sombre en zones intermédiaires. Exemple avec la Lorraine, très touchée par la sécheresse. «*Des agriculteurs, avec de mauvais rendements en céréales, ne se rattrapent même pas sur le colza, qui n'a pas levé*», souligne David Meder, le responsable céréales. Et les marchés ne rassurent guère. «*Je ne suis pas optimiste*» pour la situation des producteurs, lâche François Berson (Soufflet), tablant sur un prix payé au producteur de 140 euros la tonne de blé. Coop de France souligne, dans son hebdo Actualités agricoles le 21 juillet : «*En quinze jours, le marché du blé à Chicago a perdu 21 euros, perdant la quasi-totalité des gains engrangés depuis le 30 juin suite à la dégradation des ratios sur l'état des blés de printemps aux États-Unis*».

Arnay-le-Duc

Prêt à faire bouger le canton

La fête départementale des 26 et 27 août approche à grands pas sur la commune de Mimeure.

Dans trois semaines, on y sera. La grande fête départementale de l'agriculture se tiendra à Mimeure le dernier week-end du mois, le long de l'axe routier entre Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois. Les Jeunes agriculteurs arnétois, rejoints par leurs homologues de Nolay, préparent activement l'évènement. Rencontré la semaine dernière dans son exploitation de polyculture-élevage à Sivry, près de Voudenay, Mickaël Pacaut-Mimeur ne cachait pas son impatience de voir débuter cette grande fête : *«Elle est dans les cartons depuis maintenant deux ans, mais nous la préparons réellement depuis décembre. Chacun donne son maximum pour que ces deux jours de festivités soient une pleine réussite !»*. Le jeune Côte-d'orien de 31 ans avait lui-même suggéré d'organiser la fête départementale dans son fief, lors de sa réélection à la présidence de son canton fin 2015 : *«nous ne l'avons jamais reçue chez nous, c'était l'occasion. Depuis quelques temps, nous organisions un bal tous les étés à l'étang Fouché, tout comme un repas lors des Estivales, une manifestation organisée chaque jeudi soir de juillet-août dans les rues d'Arnay. Cette fête départementale était une opportunité supplémentaire d'assurer la promotion de l'agriculture et de montrer le dynamisme des JA»*.

Des bêtes sauvages !

La manche du championnat de France de rodéo, qui se tiendra dès le samedi après-midi, devrait être très attractive : *«nous avons vu des vidéos, c'est extrêmement spectaculaire. Une entreprise à proximité de Charolles, la seule en France à proposer ce type de spectacle sous forme de championnat, va assurer un show à l'américaine. Plusieurs concurrents de France et de l'étranger, selon les disponibilités du moment, tenteront de monter des taureaux et des chevaux très sauvages»*. Bien d'autres animations seront au programme de cette fête, comme une exposition de matériels anciens, un repas dansant, un marché du terroir, du moiss'batt cross et peut-être des baptêmes en hélicoptère (après une impossibilité réglementaire de proposer de l'ULM). Pour une parfaite organisation, les JA recherchent encore des bénévoles pour leurs deux journées festives. À ce titre, Mickaël Pacaut-Mimeur invite les personnes souhaitant *«donner un coup de main»* à se manifester au plus vite afin de peaufiner les derniers réglages.

S'amuser et communiquer

Installé depuis 2011 sur la ferme de son père Patrice, Mickaël Pacaut-Mimeur, ancien électricien, pense que le grand public a encore *«beaucoup de choses à apprendre sur l'agriculture»*: *«il ne suffit pas d'aller bien loin pour rencontrer des gens qui ne connaissent pas nos métiers. C'est aussi un des buts de notre fête que de partager notre quotidien. Moi-même, je ne connaissais que très peu l'agriculture avant de changer de voie professionnelle. C'est un très beau métier qui mérite d'être connu»*. Après une petite *«pause»* durant les moissons, les jeunes exploitants d'Arnay-le-Duc et de Nolay sont chacun repartis dans leurs démarches respectives. Mickaël Pacaut-Mimeur en profite néanmoins pour faire un rapide bilan des récoltes : *«elles sont globalement correctes pour notre secteur, à l'exception du blé qui a germé dans sa quasi-totalité. Les PS sont particulièrement bas, entre 70 et 74. Le rendement devrait tourner aux environs de 45q/ha mais nous n'attendons pas davantage par ici. La moitié de nos pois d'hiver se sont retrouvés par terre, mais nous en avons au moins récolté quelques uns, contrairement à 2016, année durant laquelle la culture avait contracté la maladie. Le colza, lui, est dans une bonne moyenne avec 32q/ha, c'est bien mieux que le maigre résultat de l'an passé à 23q/ha. L'avoine est très bonne : nous la réservons pour les animaux mais nous en avons un peu vendu cette année vu la quantité récoltée. Le triticale n'est pas vilain non plus, tout comme la récolte de foin et de paille»*.


Le président des JA arnétois Mickaël Pacaut-Mimeur évoque la préparation de l'évènement.

AURÉLIEN GENEST

Trait Auxois

Rendez-vous les trois prochains samedis

Les éleveurs équins entament une série de trois concours en seulement deux semaines.

Agenda chargé pour les Traits Auxois ! Les éleveurs et leurs animaux partent en concours *«Modèles et allures»* ce mois d'août. La série de rassemblements côte-d'oriens débute demain samedi 5 août à Liernais avec des épreuves qui se dérouleront au cours de l'après-midi. L'Union nationale du cheval de Trait Auxois se rendra ensuite à Vitteaux toute la journée du 12 août, puis à Meursanges le 19 août en matinée. Les participants tenteront de qualifier leurs chevaux pour le concours national de Semur-en-Auxois des 9 et 10 septembre. *«Nous attendons une quarantaine d'éleveurs pour l'ensemble de ces trois rendez-vous. Des concours du même type ont déjà eu lieu dans l'Yonne à Saint-Sauveur-en-Puisaye fin mai, puis en Saône-et-Loire le 21 juillet à Laleu et le 29 juillet à Saint-Symphorien-de-Marmagne. Un autre est prévu à Étang-sur-Arroux le lundi 14 août»* indique Jean-Paul Bureau. Le président de l'Union nationale du cheval de Trait Auxois informe la tenue de nouvelles épreuves dans le cadre du concours de Vitteaux, avec notamment des tests de tempérament simplifiés (TTS) organisés pour la toute première fois en Côte-d'Or. Ce riche programme empêchera l'organisation du concours Trait Auxois durant la fête du Charolais à Saulieu. Les éleveurs de Trait Auxois prendront tout de même la direction de l'espace Jean-Bertin avant la fin de l'année, le 21 octobre, pour une nouvelle édition d'un concours de poulains. Il s'agira du deuxième déplacement à Saulieu en 2017 après le concours d'utilisation organisé fin mai en présence de quatorze élevages.


Les chevaux seront évalués sur leurs aplombs, la courbe de leur dos et leur façon de se déplacer au pas et au trot.

AURÉLIEN GENEST

Fête du Charolais

Trois jours dédiés à l'élevage

Le comice agricole de Saulieu prépare la 66ème édition de la Fête du Charolais.

À noter sur l'agenda, si cela n'est pas déjà fait : la Fête du Charolais se tiendra les 18, 19 et 20 août à l'Espace Jean-Bertin de Saulieu. Les plus beaux spécimens de la race Charolaise prendront part à un concours de boucherie de haute qualité. Les ovins en feront tout autant, comme tous les ans. Poules, canards, lapins et autres petits gabarits ne seront pas en reste et s'affronteront dans un concours de niveau national. Un riche programme attendra les visiteurs autour de ce parterre d'animaux : des animations folkloriques, des expositions artisanales, un concours de tonte, une mini-ferme, des manèges, un marché du terroir avec les producteurs de Bienvenue à la Ferme, des démonstrations de drones et de chiens de troupeau...



Des nouveautés

Le comice agricole de Saulieu annonce deux grandes nouveautés pour cette édition 2017 avec, dans un premier temps, une exposition intitulée «*Soixante ans d'agriculture, un long parcours*». Une ferme pédagogique communiquera sur l'évolution des métiers agricoles. *«Un grand espace sera dédié à cette thématique côté gare»* informe Jean-Michel Cap, le président du comice, *«il y aura des jeux, des questionnaires, des animaux, du matériel... Plusieurs stands renseigneront les visiteurs. Un stand Interbev montrera la finalité du travail des éleveurs avec des dégustations de viande »*.

Belle ambiance en perspective

La soirée du samedi évolue cette année, comme le décrit le président du comice : *«il n'y aura pas de bœuf à la broche comme l'an passé. Seule une restauration rapide sera proposée. L'accent sera mis sur la musique, avec une grande soirée dansante sur le thème des années 80 à nos jours, en présence d'un DJ de Venarey-Les Laumes. Notre conseil d'administration a souhaité se consacrer davantage aux jeunes lors de cette édition, avec l'objectif d'en attirer un maximum»*. Les traditionnels repas des samedi et dimanche midi sont bien entendu maintenus.

AURÉLIEN GENEST

Moissons

Une campagne à moutarde

La récolte de graines de moutarde est satisfaisante et devrait terminer aux alentours de 22 q/ha.

Oh la bonne année. Les cultures de moutarde ont livré de beaux tonnages ces dernières semaines avec des rendements parfois inédits. Il restait encore 10% des champs à moissonner la semaine dernière, mais 2017 s'apparentait déjà à une année record pour la culture de moutarde. *«Si l'on s'en tient aux rendements, il s'agira sans doute de la meilleure campagne depuis vingt-cinq ans»* signalait Jérôme Gervais le 24 juillet. Le technicien à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or avait lui-même annoncé des résultats exceptionnels lors de la dernière assemblée générale de l'AGPMB. De fortes chaleurs se sont manifestées depuis cette réunion de début juin, engendrant des baisses de rendement de trois à quatre quintaux à l'hectare, *«mais le résultat final restera quoiqu'il arrive convaincant, en comparaison aux 16,5 q/ha de moyenne des cinq dernières années»* poursuit le conseiller.

Jusqu'à 36q/ha

La moyenne finale enregistrée par l'AGPMB, vraisemblablement proche de 22q/ha, cache d'importantes disparités. *«Les moyennes s'échelonnent de 12 à 36 q/ha»* souligne Jérôme Gervais, précisant que le meilleur rendement a été atteint dans une parcelle de Saône-et-Loire. La plaine dijonnaise n'est pas en reste et affiche de très bons résultats en dépassant plusieurs fois la barre des 30q/ha. *«Dans le passé, seul un champ avait obtenu ce type de rendement, c'était en 2002. Cette année, nous avons plusieurs tonnages de ce type»* poursuit le technicien. La moyenne aurait pu être encore plus élevée si un orage de grêle ne s'était pas manifesté début juillet, comme le relaye Jérôme Gervais: *«environ 600 hectares de moutarde ont grêlé, avec des dégâts allant de 50 à 100%. L'orage est parti de Brazey-en-Plaine et est allé jusqu'à Mirebeau-sur-Bèze, en passant par le canton de Genlis qui compte à lui seul compte 25% des cultures de moutarde, et où les terres ont le plus gros potentiel»*. La moyenne des plateaux s'échelonne pour sa part de 12 à 18 q/ha : des résultats *«en lien»* avec leur potentiel et des dégâts non négligeables dus au gel, aux insectes et au sec.



Les bennes sont bien garnies, certains champs ont déjà dépassé les 30q/ha.

Incertitude de taille

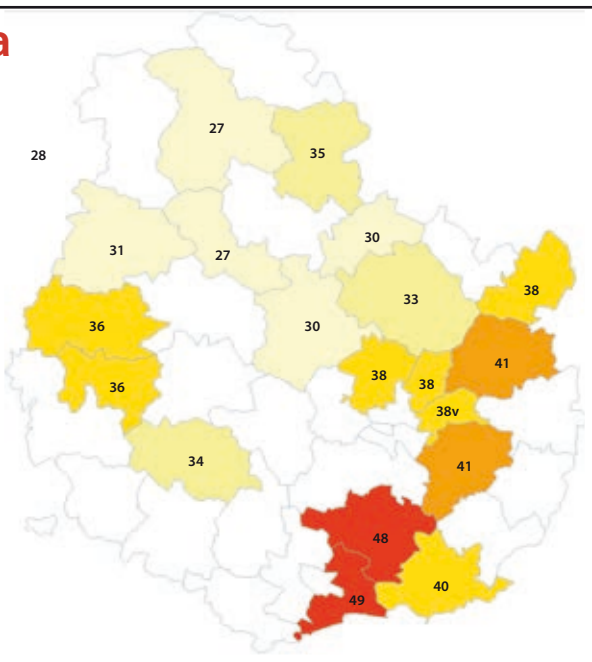
La quantité de la récolte est une chose, la qualité en est une autre. *«La demande des industriels va être largement comblée d'un point de vue quantitatif»* assure Jérôme Gervais, *«maintenant, la grande interrogation concerne la qualité : un taux de protéines relativement important est nécessaire pour obtenir une pâte de moutarde épaisse et consistante. Mais généralement, plus le rendement est important et moins on a de protéines... Nous recevrons les résultats incessamment sous peu»*. La commande des industriels est déjà connue pour la campagne 2018 : celle-ci passera de 9 100 à 9 300 tonnes de graines. Pour rappel, 6 000 hectares avaient été consacrés cette année à la moutarde, pour un total de 292 producteurs. **Aurélien Genest**

Chambre d'agriculture

Bilan des récoltes

L'enquête moissons de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or portait sur 6 200 hectares à la date du 25 juillet. Les résultats transmis par les exploitants permettent la réalisation des cartes suivantes pour les cultures de blé, d'orges d'hiver et de colza. D'autres données renseignent sur le pois d'hiver : la moyenne enregistrée sur 14 parcelles atteint 37,9q/ha. Les résultats varient de 27q/ha en sols superficiels à 53,4 q/ha en sols profonds. Vingt parcelles s'intéressent au pois de printemps avec un rendement moyen de 29,5q/ha. Les résultats varient de 23 à 42,8 q/ha selon la profondeur des sols. Pour l'orge de printemps, onze agriculteurs ont transmis leurs résultats à la Chambre d'agriculture. L'étude porte sur 14 parcelles et 139 ha. Le bilan « toutes zones » est le suivant : 56,2 q/ha, 11,4% de protéines et 80 de calibrage. La plaine obtient 59,8q/ha, 11,2% de protéines et 80 de calibrage sur 10 parcelles. Le plateau est à 44,3q/ha, 11,9% de protéines et 78 en calibrage sur quatre parcelles.

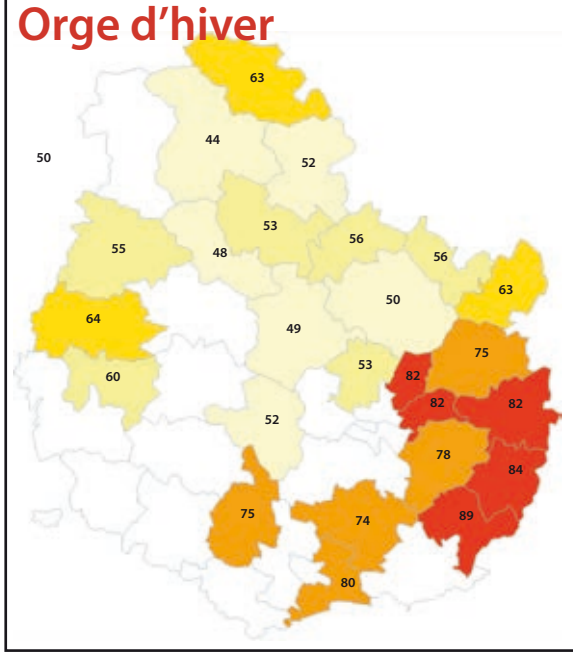
Colza



Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)

Cantons	Rdt	Nb Parcelles
89	28	2
Baigneux les Juifs	27	5
Beaune-Sud	49	3
Châtillon sur Seine	27	1
Dijon 1-8	38	5
Fontaine Francaise	38	5
Fontaine les Dijon	38	1
Genlis	41	1
Grancey le Chateau - Neuvelle	30	2
Is sur Tille	33	16
Mirebeau sur Beze	41	7
Montbard	31	11
Nuits Saint Georges	48	3
Pouilly en Auxois	34	1
Précy sous Thil	36	1
Recey sur Ource	35	2
Saint Seine l'Abbaye	30	1
Semur en Auxois	36	3
Seurre	40	1
Moyenne	35	71

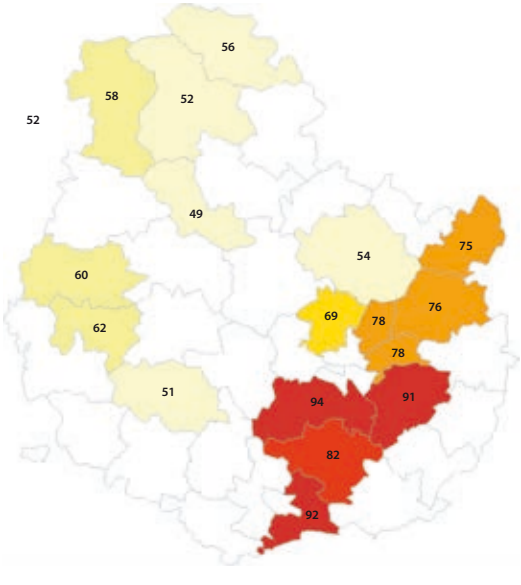
Orge d'hiver



Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)

Cantons	Rdt	Nb Parcelles
89	50	3
Aignay le Duc	53	3
Auxonne	84	1
Baigneux les Juifs	48	16
Beaune-Sud	80	10
Bligny sur Ouche	75	3
Châtillon sur Seine	44	7
Dijon 1-8	82	6
Fontaine Francaise	63	4
Fontaine les Dijon	53	3
Genlis	78	2
Grancey le Chateau - Neuvelle	56	1
Is sur Tille	50	16
Mirebeau sur Beze	75	5
Montbard	55	8
Montigny sur Aube	63	5
Nuits Saint Georges	74	5
Pontailler sur Saone	82	1
Précy sous Thil	60	1
Recey sur Ource	52	3
Saint Jean de Losne	89	4
Saint Seine l'Abbaye	49	4
Selongey	56	4
Semur en Auxois	64	3
Sombernon	52	1
Moyenne	58	119

Blé



Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)

Cantons	Rdt	Nb Parcelles
89	52	3
Baigneux les Juifs	50	7
Beaune Sud	92	7
Châtillon sur Seine	52	9
Dijon 1-8	78	2
Fontaine Francaise	72	11
Fontaine lès Dijon	73	4
Genlis	85	10
Gevrey Chambertin	94	4
Is sur Tille	56	22
Laignes	58	2
Mirebeau sur Bèze	75	7
Montigny sur Aube	56	1
Nuits Saint Georges	82	8
Pouilly en Auxois	51	2
Précy sous Thil	62	2
Recey sur Ource	46	1
Saint Seine l'Abbaye	50	2
Semur en Auxois	60	4
Total	62	108

Syndicalisme

Le ministre attendu de pied ferme

Un bureau exceptionnel FDSEA/JA s'est tenu lundi matin à Bretenière. Les récentes prises de décisions du ministère de l'Agriculture ne «passent pas».

Le verre qui fait déborder le vase : le *«chèque en blanc»* de 850 millions d'euros laissé par l'ancien ministre Stéphane Le Foll devra être payé par les agriculteurs eux-mêmes, par un transfert de financement du premier vers le second pilier. *«Ce n'était vraiment pas le moment vu le contexte économique. Nous sommes victimes d'un véritable hold-up. Il faut trouver l'argent ailleurs»* indique fermement le président de la FDSEA Fabrice Faivre. Une délégation agricole s'était justement rendue trois jours plus tôt en préfecture alerter de la fragilité inquiétante des exploitations en zones intermédiaires. Doublement déçus (par le nombre de parlementaires présents et par la qualité des échanges), les représentants d'OPA ont exigé la venue du ministre de l'Agriculture Stéphane Travert dans un délai de deux semaines à compter de cette rencontre en préfecture. Une visite qui devra être accompagnée d'engagements, contrairement aux dernières venues de son prédécesseur.

Rendez-vous le 10 août

La venue de Stéphane Travert a été annoncée mardi en fin de matinée. La visite se déroulera jeudi 10 août à Étormay chez Jean-Claude Philisot. Faute du manque d'avancées concrètes dans la reconnaissance des spécificités du département, la FDSEA et les JA attendent cette rencontre de pied ferme. Fabrice Faivre, entouré de François-Xavier Lévêque et Vincent Lavier, présidents respectifs des JA et de la Chambre d'agriculture, rappelait lundi que les exploitations côte-d'oriennes ne pouvaient continuer de *«donner»* alors que leurs potentiels et leurs soutiens font déjà partie des plus faibles du pays : *«les dernières moissons ont encore fragilisé les exploitants des zones considérées. Ils ne s'en sortent pas depuis plusieurs années. Les zones intermédiaires ne sont toujours pas reconnues et nous devons trouver des solutions de toute urgence»*.

AURÉLIEN GENEST



Les présidents Fabrice Faivre et François-Xavier Lévêque invitent le plus grande nombre d'agriculteurs à se rendre le 10 août à Étormay, pour la visite de Stéphane Travert.



Le rendez-vous en préfecture s'est déroulé vendredi dernier. De nombreux sujets ont été abordés, en plus de la problématique de l'ICHN : baisse des aides PAC en Côte d'Or, prix payés aux producteurs, réglementations et procédures administratives qui limitent l'activité, suicides chez les agriculteurs...

▸ Agenda

25/08 Concours ovin à Arnay-le-Duc

Le traditionnel concours national ovins d'Arnay-le-Duc se déroulera vendredi 25 août en matinée au hall agricole. Foire vente de beliers inscrits et non-inscrits toutes races. Ce concours rassemblera 400 à 500 béliers, destinés à la vente. Les garanties sanitaires sont assurées pour tous les animaux, ainsi que les contrôles de performances des élevages inscrits. Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers, par tirage au sort. Renseignements et inscriptions: 06 70 11 19 94 ou 03 80 90 10 61.

▸ A noter

Recherche maître d'apprentissage

Émeline, future étudiante en BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE), recherche un maître d'apprentissage pour une durée de 2 ans, sur une exploitation en élevage ou polyculture élevage allaitant (bovin ou ovin). Son secteur de prédilection est l'Auxois ou la Nièvre (proche de Château-Chinon) mais elle est mobile sur la Côte d'Or et la Saône et Loire. Elle possède le permis de conduire avec une voiture personnelle. Titulaire du Bac STAV, elle a eu différentes expériences en élevage bovin lait et viande et elle est issue d'une famille d'agriculteur. Pour obtenir son CV, contacter le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr

Vente directe

La Ferme d'Étaules vous attend

Un commerce fermier a ouvert ses portes le19 juillet à proximité de Dijon.

Saucisses, saucissons, terrines, jambons, gigots d'agneaux, plats cuisinés... De nombreux produits à base de porcs et d'agneaux sont proposés à la Ferme d'Étaules depuis le 19 juillet. Marion Colson-Estivalet a concrétisé un bien joli projet de transformation et de vente directe à la ferme au sein même de l'exploitation familiale. *«Tous ces produits sont issus de notre élevage, c'est en quelque sorte un aboutissement du travail de chacun»* indique la jeune femme de 27 ans, l'une des six associés du Gaec Estivalet-Bureau.

300 000 euros investis

Marion Colson-Estivalet dispose d'un magasin et d'un laboratoire de transformation d'une superficie totale de 200m². La structure a nécessité un investissement de 300 000 euros, subventionné à hauteur de 80 000 euros par l'Europe, le Conseil régional et le Conseil départemental. Riche d'une expérience de trois années dans la transformation, la nouvelle adhérente au réseau Bienvenue à la ferme mise sur le dynamisme de la vente directe et la traçabilité de ses produits pour écouler une centaine d'agneaux et 150 porcs chaque année. Son fonctionnement est déjà bien rôdé : *«les animaux sont abattus à Châtillon-sur-Seine. Cet abattoir nous a plu : petit, familial, avec une cadence moins élevée qu'ailleurs, il abat nos ovins et nos porcins dans de bonnes conditions. Nous les emmenons en bétaillère le jeudi et les récupérons en camion frigorifique le lendemain, avant le début de la découpe et de la transformation à partir du lundi»*.



Le magasin est ouvert le mercredi , le vendredi et le samedi matin.



Marion Colson-Estivalet assure la transformation et la vente de ses produits à Étaules.

D'autres produits en dépôt vente

Le magasin de Marion Colson-Estivalet propose également des produits d'autres adhérents de Bienvenue à la ferme tels que des poulets de Ludovic Maret (Saulon-la-Chapelle), des escargots de Frédéric Marcouyoux (Vernot), du miel d'Emmanuel Degrâce (Dijon), des truites de Sylvain Tscherter (Veuxhaulles-sur-Aube), du Châblis de Romain et Céline Poullet (Yonne) ou encore les veaux de lait du Gaec de la Goule (La Rochotte). La Ferme d'Étaules est ouverte le mercredi, le vendredi et le samedi matin. Contact : Ferme d'Étaules, rue Jean Nibet, 21121 Étaules. Tel : 06 67 63 87 23.

AURÉLIEN GENEST

Souvenirs

La bergerie du Gaec Estivalet-Bureau avait fait l'objet d'une visite lors des journées bâtiments de la Chambre d'agriculture en 2016. Avec ses 1945m², ce bâtiment est en mesure d'accueillir 500 brebis et reste à ce jour la plus grande structure ovine de Côte-d'Or.



Musée de la machine agricole

Le paradis des amoureux de mécanique agricole

Le musée de la machine agricole est un petit paradis pour tous les amoureux d'histoire et de vieille mécanique. Moissonneuses, tracteurs et anciens outils agricoles sont les témoins de l'évolution du matériel agricole au fil du temps.



Des moissoneuses batteuses datant de 1928 à 1968 sont visibles au musée. Elles proviennent de France mais aussi de pays étrangers : Finlande, Suède, Danemark, Belgique, Angleterre...

Ce musée situé à Saint-Loup a été ouvert en 1993. Agrandi depuis il s'est vu notamment enrichi d'un troisième bâtiment de 2500 m2, ouvert en 2014. Animé par le foyer rural et les Amis de la machine agricole, il a la particularité de présenter des engins encore en état de fonctionnement. Ceux-ci au nombre de 150 datent de 1896 à 1968 et retracent tout l'évolution du matériel agricole. Une magnifique collection de moissonneuses compte quelques pièces uniques, des modèles recherchés par les connaisseurs. Le musée compte trois bâtiments : le premier est dédié aux origines du machinisme agricole : énergie animale, humaine, vapeur, électricité. Le deuxième bâtiment est dédié aux tracteurs et engins de moissons, et enfin le troisième bâtiment ouvert en 2014 est consacré aux métiers du bois (tonneliers, sabotiers, charrons et scieurs). Tout le long de la visite, des panneaux explicatifs acquis depuis cette année permettent de voir des vidéos où les engins sont en fonctionnement. Dans le dernier bâtiment, une vidéo permet de voir comment on exploitait le bois et la forêt autrefois. Par ailleurs, le musée possède un verger conservatoire avec d'anciennes variétés de pruniers, pommiers, poiriers et cerisiers... Chaque année, le musée ouvert du 1er mai au 30 septembre, attire environ 2500 visiteurs. Parmi ceux-ci de nombreux passionnés de voitures et de moto, des anciens agriculteurs, aînés ruraux mais aussi de simples curieux. *«Notre musée a une visée avant tout éducative,* souligne Jean-Michel Del Paso, responsable de l'association des Amis du musée. *Le but est que les jeunes générations se rendent compte de ce qu'était l'agriculture autrefois mais aussi de ce qu'étaient les métiers du bois à l'époque. Certains outils sont très anciens, par exemple on vient de récupérer une brogne, qui était l'un des premiers instrument de levage utilisé afin de lever les troncs d'arbre».*

Par ailleurs le musée est particulièrement impliqué dans l'animation du territoire et accueille depuis quelques années des expositions et des concerts. *«On commence la saison par une exposition d'art contemporain, ensuite nous accueillons deux concerts de musique en juin et juillet. En juin, c'est la rétrofoin et nous participons aux journées du patrimoine à la rentrée, et au rétro TP en septembre, une démonstration de vieux engins de travaux publics»*, précise Jean-Michel Del Paso. Pour clôturer la saison, le musée organise la fête des fruits en partenariat avec l'association Le Greffon. Une fête dédiée aux vieilles espèces de fruit. *«A terme cette fête devrait nous permettre de faire du cidre avec les fruits de notre verger conservatoire»*, ajoute Jean-Michel. Mais l'événement phare de la saison c'est sans conteste la rétromoisson. Une fête d'envergure nationale voire européenne qui attire chaque année environ 4000 visiteurs (voir ci-dessous). C'est l'occasion pour le musée, qui devrait acquérir l'an prochain une espicadora argentine (moissoneuse-batteuse) de faire revivre ses plus belles pièces de collection. Pour l'association des Amis de la machine agricole, ces nombreuses animations qui émaillent la saison sont l'occasion d'attirer de nouveaux visiteurs et de se faire connaître, comme l'explique Jean-Michel Del Paso. *«Ces manifestations sont de bons moyens de nous faire de la publicité. Les personnes qui viennent sont ensuite des ambassadeurs qui sont venus pour écouter de la musique mais repartent après avoir découvert un musée, et le défendent à l'extérieur»*. Un cercle d'ambassadeurs qui devrait sans doute encore s'élargir avec la rétromoisson, mardi 15 août.

CÉLINE CLÉMENT



Les engins agricoles sont entretenus et restaurés au sein de l'atelier du musée, où travaille Fabrice Plançon, mécanicien.


Le bâtiment dédié aux métiers du bois présente une belle collection d'anciens outils, comme la refouleuse.


Une moissonneuse MBG fabriquée à Nevers, entièrement restaurée.


Jean-Michel Del Paso, responsable des Amis de la machine agricole.

Rendez-vous 4000 personnes attendues à la Rétromoisson 2017

La rétromoisson, organisée par les Amis de la machine agricole, est vraiment l'événement incontournable qui fait vibrer chaque année la commune de Saint-Loup. Mardi 15 août à partir de 10h, la matinée sera consacrée à une présentation des métiers de labours avec des bœufs, des chevaux et des tracteurs. L'après-midi ce sera la rétrospective de tous les engins de moissons qui ont existé, avec 70 moissonneuses batteuses. Entre les batteuses, les charrues et les engins de moisson, c'est une rétrospective quasiment complète de tout ce qui existait à l'époque. 350 tracteurs, une centaine de tronçonneuses et des engins de travaux publics seront présentés. Chaque année cette fête attire des visiteurs de toute la France et même de l'étranger.
Entrée payante, parking gratuit
Buvette et restauration sur place
Renseignements : 03 86 39 91 41

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

FDSEA-JA

Bienvenue à la Fête des moissons !

Après le succès de la première fête des moissons à Asnois, deux autres exploitations du réseau FDSEA et Jeunes Agriculteurs ouvriront leurs portes pour faire partager la passion de travailler avec le vivant.



Les agriculteurs invitent leurs voisins à découvrir l'agriculture, ses pratiques et ses paysages... Les différents métiers de l'agriculture et les productions locales seront à l'honneur !

Rendez-vous le samedi 19 août à Garchy

Les agriculteurs vous invitent à un parcours à pieds de fermes en fermes, à la découverte des différents métiers de l'agriculture et de ses produits : visite de l'élevage de chèvres et de l'atelier de transformation de fromages avec Amandine et Stéphane, explications sur l'élevage bovin et les soins aux animaux chez François, bilan de la moisson pour les céréales de Jacques… L'occasion pour tous de découvrir de l'intérieur des métiers pas comme les autres, par la bouche de ceux qui ont choisi d'en vivre ! Cette balade en forme d'échange amical permettra de voir d'un autre œil ce territoire que nous habitons et que les agriculteurs font vivre au fil des saisons, pour produire les aliments qui composent nos repas de tous les jours.
Rendez-vous à la Chèvre'Rit d'Amandine à 16h pour le départ du parcours pédestre.
A partir de 20h30, un repas sur place vous sera proposé.

Rendez-vous le 1er septembre à Charrin

Rendez-vous à 17h sur la ferme de Stéphane Aurousseau, polyculteur et éleveur de vaches et de porcs en plein air, pour une randonnée pédestre à la découverte du paysage environnant, ce patrimoine vivant façonné et entretenu depuis des décennies par l'activité agricole.
A 18h, autour d'un verre de l'amitié, les participants pourront, au cœur même des bâtiments d'élevage et de stockage, découvrir l'exploitation et le quotidien d'un éleveur : l'astreinte pour nourrir et surveiller les animaux chaque jour, les temps forts de l'année comme le moment des mises bas en hiver, qui exigent surveillance constante et réactivité, et le printemps, où les animaux regagnent les près (la mise à l'herbe)...
Stéphane proposera également un bilan de la moisson de cette année et des incidences de la météo que la qualité et la quantité du grain : quelles céréales sont moissonnées dans le département ? Quand le grain est-il mûr ? Les céréales servent –elles à l'alimentation humaine ou animale ? Petits et grands pourront poser leurs questions sur ce métier mêlant passion, entrepreneuriat, technique….
Enfin, de la viande bovine IGP Charolais de Bourgogne sera proposée à la dégustation.

▸ Agenda

06/08 Concours de labours
Les Jeunes Agriculteurs de Saint Benin d'Azy organisent leur concours de labours cantonal dimanche 6 août à St Firmin, à partir de 11h. Au programme : restauration sur place le midi (entrecôte-frites) et concours de ventre-glisse.

12/08 Foire-concours de Corbigny
Malgré la démission du président du comité des foires, la 64ème foire-concours de Corbigny aura bien lieu le samedi 12 août de 8h à 13h. La foire-concours ne concernera cette année que les ovins. Animations et expositions diverses. Buvette et restauration sur place.
Pour tous renseignements : Nicolas Delavault au 06 82 43 85 21.

Foire aux ovins reproducteurs de Decize

40ème édition ce mardi 15 août

Mardi 15 août, de 8h30 à 13h, c'est la 40ème édition de la foire aux ovins reproducteurs de Decize. 25 éleveurs et environ 240 animaux sont attendus.



La foire aux ovins reproducteurs de Decize, un événement phare qui draine des éleveurs de la Nièvre et des départements limitrophes.

Chaque année, la ville de Decize accueille la foire aux ovins reproducteurs, un événement qui draine des éleveurs de la Nièvre mais aussi des départements limitrophes. Organisée par un comité présidé par Claudie Vilaine, la foire accueillera cette année pour sa 40ème édition environ 25 éleveurs et quelque 240 animaux. Six races seront présentes : le mouton Charollais, le Textel, le Suffolk, le Berrichon du Cher, la Charmoise, l'Ile de France et le Rouge de l'Ouest. De 6h à 8h, les éleveurs amèneront leur animaux, à partir de 8h30 c'est la vente de gré à gré pour une fermeture à 13h. En parallèle, un concours sur ascendance est organisé, qui récompensera les 10 meilleurs béliers de la foire, en fonction des index de valeur laitière et de prolificité. L'objectif : valoriser la qualité génétique des animaux. Uniquement ouverte aux élevages référencés en contrôle de performance, cette foire d'envergure régionale ne devrait pas faillir à sa réputation. Elle permet de mettre en avant une filière ovine qui se maintient malgré des difficultés liées notamment à la baisse de consommation de la viande d'agneau. Une baisse constatée au niveau national. «*C'est une viande dite festive et globalement la consommation française est en baisse*», rappelle Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'Agriculture (antenne de Corbigny). «*En France on produit 40% de la viande consommée et les éleveurs approchent maintenant de la retraite, il va falloir les remplacer.*» L'élevage ovin souffrirait également d'une mauvaise image : «*Il y a encore 50 000 brebis sur le département mais la tendance est à la baisse. Longtemps le mouton a été le parent pauvre de l'agriculture. Les éleveurs voient le mouton d'un mauvais œil, en terme de travail et de revenu*». Pour cela, la Chambre d'Agriculture s'emploie à redynamiser la filière, ce sur plusieurs niveaux : par la communication auprès des jeunes et auprès des éleveurs afin de faire valoir l'élevage ovin comme une source de diversification génératrice d'un revenu supplémentaire.
40ème foire aux ovins reproducteurs, mardi 15 août, de 8h30 à 13h, à Decize.
Renseignements : Christophe Rainon, 06 72 39 76 43.

CÉLINE CLÉMENT

Anefa

Passer une annonce sur la bourse de l'emploi

Un peu de main d'œuvre serait la bienvenue! Pour cela vous avez à votre disposition sur le site de l'ANEFA : la bourse de l'emploi agricole où vous pouvez déposer une offre d'emploi en CDI, CDD, saisonnier, stage, apprentissage...

Le site de l'ANEFA, via la bourse de l'emploi, vous permet de passer tous types d'annonces d'offres d'emploi, saisonnier, CDD, CDI et même stage. Il s'agit d'un site internet visible par toute personne spécialisée dans le secteur de la production agricole. Vous pouvez consulter et déposer en ligne les offres et les demandes d'emploi. Le principe est simple, vous recherchez un saisonnier pour la période estivale? Il suffit de contacter la gestionnaire bourse de l'emploi, et de lui faire part de vos besoins. C'est-à-dire, les missions à réaliser par le salarié (par exemple: l'alimentation, le soin aux animaux, la conduite d'engin agricole, la traite, les clôtures…), l'expérience, la formation souhaitée, le type de contrat, la durée, le salaire et les conditions de travail (horaires, travail les week-ends, avantage en nature type logement, repas…). Toutes ces informations sont nécessaires pour renseigner l'offre et la rendre la plus complète possible. Vous pouvez également directement créer votre espace personnel sur le site et gérer vos offres de chez vous. Une fois rédigée, l'offre est directement visible sur le site. Les candidats intéressés peuvent postuler en ligne, l'animatrice reçoit les CV et effectue une pré-sélection en gardant ceux qui correspondent le mieux aux exigences de l'exploitant.
Le service emploi de la FDSEA ne s'arrête pas là. Nous disposons d'une juriste, qui réalise des prestations de service. Comme la réalisation des contrats de travail, des bulletins de paie et la déclaration sociale, des documents de fin de contrat, des demandes de régularisations auprès de la MSA… et plus généralement du conseil juridique en droit du travail pour vous aider dans vos démarches. Nous nous chargeons de vos tâches administratives, et vous vous consacrez totalement à votre métier.
Pour contacter la gestionnaire bourse de l'emploi il vous suffit de composer le 03.86.93.40.93, et pour contacter notre juriste, il faut appeler au 03.86.93.40.92 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr

SERVICE EMPLOI FDSEA58

Diversification

Des abeilles au lieu-dit Les Treilles

À Amazy, lieu-dit Les Treilles, l'éleveur polyculteur Jean-Paul Thoulet a élargi son activité en créant un rucher il y a quatre ans. L'éleveur produit ainsi son miel, ses bonbons au miel et du pain d'épices qu'il revend sur son exploitation et sur les marchés.


Jean-Paul et Clément Thoulet travaillent en transhumance, déplaçant les ruches au fil des saisons.

Se diversifier, Jean-Paul Thoulet y pensait depuis un moment déjà. Mais il fallût à l'éleveur un déclic venu de l'extérieur pour franchir le pas. Et celui-ci lui est venu de son fils, Clément. *«Mon fils avait fait son bac agricole à Quetigny et effectué un stage en apiculture dans le Jura»*, raconte Jean-Paul. *«De retour sur l'exploitation, il m'a proposé de monter une activité apicole. Je me suis dit pourquoi pas. Et il y a quatre ans, on a récupéré un vieux rucher abandonné depuis quinze ans»*. Ce vieux rucher est le point de départ d'une activité qui ira croissante. Jean-Paul et son fils Clément, qui doit s'installer avec lui en début d'année prochaine, remettent en état le vieux rucher. Ils s'équipent ainsi de huit essaims pour débuter. *«On a récupéré les abeilles et refait des ruches neuves, et cela s'est fait tout doucement»*, explique Clément. *«Dès le début, on a commercialisé le miel sur des marchés de Noël, sur des foires et sur l'exploitation et on s'est aperçu qu'il y avait une réelle demande»*. Père et fils remarquent une vraie quête d'authenticité chez les consommateurs. Le *«retour à la nature»* est dans l'air du temps. Face aux miels *«industriels»* vendus en grande surface, ceux de Jean-Paul et Clément Thoulet ont de quoi séduire. Miel de printemps, acacia, tilleul, miel de fleurs, trèfles, sarrasin : ils se démarquent d'abord par leur grande variété. Un atout de taille sur les marchés.


Pour Jean-Paul Thoulet, le déclin des abeilles est davantage dû au climat qu'à l'usage des pesticides.

«Les gens recherchent des miels différents, au goût bien caractéristique, ils veulent un miel qui ne soit pas trafiqué. Le miel de supermarché est bien trop sucré, souvent dilué avec du glucose».
Pour produire cette grande variété de miels, Jean-Paul et Clément Thoulet fonctionnent en transhumance. Ils déplacent leurs ruches de saison en saison. Au printemps, elles sont dans les prés. Au 1er mai, elles vont aux acacias. Au 15 mai, aux tilleuls. Ensuite, elles vont butiner sur toutes les fleurs d'été. *«C'est plus de travail car il faut extraire chaque fleur, il faut les transhumer mais pour la vente c'est un atout»*, précise Jean-Paul Thoulet. Si l'éleveur n'y connaissait rien auparavant en abeilles, il s'est véritablement pris de passion pour ces petites bêtes fascinantes, aidé par Clément et ses connaissances. Le père et le fils partagent cette passion et ne compte pas leurs heures. Ils fabriquent eux-mêmes leurs ruches, Clément élève des reines et ils comptent bien développer l'activité et passer l'an prochain à 150 ruches, conscients du marché à prendre. *«Il y a des gros consommateurs de miel qui consomment 1 kg par semaine. Beaucoup sucrent tout au miel. Et on est les seuls apiculteurs par ici, sinon il faut aller dans le Morvan»*.
Au démarrage ils ont investi dans une miellerie, afin d'extraire eux-mêmes le miel. 25 000€ d'investissement qu'ils comptent bien amortir. Ils souhaiteraient s'équiper l'an prochain d'un laboratoire. *«Il faut que l'on développe l'activité afin de générer un revenu supplémentaire. Cela nous permettrait d'avoir trois productions, et donc plus de sécurité, c'est ce que l'on voit de plus en plus sur les exploitations»*, analyse Jean-Paul Thoulet. *«Il vaut mieux ne pas avoir tous ses œufs dans le même panier. L'avenir pour nous est dans la diversification, pas dans l'agrandissement»*. D'autant plus que la demande est là : *«On manque de miel en France et des sociétés sont intéressées. L'intérêt maintenant, c'est de faire un produit fini»*.
Et face aux mauvaises langues, Jean-Paul et Clément Thoulet clament haut et fort qu'il est possible de concilier agriculture raisonnée et apiculture. Pour eux, le déclin des abeilles est même davantage dû au climat. *«les abeilles sont avant tout sensibles au printemps froid et humide. La saison apicole va de fin mars à fin juillet et s'il fait trop humide, elles peinent à lutter car le rucher moisit. Le climat a aussi des répercussions sur la fleur, moins productive en pollen. L'an dernier le climat s'est répercuté sur notre activité, et on a perdu la moitié»*. Pour les deux futurs associés, *«c'est aussi un défi de prouver qu'on peut faire de l'agriculture raisonnée et avoir des abeilles»*. Un défi qu'ils sont bien décidés à relever.

CÉLINE CLÉMENT

Point de vue L'apiculture au fil des saisons

Comme toute production agricole, l'apiculture est calquée sur le rythme des saisons. L'année commence avec les premiers rayons du soleil. Lorsque la température s'élève au-dessus de 12°, les abeilles sortent de la ruche pour butiner les premières fleurs. En février et début mars, la reine commence à pondre et il y a un début d'élevage de larves nourries avec du pollen frais. Au mois d'avril, les abeilles butinent et la reine accélère sa ponte afin de créer de nouvelles colonies. En juin et juillet la transhumance se poursuit et au mois de septembre, il faut s'assurer que les colonies aient assez de réserves pour passer l'hiver. En octobre, novembre et décembre, les abeilles peuvent sortir de leurs ruches pour aller chercher de l'eau, du nectar ou du pollen afin de passer les mois d'hiver. Pendant ce temps, l'apiculteur profite de cette période pour fabriquer la cire gaufrée.


Le père et le fils produisent différents types de miel : acacia, tilleul, trèfles ou encore sarrasin.



La vente de miel se fait en vente directe, directement sur l'exploitation à Amazy ou sur les marchés.

▶ En bref

Départ du préfet Jean-Christophe Moraud

Après un peu plus de deux ans et demie passés dans l'Yonne, le Préfet Moraud quitte le département après avoir été nommé en Conseil des ministres, le 28 juillet dernier, Préfet du Vaucluse. Il est remplacé dans sa fonction par Patrice Latron, actuellement préfet et directeur de cabinet de la préfecture de police à Paris. Ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr et ancien commandant de Cie au 9e régiment de chasseurs parachutistes, Patrice Latron a occupé les fonctions de directeur de cabinet du directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'Outre-mer de 2003 à 2005, de secrétaire général de la préfecture de Martinique de 2005 à 2008, puis celle de l'Hérault de 2008 à 2011, avant d'être nommé préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon. En décembre 2014, il a occupé le poste de chef du service du haut fonctionnaire de défense au secrétariat général du ministère de l'intérieur.

▶ Agenda

28/07 - 21/08

Fermeture exceptionnelle du CFE

Le centre de Formalité des Entreprises sera exceptionnellement fermé, du vendredi 28 juillet au lundi 21 août inclus. Les personnes morales sont invitées à déposer leurs dossiers en procédure article 3, auprès des Greffes des Tribunaux de Commerce, qui retransmettront ensuite les dossiers au CFE, ainsi que les pièdes à destination des autres organismes destinataires obligatoires (MSA, Impôts, INSEE, EDE et Douanes). Vous pouvez retrouver tous les formulaires sur le site Internet du CFE ou sur le site www.service-public.fr

15-18/08 - Fermeture Chambre d'agriculture de l'Yonne

La Chambre d'agriculture de l'Yonne sera exceptionnellement fermée du 15 au 18 août 2017, pour cause de réintégration de ses nouveaux locaux. À partir du 21 août 2017, retrouvez vos conseillers et l'ensemble des services de la Chambre, au 14 bis, rue Guynemer, à Auxerre

05 et 06/08 Fête du Port à Saint-Florentin

Tête du Port, au port de plaisance, à Saint-Florentin samedi 5 et dimanche 6 aout. Au programme du samedi : vide-greniers, fête foraine, repas champêtre en soirée et bal. Le dimanche : concours de pêche, fête foraine et feu d'artifice

Filière lin

«J'adore le bleu, y'en a marre du jaune…»

Agriculteur à Saint-Cyr-les-Colons, Francis Buchez fait partie des 66 producteurs céréaliers à s'être lancés dans la culture de lin, en contrat avec la coopérative 110 Bourgogne.



C'est l'heure de jouer du cutter…. !

« *Une moiss-batt, ça se règle à genoux au sol, si tu essaies par GPS, ça va pas l'faire !»* Maquillé de cambouis tout frais, Francis Buchez remonte dans sa machine pour continuer sa collecte. Il faut se presser, la fenêtre est étroite car le lin réclame un temps sec et chaud pour être moissonné avec un soleil bien présent : *«pas question d'être encore dans la parcelle à minuit !»* L'agriculteur et sa fille Juliette, se sont lancés dans la culture de lin il y a deux ans, par souci de diversification, face aux difficultés rencontrées avec le colza, notamment sur les terres des Plateaux : *«c'est une culture qui me passionne, déjà parce qu'on ne la connaît encore pas trop. Et en plus, c'est bleu ! On en a marre du jaune ! Même si ça ne remplacera jamais le colza, car la niche est trop petite et pas assez de marchés derrière…»* Il en cultive 32 ha, espérant passer à 40 ha l'an prochain, principalement autour de l'exploitation : *«c'est une plante qu'il faut suivre régulièrement, mais à partir du moment où ça te plait, tu viens la voir tous les jours…»* Ils sont aujourd'hui 66 producteurs dans le département, pour plus de 800 ha implantés. En contrat avec la coopérative 110 Bourgogne, qui s'est fixée pour objectif 1 000 ha à la prochaine campagne. Lors du précédent exercice, 16 000 quintaux avaient été collectés, pour un rendement compris entre 18 et 32 q/ha

Une fenêtre de travail assez courte

Un élément à privilégier : le choix de la parcelle, avec une préférence pour des sols profonds et faiblement acides. La crainte, en cas de terres humides étant que le gel ne fasse disparaître des pieds. Le lin est toutefois sensible au manque d'eau en période de floraison et il est important que les terres aient une bonne réserve hydrique. Sa culture est adaptée aux implantations sans labour, sous réserve d'un sol bien structuré en profondeur. Sa précocité le rendant en principe insensible à la sécheresse estivale, autorisant sa culture en terre moyennement fertile. Autre atout : le lin est peu exigeant en phosphore et en potasse et ne nécessite pas d'apport d'azote particulier à l'automne. Au final, une culture pas si *«difficile»* que ça précise Francis Buchez : *«il faut simplement bien écouter les conseils des techniciens»*. Même si la moisson peut être un peu compliquée, du fait d'une fenêtre de travail assez courte et de conditions d'ensoleillement qu'il est impératif de respecter : *«même si on a droit à 9, il ne faut pas plus de 7 d'humidité pour que ce soit impeccable et il nous faut jouer avec le soleil pour qu'il chauffe la paille pour la maintenir bien droite et faciliter son passage dans la machine…»* Pas besoin de matériel spécifique, mais il est impératif d'utiliser une lame de coupe bien affutée, voire neuve, et de bien ajuster les contre-lames, de manière à couper de manière nette la tige qui, un peu comme le chanvre, contient une fibre très résistante

Autre impératif à respecter, l'apport d'un régulateur pour en limiter la vitesse de croissance, le lin pouvant atteindre un mètre de haut : *«on fait un fongicide régulateur quand il arrive à mi-jambe, environ 30 cm, mais attention, si tu le rates, t'es mort !»* De manière à éviter les risques de verse et compromettre la moisson. Autre point de vigilance sur lequel insiste Francis Buchez : *«il ne faut jamais déchaumer et mélanger la paille de lin à la terre, mais passer un coup de rouleau et attendre qu'elle sèche…»* Pour l'heure, le souci vient des fibres qui s'enroulent autour de la barre de coupe, sous forme de filasse. Francis descend de sa cabine pour jouer du cutter, retardant d'autant la fin de chantier du jour : *«mais il est important avec le lin, de savoir prendre son temps et le temps, c'est de l'argent !»* Encore trop tôt pour augurer des rendements de la campagne, mais l'an passé, la collecte s'est soldée par une marge brute à l'ha supérieure de 100 € par rapport au colza. Francis Buchez a raison : *«vive le bleu !»*

Dominique Bernerd



À la floraison, un panneau est installé sur la parcelle, à l'attention du grand public

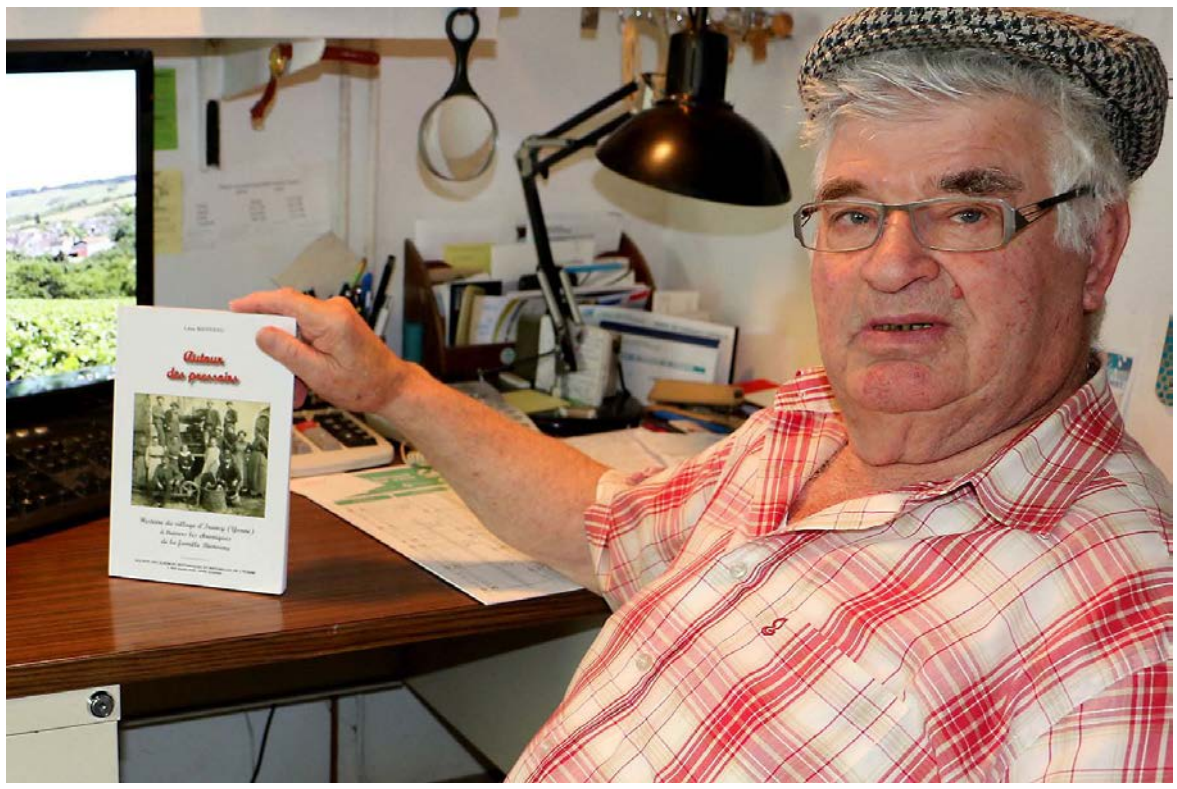


Une fibre très résistante qui nécessite du matériel de coupe neuf ou bien affuté

Irancy

Mémoire d'un village, mémoire d'une vie

Féru d'Histoire, Léon Bienvenu rêvait de voir un jour publiés ses souvenirs et chroniques patiemment collectés sur des cahiers d'écolier, évoquant la vie à Irancy au fil des siècles. À la veille de ses 83 printemps, l'ancien vigneron vient d'éditer «*Autour des pressoirs*», un livre riche en anecdotes et photos diverses



Le livre «*Autour des pressoirs*», écrit par Léon Bienvenu et édité par la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, est disponible chez l'auteur, 4 rue des Promenades à Irancy, ainsi qu'au Domaine Bienvenu. En vente également au restaurant Le Soufflot, au cœur du village, ainsi qu'au «*Fil du zinc*», à Chablis

Ne dites pas «*Léon*», encore moins «*Monsieur*», mais «*Lonlon*» ! Un diminutif affectueux qui sied bien à cette figure emblématique d'Irancy, issue d'une famille dont le patronyme est lié à l'histoire du village depuis plus de quatre siècles. Une lignée de vignerons qui s'est perpétuée au fil des générations et continue de marquer encore le patrimoine viticole icaunais. «*Dès que j'ai su lire, j'ai toujours dévoré des bouquins…*» Avec à la clé, une passion pour l'Histoire, jamais démentie, chez celui qui se targue d'avoir «*fait HEC*», avant de ponctuer malicieusement : «*Hautes Études Communales*» ! Certificat d'études en poche, il se souvient que sa maîtresse d'alors était venue voir son père pour le convaincre de l'envoyer faire des études secondaires. Peine perdue : «*il n'a pas voulu ! Pensant certainement que j'aurais été absent pour la continuité de l'exploitation… Et il ne s'est pas trompé, car je serais peut-être devenu prof d'histoire ?*» Le monde enseignant y aurait sans doute gagné au change, mais celui de la vigne, beaucoup moins ! Ses cahiers, «*Lonlon*» a commencé à les remplir il y a deux ans, rythmant les pages de façon chronologique, au fil des siècles et des années. Avec en préambule ce message à l'attention des lecteurs potentiels : «*Tout le monde n'est pas Victor-Hugo ! Je demande à ceux qui me liront d'être indulgents…*» La passion de l'Histoire n'empêche pas la modestie…

Irancy «la rouge»

Charriat, Navarre, Colinot, Bienvenu, Cantin, Delaloge, Richoux, Podor, Meslin…Autant de patronymes encore bien présents aux frontons des maisons du village ou dans ses alentours, apparus très tôt sur les registres d'état civil tenus alors par les curés. Dès 1561 pour les plus anciens, signe s'il en était besoin, de l'ancrage et de l'attachement des habitants à Irancy.

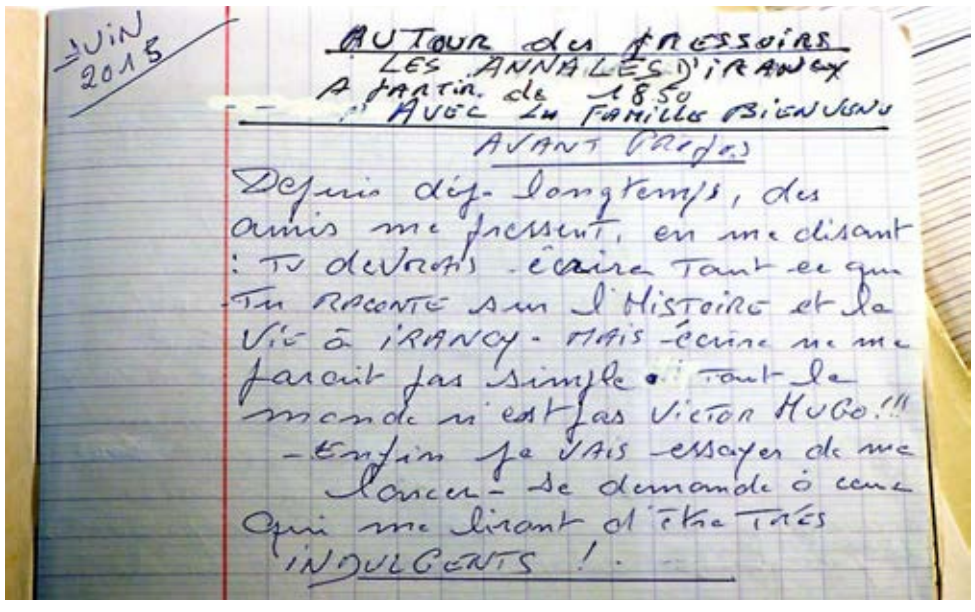
À trois lieues d'Auxerre, la commune ne fut pas épargnée par les guerres de religion frappant alors tout le royaume. La «*Rue des morts*» perpétue encore la mémoire de ceux qui périrent en 1568, sous la lame de la soldatesque huguenote. Moins tragique mais tout autant inscrit dans l'histoire du village, un événement de 1853, peut-être annonciateur du fort courant anticlérical caractérisant depuis «*Irancy la rouge*» : le refus par le curé d'alors de bénir le «*chef d'œuvre*» réalisé par la Société Fraternelle de Saint-Vincent, prévu défiler chaque année lors de la fête du patron des vignerons : «*une pétition a été envoyée par les habitants à l'archevêque de Sens, pour réclamer son remplacement, avec menace de quitter la religion, en cas de refus. Ce qui est arrivé, même si on peut imaginer que le fait d'avoir depuis mille ans comme seigneurs et maîtres les moines de Saint-Germain, a aidé en ce sens !*» Les prémices d'un divorce qui a perduré au fil des siècles et fait apparaître quelques années plus tard, les premiers mariages civils : «*déjà à la révolution, ils avaient fait disparaître les croix dans le finage et transformé l'église en «Temple de la raison», sous l'instigation de Robespierre…*» Quand aux cloches de l'église, elles se sont tues depuis bien longtemps, à l'exception de ce jour de mai 1945, pour fêter la victoire. Léon, a encore en mémoire les histoires, alors gamin, que lui racontait son arrière grand-mère Adèle. Née en 1862, elle a vécu l'occupation d'Irancy en 1871, par une compagnie de Uhlans de l'armée prussienne, «*à charge pour les habitants de les loger et les nourrir*» Comme une répétition de ce qu'allait connaître le village soixante-dix ans plus tard, sous l'occupation allemande. Les registres sont précis : en 1872, Irancy comptait parmi ses 941 habitants : 270 vignerons, 1 fermier, 3 tisserands, 3 coutiers en vin et autant de tonneliers, 5 boutiquiers, 3 maréchaux-ferrants, 1 notaire, 2 instituteurs, 1 garde champêtre, 1 curé et sa bonne, 6 retraités et…, 1 rentier !

Un esprit «progressiste» en phase avec son temps

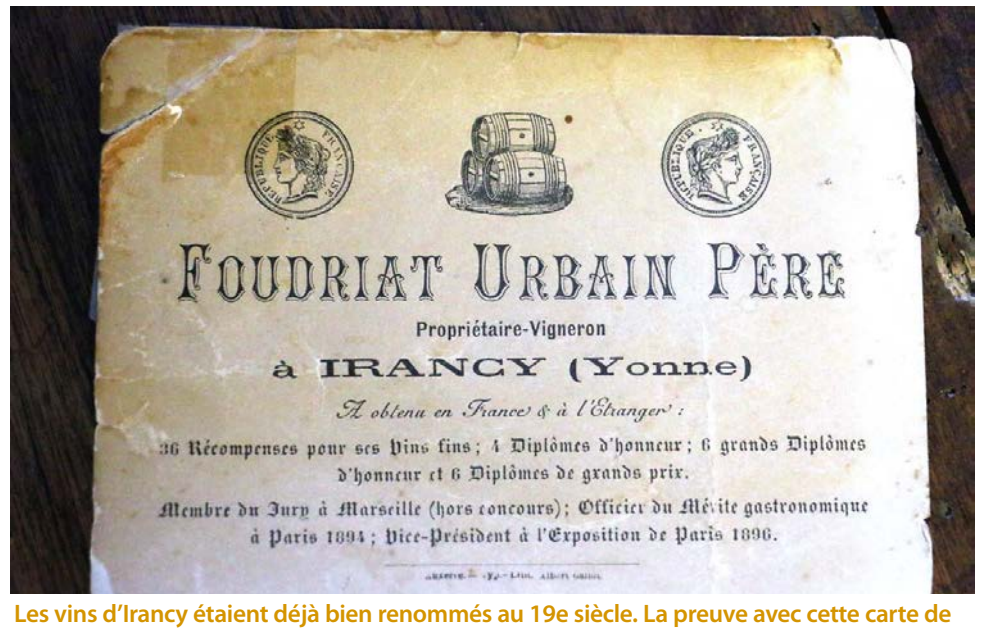
Né en 1934, Léon Bienvenu a su aussi puiser dans sa mémoire tout un lot d'anecdotes et souvenirs, heureux ou malheureux, qui ont rythmé la vie du village depuis sa naissance : accueil des réfugiés espagnols fuyant la dictature de Franco, première machine à sulfater tractée par un cheval en 1939, l'exode précédant la guerre de 40, l'occupation allemande, les voyages à Auxerre en vélo avec les parents, la fanfare municipale, les glissades de la rue des Petits-Fossés en hiver, le ramassage des doryphores dans les pommes de terre, faute d'insecticide… L'heure aussi des premiers amours et de l'apprentissage de la danse au «*Cellia*», ancien cellier cistercien que l'on rejoignait à vélo pour le bal à Vincelottes, ou des bouquets venant fleurir les portes de chaque fille du village au 1er mai. Passage obligé par le Conseil de révision en 1954 et premier séjour au Maroc pour satisfaire aux obligations militaires, avant l'entrée dans la vie active : «*c'était le début de la mécanisation dans les vignes et à l'époque, mon père considérait qu'emprunter, c'était le déshonneur !*» Naissance des enfants, élection au Conseil municipal, premières mises en bouteilles, premier pressoir mécanique…

«*Plus de hue ! dia ! huo ! Remplacés petit à petit par les pétarades des moteurs*» L'époque aussi de ses premiers pas dans le Syndicat de défense de l'AOC Bourgogne Irancy, avant d'en devenir président en 1977 et la consécration suprême en 1998, avec l'obtention de l'AOC Irancy. Aujourd'hui retraité, «*Lonlon*» coule des jours heureux avec Mireille son épouse, entourés de leurs enfants et petits-enfants, dans le village qui l'a vu naître. Fier de voir le cirque qui l'entoure, implanté «*tout en vignes*» et de ce climat d'entraide qui perdure aujourd'hui encore chez les vignerons qui ont succédé aux générations d'antan. Un esprit « progressiste », toujours en phase avec son temps. Mémoire « Autour des pressoirs », mémoire d'un village de vignerons, mémoire de toute une vie…

Dominique Bernerd



Premières lignes manuscrites…



Les vins d'Irancy étaient déjà bien renommés au 19e siècle. La preuve avec cette carte de visite d'Urbain Foudriat, un lointain ancêtre de Léon

Magny

Le bois a fait la fête

Créée par l'ancien maire du village, Jean-Charles Lévêque, il y a 27 ans, la Fête du Bois a connu depuis des fortunes diverses, mais le Comité des Fêtes de Magny en relançant la manifestation en 2015, a su lui redonner un nouveau souffle.


Bruyant mais efficace !

La 14ème édition s'est déroulée le week-end dernier, réunissant plus d'un millier de personnes, pour magnifier le bois sous toutes ses formes et toutes ses utilisations. Une juste reconnaissance de l'activité humaine qui s'est exercée au fil des siècles dans ce territoire situé aux confins du département, portes naturelles du Morvan. Banc de scie mobile, tourneurs sur bois, tonnellerie, sabotier, charpentier, élagueur… Autant d'activités pour présenter le travail du bois, d'aujourd'hui et de naguère. Avec en point d'orgue de ces deux jours de fête, un show musical à la tronçonneuse le samedi soir, orchestré par Jacques Pisseneme, sculpteur d'arbres de son métier et virtuose de l'outil qui entre ses mains, se métamorphose en instrument aux sonorités «boisées», au fil de ses créations.


Jacques Pisseneme : sculpteur d'arbres et show man à la tronçonneuse

L'occasion également de se rappeler les métiers d'autrefois, ou devenus d'exception, comme avec les ateliers créatifs des dentelières ou les démonstrations de Jean-Charles Pommier, maréchal-Ferrant, reconnu Meilleur Ouvrier de France, venu en voisin, de La Roche en Brenil, en Côte d'Or. Ou de se remémorer sur le stand de la Confrèrie Saint-Nicolas de Cmanecy, l'épopée des flotteurs conduisant les trains de bois sur la rivière Yonne vers Paris, pour assurer le chauffage de ses habitants. Manière de se rappeler que le bois a de tous temps, accompagné l'activité humaine et contribué à son essort…

Dominique Bernerd


Le métier d'élagueur n'est pas toujours de tout repos…


Jean-Charles Prommer, maréchal-ferrant et meilleur ouvrier de France


Petit tour de navette-tracteur pour rejoindre le parking

Villiers-sur-Tholon

Un marché au goût vanille

«*Depuis le temps qu'on vous connaît, on s'est dit qu'il fallait peut-être qu'on vienne un jour !*» Une première expérience fructueuse pour ce couple venu en voisin de Charbuy, qui repart le cabas chargé à ras bord, du marché à la ferme organisé par la famille Boname à Villiers-sur-Tholon. Producteurs de poulets et poules pondeuses de plein air, d'asperges et de confitures, Ghislaine, Christian et Joël sont des habitués du genre, adeptes depuis toujours de la vente directe à la ferme et des marchés, au plus proche d'une clientèle, dont la fidélité n'a fait que croître au fil du temps. Chaque été, d'avril à septembre, les adeptes de produits du terroir se donnent rendez-vous le dernier vendredi de chaque mois, pour une ballade gastronomique au fil des stands d'un marché à la ferme, devenu référence en la matière. Avec en prime, la convivialité et le sourire de Christian, qui veille au grain en saluant chacun d'un mot de bienvenue.

Parfums vanillés et saveurs poivrées ont fait leur apparition cette année. Christian Boname a invité pour l'occasion, sa voisine du marché dominical de Chablis. Malgache d'origine, Chantal Tsarazara est installée avec son mari dans le Châtillonnais et a créé il y a cinq ans, son entreprise, pour commercialiser les produits importés directement de l'exploitation familiale installée au cœur de la réserve naturelle de Tsaratanana. Revenant de temps à autre sur la «*Grande Ile*» pour aider ses parents et ses frères lorsque le travail se fait plus pressant : «*c'est du poivre sauvage madame, qui pousse dans la montagne. Très doux et parfumé. Après j'ai encore plus fort si vous voulez. Sentez et goûtez…!*» En tubes, en fagots, à l'unité, les gousses de vanille font le reste du décor et apportent un parfum suave et sucré dans les allées du marché. Sucré comme l'accent chantant de Chantal, sans pareil, pour apporter un peu d'exotisme bienvenu, en ce petit bout de pays aillantais.

Dominique Bernerd

Des légumes venus en voisins, de Bleury



Chantal Tsarazara et Christian Boname... A quand une recette de poulet à la vanille !

Centre interprofessionnel laitier du Grand-Est

Perspectives laitières à terme

Conjoncture et perspectives des marchés laitiers, décrites par Véronique Pilet, économiste au Cniel, lors de l'assemblée générale de l'interprofession Grand-Est.



Daniel Muller (vice-président), Jean-Claude Perrin (trésorier), Véronique Pilet (Cniel), Nathalie Mairet (présidente) et Thierry Bajolet (directeur)

Le Centre interprofessionnel laitier du Grand-Est (Cil Ge) couvre vingt trois départements, dont neuf des dix de la région administrative du Grand-Est, les Ardennes exceptées. L'ex région Franche-Comté, l'Ile-de-France, la Côte-d'Or et l'Yonne viennent compléter son périmètre. Ce bassin dispose d'une référence de près de 3,5 milliards de litres de lait, soit 15 % de la production nationale. La même proportion que celle des livreurs, au nombre de 12 202. Sur ces territoires sont fabriqués 28 % des 1,7 Mt de fromages (hors fondus) produites à l'échelle nationale. C'est en rappelant ces grandes tendances que la présidente, la bourguignonne Nathalie Mairet, a ouvert la partie publique de l'assemblée générale le 29 juin, à Laxou.

Installation de 1.500 jeunes

Une des autres caractéristiques du bassin est la grande hétérogénéité des tailles d'exploitation, des structures et de la densité laitière. Un nombre important d'entreprises de transformation conservent leur siège localement. La Lorraine compte une tradition fromagère, tandis que l'Alsace s'est plus spécialisée dans les laits liquides et la Bourgogne dans les laits fermentés. Onze appellations d'origine protégée sont implantées à l'intérieur de ce bassin, où règne *«une réelle dynamique de la production»* estime Nathalie Mairet. Depuis 2011, la politique diligentée par le Cil a permis l'installation de 1 500 jeunes agriculteurs et la confortation de 55 000 producteurs, rappelle la présidente. Même si l'installation est un peu plus compliquée ces dernières années.

L'intervenante de cette demi-journée, Véronique Pilet, chef du service économique du Cniel, est revenue sur le contexte de forte crise laitière mondiale depuis deux ans. En cause, la surproduction et une demande stagnante. À l'abondance de l'offre depuis fin 2013 dans les grands bassins exportateurs, viennent s'ajouter la fin des quotas en Europe, puis l'embargo russe et enfin le recul des importations chinoises. Conséquence, le prix a fortement baissé passant de 400 €/1000 l en 2014 à 280 € à l'été 2016, pour remonter à 317 € en avril 2017. Dans le même temps, les charges à la production sont demeurées élevées et le revenu chute depuis deux ans. Véronique Pilet développe ensuite l'amélioration relative de la conjoncture depuis mi-2016 et la reprise des cotations des produits industriels. La poudre de lait écrémé est montée au-delà de 2 200 €/t fin 2016, pour redescendre à 2 000 €, un niveau qui laisse les experts *«dubitatifs»*, compte tenu de l'accumulation des stocks.

Jouer la démarcation

Concernant le beurre *«la situation est inédite, avec une croissance de semaine en semaine, sans voir de plafond, au-delà de 5 000 €/t»*. En France, la hausse concernée est celle du beurre industriel qui représente 11,5 % de la collecte. Cette évolution s'explique par l'effet cumulé de la baisse des volumes de lait ; de la réhabilitation de la matière grasse laitière dans l'alimentation et de la moindre proportion de matière grasse dans le lait, pour lequel on privilégiait la matière protéique. La reprise est moins évidente pour la protéine, du fait d'un niveau de stock d'intervention de poudre de lait écrémé très important, à hauteur de 350 000 t, soit 21 % de la production annuelle de l'Union. Enfin, pour les produits de consommation, les évolutions positives se font plutôt attendre.

Véronique Pilet se risque à quelques perspectives de moyen et long terme. *«Les experts tablent sur des croissances entre 5 et 10 % des marchés laitiers en valeur, à dix ans»*. La consommation a déjà progressé de 2,10 % par an sur les quinze dernières années. Un bémol toutefois sur le lait liquide qui souffre du changement des habitudes de consommation, et dont le repli est pronostiqué. Sur le marché intérieur français, les perspectives sont plus mitigées, avec une stagnation de la consommation et une baisse des prix au rayon crémerie. L'économiste du Cniel termine sur le défi *«pour tous les producteurs laitiers, de la création de valeur»*. La clé est, pour elle, la différenciation par les indications géographiques *«ou tout autre moyen»*. Elle cite en vrac : territoires et/ou solidarité amont ; nutrition santé ; bien-être animal ; proximité consommateur ; alimentation de la vache *«sans OGM, lait de foin»*. S'il existe une multiplicité de démarches, *«parfois le danger est collectif. Il faut s'emparer de la démarcation, afin d'éviter de se faire imposer des cahiers des charges ou des standards extérieurs à la filière»*.

JEAN-LUC MASSON

Emploi

Embauchez, c'est signé

Une convention de partenariat vient d'être signée entre les représentants de la profession agricole et Pôle Emploi BFC.



Lors de la réunion à Pouilly-en-Auxois, le 26 juillet.

Les acteurs régionaux de l'emploi et de la formation agricoles se sont récemment réunis afin de renouveler leur partenariat datant de 2013. Les futurs échanges et concertations entre les différents signataires (la CPRE, l'ANEFA, les JA, la FRSEA, la Chambre régionale d'agriculture et la direction régionale de Pôle Emploi BFC) permettront de gagner en efficacité dans le relai et la coordination des actions en termes d'emploi agricole.

Besoin de salariés

Plusieurs tendances ont été rappelées lors de cette réunion organisée à Pouilly-en-Auxois. La diminution de la main d'œuvre familiale et l'agrandissement des structures agricoles engendrent un besoin grandissant de salariés aussi bien permanents que saisonniers : aujourd'hui, près d'un quart des exploitations et entreprises agricoles emploient des salariés en BFC. La spécialisation des outils de production et la diversification des ateliers nécessitent pour leur part des besoins de compétences à tous les niveaux de qualification.

Le besoin de renouvellement des actifs agricoles est un autre point important, avec des porteurs de projet non issus du milieu agricole.

Objectifs de la convention

Axe 1 : échanger et analyser les données afin d'évaluer les besoins d'actifs de la branche (ex. : croiser les statistiques offres d'emploi pour mieux évaluer les métiers agricoles en tension). Axe 2 : favoriser l'insertion professionnelle en agriculture par une meilleure connaissance des métiers et des formations (ex. : présentation des métiers et des formations auprès des demandeurs d'emploi et de conseillers Pôle Emploi, visites d'exploitation). Axe 3 : fiabiliser et satisfaire les besoins en recrutement (ex. : développer les dispositifs de type Adema et immersion pour faciliter le positionnement des candidats). Axe 4 : Insérer, professionnaliser et contribuer à sécuriser les parcours professionnels des demandeurs d'emploi (ex. : formations à destination des demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle). Axe 5 : favoriser la création et la reprise d'entreprise (ex. : renforcer les liens entre le réseau créateurs d'entreprises de Pôle Emploi et les Points Accueil Installation pour améliorer l'accompagnement des porteurs de projet).



Budget de la Pac

Stéphane Travert au pied du mur

La fin du mois de juillet aura été marquée par un premier bras de fer entre la profession agricole et Stéphane Travert, ministre de l'agriculture. Il manque un milliard d'euros dans le budget des aides Pac du second pilier, un déficit que le gouvernement a décidé de combler en piochant dans le premier pilier, ce qui aura pour effet d'amputer les aides directes versées aux agriculteurs. Toutes les organisations agricoles crient au scandale et s'insurgent contre cette décision.

Le 27 juillet, Stéphane Travers a annoncé un transfert *«à hauteur de 4,2% des montants des crédits du premier pilier de la Pac vers le second pilier»*. Une mesure extrême destinée à combler le déficit budgétaire, qualifié *«d'impasse financière»* et estimé à au moins 853 millions d'euros. Le nouveau gouvernement a en effet découvert *«une insincérité budgétaire»*, dans la maquette de programmation des ICHN, dans le second pilier qui n'aurait pas été budgétée. Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, évoque aussi *«le gros cadavre»* laissé par le précédent ministre. La question se pose alors de trouver l'argent qui manque pour payer certaines aides du second pilier comme l'ICHN, mais aussi les aides bio, les mesures agro-environnementales (MAEC)... L'État envisagerait également la suppression de la part de financement national et européen pour l'aide au maintien de l'agriculture biologique. La France avait jusqu'au 1er août pour notifier à Bruxelles les modifications concernant ces sujets pour les années à venir (2018-2020).

Stéphane Travert a dû trancher rapidement, après une série de négociations bilatérales avec les organisations professionnelles et syndicales, qui l'ont laissé dans l'impasse. «*Bercy se débrouille et doit chercher. L'État a déjà prélevé 800 M€ à la profession en prenant les caisses des Chambres d'agriculture (55M€), de la MSA (490 M€) et du Fonds national de gestion des risques en agriculture (250 M€). Nous ne paierons pas deux fois»* a tempêté Christiane Lambert le 26 juillet dernier. En vain. Le ministre a acté un transfert plus important du premier vers le second pilier de la Pac, au-delà des 3,33% déjà entérinés. La France prélèvera 4,2% de plus, soit plus de 300 millions d'euros sur deux ans, rapatriés sur le second pilier. Et, de l'aveu même du ministère, il n'est même pas sûr que cette augmentation suffise à couvrir l'ensemble des besoins, car le chiffre avancé est le fait d'estimation à un instant *«T»*. Les syndicats agricoles évoquent pour leur part un montant d'au moins un milliard d'euros...

Histoire peut-être de ménager la chèvre et le chou, le ministre de l'Agriculture a annoncé le maintien du paiement redistributif à 10% à l'horizon 2018 (au lieu des 20% prévus initialement). D'une part, avec l'augmentation du prélèvement du premier vers le second pilier, il privilégie ainsi les exploitations d'élevage et les exploitations bio, au détriment des grosses structures. D'autre part, avec le maintien à 10% du paiement redistributif, il fait le choix de ménager les grandes exploitations et de pas favoriser davantage les exploitations de moins de 100 ha. Ce qui n'empêche pas la FNSEA de dénoncer *«un hold-up inacceptable sur les soutiens à l'agriculture»*. La potion amère ne passe pas, elle est considérée comme *«un très mauvais signal à l'heure du lancement des États Généraux de l'alimentation»*. Stéphane Travert considère pour sa part *«l'urgence de redonner de la confiance dans les Pouvoirs Publics»*... Vu les délais de paiement des aides Pac depuis deux ans et après ce nouveau cafouillage, la partie s'annonce plus que difficile.

Un concert de condamnations...

« Incompétence », « amateurisme »... dénoncent les JA. Pour la FNB comme pour la FNPL, « les éleveurs ne sont pas les banquiers de l'Etat ». L'AGPB de son côté dénonce un nouveau handicap pour les céréaliers et de nouvelles distorsions de concurrence au sein de l'europe. La CGB relève « un signal extrêmement négatif », tandis que l'AGPM demande des compensations et que la Fop appelle à la transparence budgétaire totale de la mise en oeuvre du développement rural en France. L'Agence bio craint une casse de la dynamique bio avec l'arrêt des aides au maintien et souligne la nécessité de pérenniser une part des subventions allouées par l'europe à la rémunération des services environnementaut rendus par l'agriculture biologique. De toute part les condamnations fusent après l'annonce du ministre. Les mots sont particulièrement durs pour condamner le comportement du gouvernement précédent, qui a laissé l'ardoise, et celui du gouvernement actuel qui a trouvé une solution qui ne satisfait personne et cristallise les mécontentements.

En bref

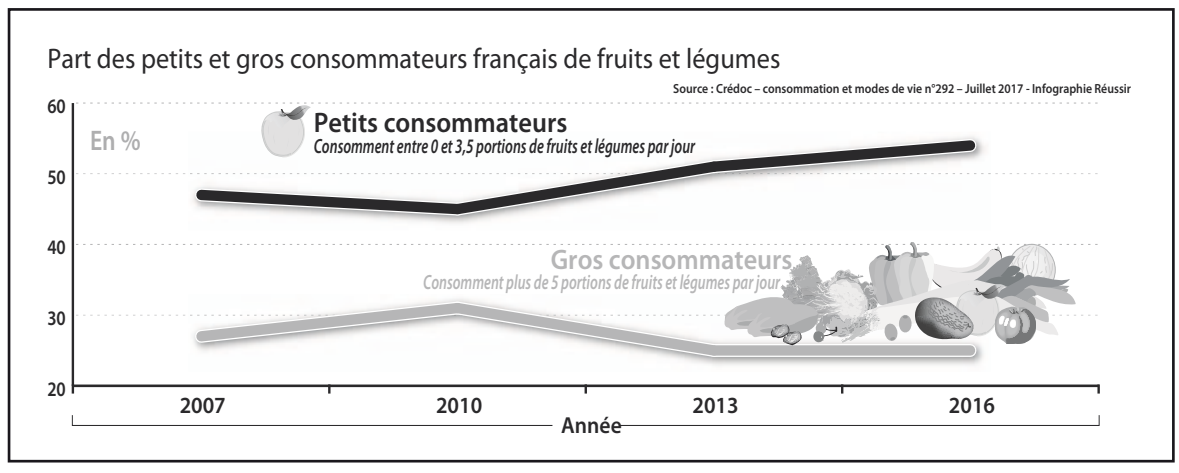
Un adulte sur deux est en surpoids ou obèse

C'est un fait, les Français prennent du poids et cela inquiète les services sanitaires. À l'occasion de la publication de la dernière enquête Inca 3 sur le comportement alimentaire des Français, une étude a été présentée sur leur poids. Ainsi, 16 % des jeunes de 0 à 17 ans sont en situation de surpoids ou d'obésité. Ce taux atteint 51 % pour les adultes (de 18 à 79 ans), et la part de personnes obèses s'élève à 17 %. L'alimentation est, bien sûr, en cause, avec des excès et des déséquilibres alimentaires. Mais l'Anses (agence sanitaire) met l'accent sur l'absence d'exercice physique, parlant d'une *"situation alarmante"*. En effet, un quart des 3 à 10 ans, la moitié des 11-14 ans, deux tiers des 15-17 ans et 80 % des adultes ont un comportement sédentaire. L'Anses le définit comme suit : passer au moins trois heures par jour devant un écran pour les jeunes, ou au moins trois heures d'activité sédentaire pour les adultes. Une situation qui s'est dégradée depuis la dernière étude du même type il y a sept ans, alors que les réseaux sociaux et les écrans de tout genre n'étaient pas autant généralisés.

INVITATION
PHILICOT
Cheptel HBC issu d'IA
Laëtitia et Benoit LAMARRE
Creusevaux - 71 540 RECLESNE
(à 15 min d'Autun)
ouvrent les portes de leur élevage
Les vendredi 18 et samedi 19 Août 2017
Des mâles d'automne, taureaux de deux ans seront proposés à la vente
Prix raisonnables
Catalogue disponible sur demande au 06.86.77.59.38
ou par mail : benoitlamarre@orange.fr

Alimentation

« 5 fruits et légumes par jour »... Une recommandation vite oubliée



Alors que la campagne de communication *«Mangez cinq fruits et légumes par jour»*, lancée en 2007 a porté ses fruits jusqu'à 2010, les Français semblent y accorder moins d'importance avec le temps. En 2007, seuls 27 % des Français de 18 ans et plus consommaient suffisamment de fruits et légumes (cinq portions par jour), indique une étude du Crédoc de juillet 2017. En 2010, la part montait à 31 %. Depuis, elle est retombée à 25 % (taux constaté en 2013 et 2016), en dessous même de son point de départ de 2007. Quant aux plus mauvais élèves (ceux qui consomment moins de 3,5 portions de fruits et légumes chaque jour), leur part a légèrement diminué entre 2007 et 2010, passant de 47 % à 45 %. Mais depuis 2013, plus de la moitié de la population française consomme moins de 3,5 portions de fruits et légumes par jour (51 % en 2013), et la part continue même d'augmenter (54 % en 2016).

Les perspectives ne sont pas réjouissantes, car les jeunes générations sont celles qui consomment le moins de fruits et légumes : 71 % des 18-24 ans consommaient moins de 3,5 portions par jour en 2016. Ils sont 67 % chez les 25-34 ans et 65 % chez les 35-49 ans. Sur cette tranche d'âge, l'évolution est impressionnante : en 2010, ils n'étaient que 48 % à consommer si peu de fruits et légumes. Seules les populations plus âgées (65 ans et plus) ont augmenté leur consommation de fruits et légumes sur la période : alors que 27 % d'entre eux étaient des petits consommateurs en 2010, leur part est tombée à 22 % en 2016.

SPACE 2017

PLANÈTE ÉLEVAGE | 12-15 Septembre | Parc-Expo RENNES



Plus de **1 400** exposants
(dont 1/3 d'internationaux) répartis
dans **11 halls** et **250 stands en air libre**.

Une surface d'exposition de **156 000** m².

Plus de **100 000** visiteurs professionnels,
dont **12 000** internationaux.

380 journalistes, dont **98** internationaux.

Plus de **700** animaux en présentation.

Chiffres du SPACE 2016

SPACE :
LE SALON QUI VOUS PROPOSE UNE OFFRE COMPLÈTE POUR TOUTES LES FILIÈRES : BOVINE (LAIT-VIANDE), PORCINE, AVICOLE, OVINE ET CUNICOLE



www.space.fr

@SPACERennes
#SPACE2017

info@space.fr / Tél. 02 23 48 28 80

LE SALON INTERNATIONAL DES PRODUCTIONS ANIMALES

phideel.fr - rennes

Fédération régionale

La simmental veut croire en son avenir

Marquée par la conjoncture laitière, la race perd en effectif au niveau régional mais trouve une bouffée d'oxygène dans la nouvelle offre génétique et se classe dans les races reconnues au niveau national en lait et en viande.

La fédération Simmental Rhône-Alpes Massif Central, à laquelle sont rattachés les éleveurs du Jura et de Saone et Loire, a tenu son assemblée générale mardi 25 juillet à Amange dans le Jura. Le point a été fait sur l'activité de la fédération par Serge Grange, président de la fédération régionale Simmental et sur celle de l'OES Simmental (Organisme et entreprise de sélection de la race) avec la présence de Jean Bernhard, président de l'OES, et de Jean-Baptiste Geoffray, technicien. Le Gaec Thurel a ensuite accueilli sur son exploitation l'après-midi les participants venus de toute la région.

Après une progression régulière des effectifs depuis vingt ans, la Simmental marque le pas depuis deux ans. *«Il faut sans doute y voir un lien de cause à effet avec la conjoncture laitière difficile que les éleveurs connaissent depuis trois ans»*, reconnaît Serge Grange. Les États généraux de l'alimentation qui viennent de s'ouvrir en France avec pour objectif affiché de redonner de la valeur au produit seront-ils suffisants pour améliorer le revenu des agriculteurs ? *«Nous espérons voir le bout du tunnel, nous ne demandons qu'à y croire, sachant que le problème de la filière laitière va bien au-delà de nos frontières»*.

Le marché de la génétique laitière est complètement atone depuis le début de cette crise et les éleveurs se posent beaucoup de questions : faut-il continuer à tout inséminer en race pure, maintenir une pression de sélection sur tout le troupeau ou alors utiliser de la semence sexée sur les meilleures souches et croiser le reste du troupeau ? La deuxième solution choisie dans beaucoup de races aboutit à une déstabilisation complète du marché du veau de croisement avec à la clé une chute des cours notamment au niveau des femelles, constate le président Serge Grange. *«Tout est question d'équilibre»*.

D'équilibre parlons-en justement, la race Simmental en est un bel exemple. *«Il nous faut absolument garder le cap de la mixité sans courir après l'une ou l'autre des races spécialisés»*, encourage le président de la fédération. *«Il ne faut pas avoir peur de dire que nous n'avons pas la même race que les autres. Avec des vaches à 7 000 kilos on peut vivre très bien, notre race peut aussi intéresser les éleveurs bios»*, ajoutent des éleveurs dans la salle.



Les associés du Gaec Thurel ont reçu les représenatns de la fédération Simmentale sur leur exploitation à Lavangeot.

Pour Franck David, élu en charge de l'agriculture au conseil départemental du Jura, la Simmental est une race mixte par excellence avec quantité de lait, qualité fromagère et aptitudes bouchères. Il se réjouit de la tenue de l'Open show génisse à Dole (39) cet automne avec, espère-t-il, une belle représentation de la race Simmental. L'appel est lancé.

Une filière viande Simmental

Le président de l'OES a évoqué ensuite quelques pistes de travail pour l'avenir. Un laboratoire hollandais étudie actuellement la digestibilité des laits, notamment pour répondre à la demande des marchés asiatiques. *«Aujourd'hui nous avons la chance d'avoir énormément de taureaux qui possèdent cette qualité, elle sera peut-être un avantage pour notre race.»* De même la qualité de la viande Simmental est reconnue et appréciée, notamment en restauration. Jean Bernhard estime à 1 500 tonnes par semaine la quantité de viande Simmental qui viennent d'Allemagne ou d'Autriche pour être consommée en France. «*Un abattoir à Bourg-en-Bresse voudrait mettre en place une filière viande Simmental. Nous n'en sommes qu'au début... Les races mixtes ont de l'avenir.*»

IP

La Simmental en chiffres

La fédération Simmental Rhône-Alpes Massif Central représente 7337 vaches soit 45 % des effectifs nationaux de vache contrôlées Simmental, des effectifs en baisse de 2,7 % en 2016. L'Aveyron est le département dont l'effectif demeure le plus important avec 3241 vaches contrôlees.

Le lait par vache à augmenté : 5 928 kg (303 jours) pour 39,7TB et 33,7 TP. Les résultats de la fédération en TB et TP sont proches des résultats nationaux moyens.

Résultats Contrôle laitier France en 2016 pour la Simmental française sur 16356 lactations (302 j) : 6 224 kg à 40,2 TB et 33,7 TP

Chronique ovine

Préparer le haras de béliers pour les luttes de fin d'été et de début d'automne

Pour être en pleine possession de leurs moyens, les béliers doivent présenter un bon état corporel à la mise en lutte sans pour cela être trop gras. Une note d'état corporel de 3 sur une échelle de 0 à 5 (de très maigre à très gras) est alors recommandée. Une alimentation équilibrée tout au long de l'année, y compris en vitamines et minéraux, est indispensable. Un flushing (+15 % d'énergie dans la ration) deux mois avant la mise à la reproduction est fortement conseillé. D'autre part, un parage et éventuellement un passage au pédiluve limite les boiteries.

Les jeunes béliers avec des brebis expérimentées

Pour les luttes de fin d'été et d'automne, les ratios recommandés pour une durée de trente cinq jours de lutte sont les suivants : un bélier pour quarante à cinquante brebis et un bélier pour vingt àvingt cinq agnelles. De plus, excepté pour les sélectionneurs (contrôle de paternité), disposer au moins deux béliers par lot de brebis est une sage précaution, et ce quelle que soit la taille du lot. Les impacts d'un bélier infertile sont ainsi moindres.Enfin, il est conseillé de mettre en lutte les béliers antenais, jeunes et inexpérimentés, avec des brebis adultes. Les béliers de trois à cinq ans peuvent saillir indifféremment des femelles adultes ou des agnelles, mais toujours en séparant les deux catégories pendant la lutte. Les mâles reproducteurs de plus de cinq ans sont à réformer. Quant aux jeunes de moins de dix huit mois (soit 25 % du haras de béliers pour assurer le renouvellement), ils ne sont pas mis en lutte car ils sont toujours en période de croissance.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage – Ciirpo)



Les béliers sont préparés deux mois avant à la lutte

Énergie

Affiner les fromages de chèvre grâce au solaire thermique

Cavet Picodon s'est lancé dans l'énergie solaire thermique pour limiter sa consommation en fuel.



Crédit : Pierre-Louis Berger

:La société Cavet Picodon a choisi d'installer 90 m2 de capteurs solaires en toiture pour s'affranchir d'une consommation en fuel très onéreuse et limiter les émissions de gaz à effet de serre

Comment limiter la consommation de fuel pour une entreprise très gourmande en énergie et en production d'eau chaude ? Quel système choisir pour l'amélioration énergétique en complément du fuel ? Pour répondre à ces questions essentielles pour assurer un bon développement de l'entreprise, Jean Christophe Cavet, 49 ans et gérant de la société Cavet Picodon à Dieulefit dans la Drôme, a fait appel, en 2009, à un consultant qui a établi un pré-diagnostic énergétique. «*Le consultant nous a donné trois pistes d'amélioration énergétique, dont le solaire thermique, que nous avons choisi. C'était la piste la plus rentable et la mieux adaptée à notre entreprise qui a entrepris une démarche écoresponsable depuis 2007*».

La société Cavet Picodon est une entreprise familiale. Déjà dans le passé, la consommation électrique était une préoccupation du père René Cavet et de l'oncle Roger Cavet. «*Aujourd'hui, l'entreprise doit faire face à une consommation plus élevée en fuel et à un besoin en eau chaude plus important notamment pour l'affinage des fromages de chèvres. L'investissement dans le solaire thermique s'avère rentable pour la société*»,explique Jean-Christophe Cavet. La PME, qui emploie treize salariés, est spécialisée dans l'affinage de fromages de chèvre fermier. Elle ne possède pas d'élevage en propre. Elle collecte uniquement les fromages frais de chèvre auprès de 24 producteurs locaux de Dieulefit et de la Drôme provençale. Elle collecte 200 tonnes par an de fromage de chèvre dont plus de 50 % en AOP. Les fromages sont salés, séchés et affinés selon différents stades : du frais au picodon AOP méthode de Dieulefit.

Réduction de 35 % de la consommation en fuel

La maison Cavet possède sur son site sa propre boutique de vente. En 2001, Jean-Christophe Cavet reprend la gérance de Cavet Picodon. La société est gourmande en énergie électrique. «*Dans l'atelier d'affinage, on fait du froid, du chaud, du sec et de l'humide. Avant l'installation des capteurs solaires, la production d'eau chaude était intégralement assurée par une chaudière au fuel. On a besoin d'eau chaude pour l'armoire de lavage de matériel, le séchage, l'affinage des fromages, la climatisation de locaux et le circuit d'eau chaude sanitaire pour le lave-mains, l'eau de lavage, etc. Nous avons réalisé des investissements pour augmenter notre production. Dès 2010, nous avons constaté une hausse de la consommation en fuel de l'ordre de 800 litres par mois car nous avions investi dans un séchoir plus puissant et plus performant. Tout cela a accru notre consommation en fuel. Il fallait trouver une solution alternative qui tienne compte de notre démarche écoresponsable*»,raconte Jean-Christophe Cavet.

La société choisit d'installer 90 m² de capteurs solaires en toiture pour s'affranchir d'une consommation en fuel très onéreuse et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Coût de l'installation : 90 000 Eur (panneaux solaires, système de régulation, module solaire, deux ballons tampons de 2 000 litres chacun et un ballon de 800 litres pour le stockage de l'eau chaude sanitaire). Il a fallu deux années pour monter le projet avec l'aide de l'Ademe et d'un bureau d'études. Le projet est classé lauréat par l'Ademe Auvergne Rhône-Alpes et reçoit une aide de 53 900 Eur dans le cadre du fonds chaleur.

Les premiers effets se font sentir. «*La couverture solaire permet de réduire de 35 % la consommation en fuel. On économise 7 000 litres de fuel par an. Le retour sur investissement est de six ans, c'est notre motivation principale économique*.»Quid de l'organisation du travail ? «*Cette installation thermique a, certes, nécessité des réglages dans l'organisation du travail mais n'a pas modifié le process de travail, les plannings, le temps de travail. C'est un investissement tout à fait profitable tant en terme économique que social*», soutient Jean-Christophe Cavet. La société veut faire partager son retour d'expérience auprès de la filière caprine et d'autres transformateurs spécialisés dans le fromage qui auraient l'intention de choisir une nouvelle piste d'amélioration énergétique.

PIERRE-LOUIS BERGER

Démarche

«La société ne fait aucune revente de l'électricité. Ce système produit uniquement de l'eau chaude. C'est une combinaison entre l'aspect économique et écologique. Nous sommes très préoccupés par l'environnement au sein de cette entreprise. Nous avons pris l'option solaire thermique auto-vidangeable. Nous avons besoin de produire 175 000 kWh en eau chaude. Le solaire produit 57 000 kWh en eau chaude, ce qui correspond à 16 tonnes de CO2 en moins sur le plan environnemental. Nous économisons 7 000 litres de fuel par an. Nous ne pensons pas stopper la consommation énergétique avec le fuel », résume Jean-Christophe Cavet.

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Chronique juridique

Rupture conventionnelle

La Direccte peut revenir sur un refus d'homologation d'une convention de rupture conventionnelle.

Une fois le délai de rétractation passé, la convention de rupture conventionnelle est transmise à la Direccte compétente qui dispose de quinze jours ouvrables pour instruire la demande et décider si la convention peut ou non être homologuée. Mais la Direccte peut-elle dans un premier temps refuser d'homologuer une convention de rupture puis finalement changer d'avis ?

C'est à cette question que la Cour de cassation a dû répondre, dans une affaire où l'administration avait en premier lieu refusé d'homologuer une convention de rupture conventionnelle au motif que l'employeur n'avait pas reconstitué les salaires du salarié pendant son arrêt maladie.

L'employeur ayant, quelques jours après ce refus, transmis les informations manquantes à l'administration, cette dernière décide finalement d'accorder l'homologation. Cette décision est ensuite contestée par le salarié, celui-ci considérant que qu'une convention de rupture qui a fait l'objet d'un refus d'homologation est nulle et ne peut donc pas faire l'objet d'une homologation ultérieure.

Mais la chambre sociale en décide autrement. Elle considère dans un arrêt du 12 mai dernier qu'une décision de refus d'homologation d'une convention de rupture conclue en application des dispositions des articles L1237-11 et suivants du Code du travail ne crée de droits acquis au profit des parties à la convention,



ni au profit des tiers, qu'une telle décision peut, par suite, être légalement retirée par son auteur. En d'autres termes, la Cour de cassation estime qu'il s'agit d'un acte administratif individuel non créateur de droits.

Cette procédure de retrait permettrait ainsi aux parties signataires d'une convention de rupture conventionnelle en cas de demande d'homologation incomplète aboutissant à un refus d'homologation, de fournir le cas échéant les informations manquantes sans avoir à respecter à nouveau toutes les étapes et les délais de procédure requis.

SABRINA JOLLY

▶ Votre réseau FDSEA vous informe

L'AEF Maintien de l'emploi en 5 questions

L'Accompagnement de l'effort de formation (AEF) Maintien de l'emploi aide les entreprises de moins de onze salariés qui rencontrent des difficultés d'ordre économique. Une aide de 3000€ versée pour maintenir l'emploi des salariés permanents.

L'AEF Maintien de l'emploi, c'est quoi ? Il s'agit d'une aide financière mise en place par le Fafsea (Fond national assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles) pour les entreprises rencontrant des difficultés d'ordre économique ou pour pallier aux conséquences des intempéries, comme tel a été le cas avec le gel dans plusieurs zones de notre région. Avec l'AEF, le salarié est maintenu dans son emploi tout en sécurisant son parcours professionnel.

A qui est-il destiné ? A toutes les entreprises de moins de 11 salariés qui rencontrent des difficultés passagères ou de circonstances exceptionnelles (intempéries, sinistres, difficultés d'approvisionnement...).

Comment ça marche ? Lors de la rencontre de difficultés, l'employeur contacte un prestataire de formation référencé (la FRSEA Bourgogne Franche Comté, via les FDSEA) pour se faire accompagner afin de mettre en place une formation interne pendant la période de baisse d'activité. Un protocole individuel de formation (PIF) est mis en place pour former le nouveau salarié dans l'entreprise – 200 heures sur 6 mois. La FDSEA joue un rôle d'accompagnateur dans le projet en s'occupant du dossier et de l'évaluation de la formation.

Quel est l'intérêt de l'AEF ? Cela permet aux entreprises de sécuriser les parcours professionnels des salariés en les maintenant dans l'emploi et en les formant pendant les périodes d'inactivité engendrées par des circonstances exceptionnelles ou des crises économiques au niveau de leur filière. Pour de plus amples informations, ou pour monter un dossier, n'hésitez pas à contacter le Service Emploi de votre FDSEA.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/07/2017	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National 19/07 au 25/07/17
Vaches viande (V)	U	Pas de cotations à ce jour	-	3,86 €	3,83 €
	R		3,55 €	3,58 €	3,49€
	O		3,25 €	-	3,18 €
Vaches mixte (M)	R		-	-	3,25 €
	O		3,00 €	-	3,11 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,82 €
	P		2,55 €	-	2,56 €
Génisses VML	U		4,30 €	4,57 €	4,28€
	R		3,75 €	3,90 €	3,60€
	O		3,10 €	-	3,14 €
Taureaux VML	URO		2,45 €	2,78 €	2,61 €

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 01/08/2017

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,83	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	2,91	2,71	
350-400 kg	-	2,86	-	
400-450 kg	-	2,83	-	
450-500 kg	-	2,75	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,52	
250-300 kg	-	2,65	-	
300-350 kg	-	2,69	2,56	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,49	
350-400 kg	-	2,59	2,54	
400-450 kg	-	2,60	2,46	
450-500 kg	-	2,39	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,51	2,35	
350-400 kg	-	2,54	-	
400-450 kg	-	2,50	2,42	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,53	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,30	2,05	1,90	
5 -10 ans	-	2,02	1,83	
+10 ans	-	1,84	1,62	
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,24	1,88	

Bovins : 722
Apports corrects pour la saison. 92% de vendus.

BROUTARDS : Forte demande et légère augmentation dans les lots valablement vaccinés de 380 kg et plus. Vente plus lente et placement plus aléatoire dans les sujets de second choix.

TAURILLONS : Vente correcte, mais le tri est sévère sur la qualité, et surtout sur les animaux trop âgés.

LAITONNES : Tarifs toujours attractifs pour les laitonnes bien préparées pour la demande italienne. Parallèlement, la marchandise médiocre ou trop légère peine à se placer sur l'Espagne.

GENISSES 18 MOIS : Bonne vente, mais tout comme les taurillons, les acheteurs sont très attentifs aux dépassements des âges

TAUREAUX : Cours sans changement.

VACHES/GENISSES 30 MOIS : Présentation de belle qualité entraînant une vente rapide et totale. Les vaches lourdes en bon état sont les plus recherchées

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 31/07/2017

Bovins (197)		
Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 370 kg	790 - 1010	2,59 - 2,73
380 à 405 kg	1060 - 1160	2,80 - 2,87
Taurillons d'herbe		
310 à 385 kg	770 - 1000	2,39 - 2,58
410 à 425 kg	1050 - 1120	2,58 - 2,65
Taureaux		
625 à 1010 kg	850 - 1580	1,36 - 1,79
Génisses		
290 à 420 kg (16-24mois)	580 - 1020	2,01 - 2,62
465 à 670 kg (24-36 mois)	830 - 1320	1,63 - 2,01
-Vaches		
Vaches légères	850 - 1140	
Vaches entre deux	1160 - 1350	
Vaches lourdes	1460 - 1790	

Vente rapide et quasi-totale en broutards et taurillons à des tarifs plus fermes en sujets supérieurs. Demande toujours forte en femelles valblement vaccinées FCO à des cours qui progressent.
En vaches, la demande s'oriente toujours sur les animaux viandés et lourds à des tarifs sensiblement reconduits.
Bovin gras : 1.

Prochain marché le lundi 7 août, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 19/07/2017

	U	R	O
Broutards			
←200 kg	-	-	
200 à 250 kg	2,96	2,78	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	-	2,73	
350 à 400 kg	-	-	
400 à 450 kg	-	-	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	-	2,75	
300 à 350 kg	-	-	
350 à 400 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	3,97	3,82	-
Vaches			
- 10 ans + 350 kg	3,90	3,72	-
de 5 à 10 ans	-	-	-
+ 10 ans	-	-	-

Broutards - Laitonnes : La demande reste orientée sur les broutards et laitonnes jeunes d'un certain poids. Les animaux de plus d'un an sont pénalisés

Vaches : La faible demande en bovins de boucherie entraîne un commerce plus calme dans les bêtes maigres.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/06/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	-	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg		-	-
Croisés c			
Mâles lég	2,75 €	2,45 €	-
Mâles mo	2,65 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Cotations non communiquées

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 24/07 au 30/07/2017*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,95 €	-
350 kg	-	2,86 €	-
400 kg	-	2,82 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,66 €	2,55 €
500 kg	-	2,47 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,63 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,48 €	-

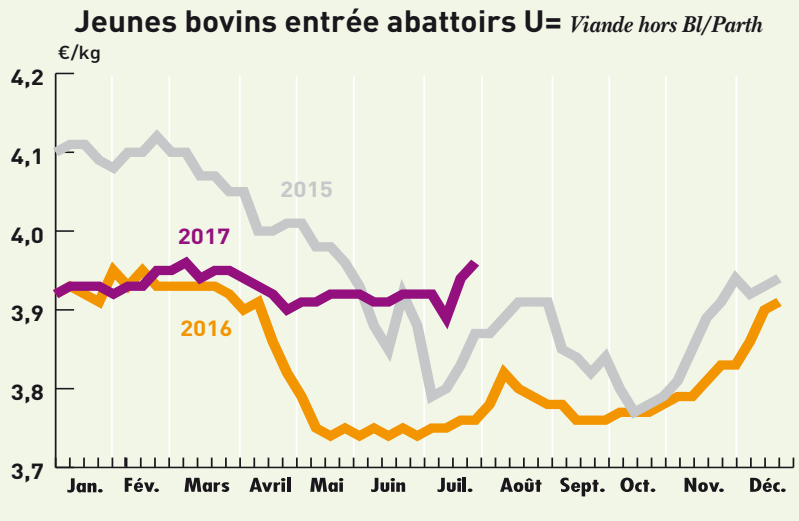
Tendance :
Marché calme et équilibré.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 24/07 au 30/07/2017*

	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Jeunes Bovins 12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	-	3,96 €	3,79 €	-			
Races mixte		-	3,45 €	3,45 €	3,43 €	-	
Races lait					-	-	3,16 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth							
- 10 ans +350 kg	4,02 €	3,90 €	3,80 €	3,55 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,99 €	3,88 €	3,79 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,33 €	3,25 €	-	
Races lait					-	2,91 €	2,86 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,53 €	4,29 €	4,04 €	3,90 €			

Tendance : Commerce calme surtout moins d'offre en JB.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 24/07 au 30/07/2017*

	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Jeunes Bovins 12 à 24 mois								
Viande hors BI/Parth	3,98 €	3,96 €	-	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth								
- 10 ans +350 kg	-	4,55 €	4,13 €	3,93 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,96 €	3,80 €				
Races mixte					3,24 €	3,32 €		
Races lait						-	2,87 €	2,82 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,73 €	4,50 €	4,22 €	4,01 €				

Tendances

SEM. 31/2017

Bovins de boucherie

Les besoins sont plus soutenus pour les zones de vacances du Sud du pays, mais on note un recul de la demande urbaine. Les tarifs sont juste maintenus dans les animaux haut de gamme, les bonnes femelles Charolaises ou les Limousines de qualité bouchère. Dans les réformes allaitantes, si les cours sont pratiquement reconduits, la vente demeure calme et surtout sélective au détriment des animaux bas de gamme, trop légers ou manquant de finition qui ne trouvent plus preneurs dans le maigre. En réformes laitières, les cours sont reconduits dans l'ensemble des bonnes vaches Frisonnes, et Montbéliardes. Les vaches maigres ou sans viande (P-) restent pénalisées. En jeunes bovins, l'activité commerciale est facilitée par la modestie saisonnière de l'offre et permet de renouer avec une orientation positive des cours dans les races à viande.

Broutards

L'activité commerciale se montre un peu plus régulière face au peu de commerce effectué sur la seconde moitié de juillet et avant la traditionnelle trêve des 15 premiers jours d'août où grand nombre d'exportateurs et engraisseurs seront en congés. Même si les besoins ne sont pas très importants, les acheteurs sont en grande majorité présents sur les marchés et la modestie de l'offre notamment sur les cadrans permet un écoulement assez régulier dans les bons sujets herbés ou pour les broutards de qualité, sans pour autant observer de grande variation tarifaire. Les transactions restent très compliquées dans les animaux de second choix. Pas de changement dans les femelles.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs ne forcent pas les mises en place pour des sorties qui correspondent aux vacances de Noël. L'activité commerciale est très tendue avec des acheteurs qui accentuent la pression sur les prix dans les veaux Frisons et Montbéliards. Le tri est très sévère à l'encontre des veaux inférieurs et les sujets maigreux de moins 45 kg sont invendables. La tension commerciale est également marquée dans les croisés laitiers avec des écarts de valorisation très importants entre la grande masse des veaux R et O et ceux de bonne conformation (U) peu nombreux. Dans les veaux allaitants, la commercialisation est normale avec des tarifs maintenus pour les veaux Charolais, Limousins, ou croisés viande de conformation supérieure ou viandés. Le tri est plus sévère dans le second choix. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/07/2017*

Agneaux (684)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		3,20 - 3,32	3,05 - 3,17
Gras (38-44 kg)	-	2,95 - 3,54	2,88 - 2,95
Gras (44-50 kg)	-	2,80 - 3,41	2,57 - 2,78
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (181)	**U *(mini-maxi)***	**R *(mini-maxi)***	**O *(mini-maxi)***
(-60 kg)	-	0,73 - 1,10	-
(+60 kg)	1,06 - 1,43	0,75 - 1,05	-
Divers			
Béliers (11) :	-	-	
Agneaux maigres : 103 à 113 €	-	3,19 - 3,42	-
Caprins (0) :		-	-
Boucs :			
Divers (0) :			

Ovins : 876 .
Agneaux : La météo capricieuse de ces derniers jours ne permet pas d'avoir une finission aussi parfaite que les semaines passées dans les agneaux. La qualité s'en trouve quelque peu inférieure, pour autant les lots supérieurs ont des tarifs facilemnt reconduit.
Brebis : Le commerce est moins atone mais les cours n'évoluent que très peu.
Prochain merché le lundi 31 juillet et 16 août (pesée 7h00 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30. Collecte de laine le mercredi 26 juillet de 9h30 à 11h00 àla Sicafome.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 24/07/2017*

Ovins : 210	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	100 - 145	2,23 - 3,30
Brebis	53 - 96	0,76 - 1,20
Béliers	-	-

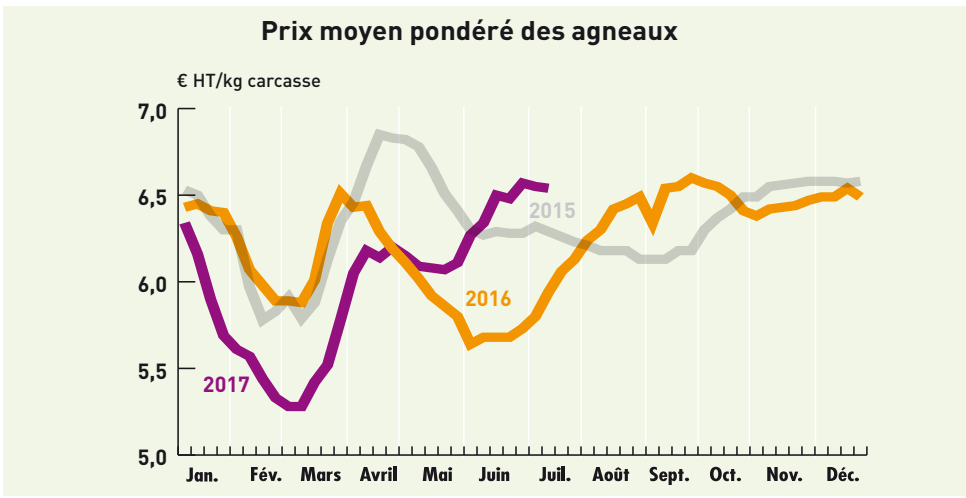
Pensez à annoncer vos ovins pour l'organisation du marché. Vente rapide et quasi-totale en agneaux à des tarifs qui progressent dans l'ensemble des catégories. Cours fermes en brebis. Aucun invendu.
Prochain marché le lundi 7 août aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 24/07 au 30/07/2017*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,74 €**	**6,33 €**
Couvert	16-19 kg	**6,86 €**	**6,69 €**	**6,32 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,86 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 24/07 au 30/07/2017*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,54 €	**6,57 €**	**2,48 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 24/07/2017 au 30/07/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,91 -0,01	6,84 -0,03	6,08 -0,11	-	-	-	-
	R Var.	6,50 =	6,60 -0,06	6,65 -0,02	-	6,70 -0,01	6,80 0,03	6,93 0,14	-
	O Var.	-	-	-	-	6,40 0,05	6,37 0,08	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,81 -0,04	6,83 -0,01	6,02 -0,03	-	6,86 0,06	6,69 0,02	6,24
	R Var.	6,46 -0,04	6,61 -0,02	6,62 =	6,03 =	6,74 =	6,69 =	6,53 -0,02	6,16 0,04
	O Var.	-	6,64 =	6,81 0,09	6,16	6,33 -0,02	6,32 0,04	6,16 -0,02	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,86 0,08	5,52 0,02	-
	O Var.	-	-	-	-		-	-	-

Zone nord : Agneaux : Commerce calme pour la saison, l'offre n'est pas abondante mais suffit à satisfaire le marché. Brebis : Demande active pour l'export vers l'Italie. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 31 juillet) :
«Cours facilement reconduits.»

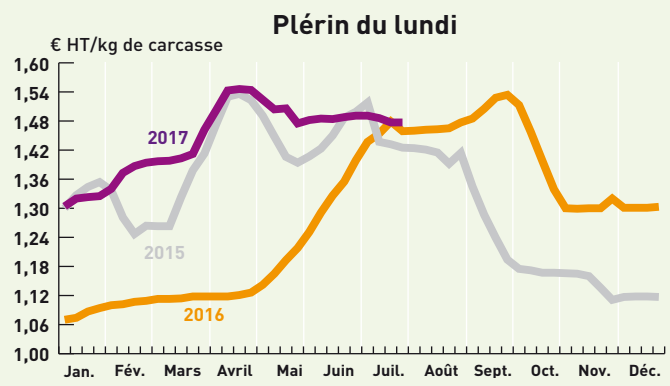
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 934 porcs présentés) — *Cotations du lundi 31 juillet 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,477 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 21/07 au 27/07/2017*

1,66 € /carcasse euros



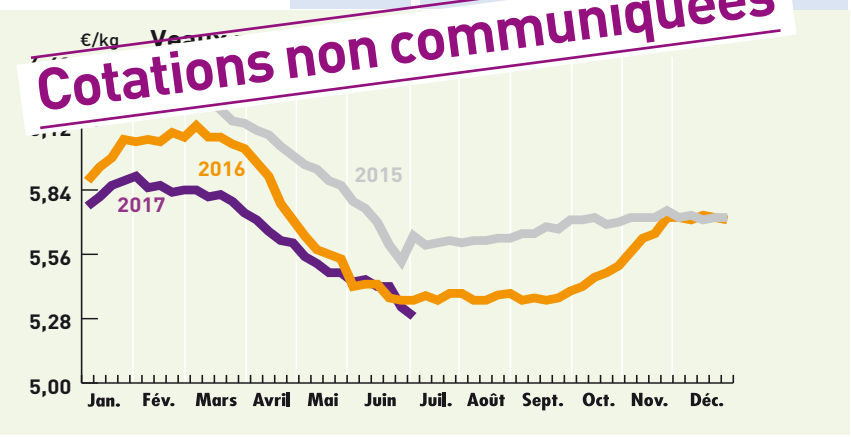
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 24/07 au 30/07/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,42 €**	-	-
U	-	**7,62 €**	**6,23 €**	-
R	-	**6,10 €**	**5,49 €**	-
O	-	-	-	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/06/17 au 30/06/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	87	570 - 640 €	400 - 440 €	230 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		220 - 310 €	160 - 200 €	145 - 175 €	100 - 200 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		330 - 440 €	260 - 320 €	235 - 270 €	210 - 280 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		490 - 570 €	340 - 400 €	270 - 300 €	310 - 370 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		190 - 280 €	150 - 200 €		105 €



Cotations non communiquées

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 24/07 au 30/07/2017*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,50 €**	**2,80 €**	-	-
Bons	-	**2,50 €**	**2,50 €**	

Céréales

Marché du 27 juillet 2017

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2017			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	meunier	6 de juil.	165	N C
Aube	meunier	juil.-déc.	161	N C
	fourrager	juil.-déc.	153	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	fourrager 62/63 kg/hl	août-déc.	140	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	6 de juil.	138	V C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or/Haute Saône		3 de juil.	145	N C
Yonne		3 de juil.	150	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'or/Haute Saône	50 kg/hl	août-déc.	153	C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2016**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		oct.-déc.	159	N C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or	Fourrager	août-déc.	205	N C
Yonne	Fourrager	août-déc.	205-	
	N C			
Aube	Fourrager	août-déc.	205	N C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	18% 1ère main	4 de juil.	174	T
	18% 1ère main	10 de juil.	176	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	160	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	161	T

Matériel

Tracteur

19 - Vds FENDT 308 turbomatic 97, moteur 400h coupleur clim, pneus neufs, rel susp avant 20.000 HT. Pirouette FELLA TH540D hydro 2000HT.
✆ **05 55 28 45 81**

A VENDRE
TRACTEUR de DEMONSTRATION
- MF 7720 Efficient Dyna 6 – 200 CV

TRACTEURS

- Claas Arion 640 Cebis	2008
- Deutz Agroton M600	2012
- Mc Cormick MC80	2002
- Same Antares 110	1994
- Ford 6610	1983
- MF 8210	2000
- MF 6480	2004
- MF 6475	2006
- MF 3645	1992
- MF 1080 – 2RM	1972
- MF 178 – 2RM	1968
- MF 30 – 2RM	1963

AUTOMOTEUR
- Berthoud 2006

SEMOIR
- Alpego 4 m 2008

ROULEAUX
- Gourdin VV 10 m 1980

MELANGEUSE
- Keenan 140 FP 2006

Sarl LUCAS et FILS
03 86 75 20 98

38 - Vds citerne Inox 10000 l. sur pieds horizontal 3500 euros, cuve inox 100 l : 300 euros.
✆ **06 75 04 60 70**

58 - RECHERCHE Claas Ares 557 ou 577 ou 617, pont avant suspendu (réf. 30VB1)
✆ **06 79 71 62 23**

58 - VENDS tracteur Deutz Agrotron 120, année 2005, 6 cylindres, 5 100 h., pneus arrières neufs, clim. révisée, TBE, 26 000 euros à débattre (réf. 30VB2)
✆ **06 81 59 40 44**

71 - Cse retr. vds tract. JD7700, JD6910, charrue 5 socs, combine Amazone 3 m, benne 10 t.
✆ **06 19 97 26 79 ou 03 85 32 37 03 HR**

74 - Vends tracteur Ford 5600, 7 000 h moteur refait, un râtelier balle ronde Jourdin, une cabine Ford.
✆ **06 13 58 53 15**

Travail sol

01 - Vds cause cessation charrue Huard 5 socs herse rotative 4m KV rouleau Cracker D 550. Semoir 4m pneumatique 32 disques accord. Rouleau frontal 4m Heva
✆ **0607682234**

39 - Vds sulfateuse Quivogne 320 charrue internatlionale
✆ **03 84 51 52 75**
entre 10h et 20h

Récolte

01 - Vds cse cessation RB 5920 Faucheuse charrue trisoc pulvé CT OK cornadis vibro semoir maïs engrais pirouette
✆ **04 79 81 04 19**

07 - Vds moissonneuse Someca M120 coupe 3,60m frein à revoir. Prix 3000 €
✆ **06 58 26 06 81/ 06 64 16 53 53**

18 - Vends trépigneuse-batteuse à un cheval, fixée sur benne Amplirol, facilitant le transport, essai possible.
✆ **06 08 54 35 29.**

39 - Vds godet à fumier multifonctions Lamy pour JCB ou autres - conteners métalliques palettisables 30 q - bennes 6 t Legrand et 3 t Duchesne - ensileuse portée 1 rg - séparateur à grains 50 q
✆ **03 84 70 02 77 le soir**

71 - Vds cause retraite 2 MB Claas consul B.E., ensileuse NH portée 1 rang, pulvé Hardi, 10 m.
✆ **06 87 44 87 52**

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ **06 21 49 50 89.**

Traitement

21 - VENDS pluvérisateur Evrard Meteor 20 m., 2 800 l., année 2002, 5 500 euros (réf. 310B)
✆ **06 80 76 12 75**

21 - VENDS pulvé traîné Berthoud Racer 2 500 litres, 27 m., DP Tronic, pneus 230-95-R48, tonne à eau Galva 3 000 l. sur chariot (réf. 3102)
✆ **03 80 93 24 14**

Distribution

21 - Cause retraite VENDS semoir Sulky Tramline, disques, toutes options, 3 m., 11 000 euros + semoir engrais DPX 28, pesée avec boitier, 6 000 euros, TBE. (réf. 3002)
✆ **06 63 41 19 75**

Epandage

55 - Vends cause regroupement, pulvérisateur 28 m toutes options, Gps, 2011, état impeccable, roues 270/95R46, 13/6R28, Combiné Perrein Packer.
✆ **06 20 70 13 52**

Agri. divers

01 - Vds tombereau + char monté sur pneu prix à débattre
✆ **06 76 24 69 30**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, - tracteurs Claas John Deere, NH, Fahr, Fiat, MF, Renault Fendt, welger et autres (réf. 310A)
✆ **06 29 81 80 05**

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 36- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds cause retraite faneuse Claas Volto 58, excellent état de 2009 : 4500 euros HT.
✆ **06 14 53 72 48**

38 - GAEC Les Délices du Berger cède matériel de fabrication pour transformation laitière,réservation possible par tel ou mail pour prendre connaissance de la liste
✆ **06 45 13 05 00**

38 - 1 couloir de contention Maréchal : 3500 euros - 1 remorque élévatrice (5 Tonnes) : 5500 euros - 1 bétaillère 7 bêtes (tracteur) : 700 euros - 1 remorque (4mx2m) essieux bougies pneus 23x12 gonflés mousse : 1600 euros - 2 rooues complètes 26x12-380 gonflés caoutchouc (4T par roue) (33 kg la roue) : 500 euros - 1 remorque basculante 10 tonnes camion transformé : 1500 euros - 1 sulfateuse tecnoma 2000 l trainée 12 m Hardy : 500 euros - 1 semoir maïs 4 rangs Nodet : 500 euros.
✆ **06 71 69 97 76**

42 - Vds dessileuse Silodis 5000 + bétaillère tracteur MF 6445 et 6235 cse retraite
✆ **06 86 31 20 99**

58 - Cause cessation VENDS bol mélangeuse Kuhn Audureau 1360, - pailleuse Abeille 12 Lucas, - semoir 4 m. Kuhn Nodet, - tracteur Fendt 714, 4 RM, Vario, - bétaillère Rolland 9 m. Tandem, - Renault 951, 4 RM, - vis à grain Bouchard 12 m., diam. 200 + chariot, - pulvé . 800 l. Berthoud porté, - brabant 6 fers Overum, - décompacteur Razol 6 dents Mitchel, - dérouleuse bottes rondes Lerin, divers matériels. SCEA de Dornant 58300 Devay (réf. 31VB1)
✆ **06 36 76 43 44 - Gilles Guillaumin 06 15 01 71 67 Lionnel Buisson**

Véhicule

Tourisme

38 - Vends Mégane 2 de 2005, 1,4 - 16 v, 71000 km, climat. grise trés bon état CT OK : 4000 euros à déb.
✆ **06 15 37 12 95**

84 - Vds Renault Kangoo 4X4 an.2003 diesel 150 000 km. B.E., 1ère main. Prix à débattre.
✆ **06 26 42 13 38**

Achat-Vente

Récolte

01 - 01- Vds foin BR 2017 55T env à prendre au champs. Prix à discuter
✆ **06 75 35 58 83**

01 - Vds cause cessation GA Kuhn 4521 GF Pottinger 69 N6T BR Krone 120 x 120 combi Amazon 4 m.
✆ **06 84 80 36 68**

01 - Vds 70 BR foin 2015 diam 150
✆ **06 86 68 30 27**

01 - Vds joli maïs pour ensilage 12 ha prix à l'hectare canton de Montrevel en Bresse +paille 2017 BR 120x130 prix 60 euros la tonne
✆ **06 74 18 42 54**

01 - Vds joli maïs pour ensilage 12 ha prix à l'hectare canton de Montrevel en Bresse +paille 2017 BR 120x130 prix 60 euros la tonne
✆ **06 74 18 42 54**



21 - VENDS paille blé et avoine Bio à prendre sur le champ. (réf. 300A)
✆ **06 50 68 97 99**

42 - Prod. vds très belle paille diam 130, grain blé, orge, maïs ensil., épis diam. 120, livré
✆ **06 66 93 88 00 St Galmier**

58 - VENDS foin, paille récolte 2017, tous formats, rondes, enrubannage ou carrées, analyse sur demande, livraison assurée. (réf. 300C)
✆ **06 76 50 23 86 - scea-du-canal@orange.fr**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

18 - Vds maïs grain en ensilage, 75 ha possible.
✆ **06 80 41 87 13.**

39 - vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vds paille br 2017 + sacs avoine de printemps
✆ **06 17 52 60 51**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize géant d'hiver. GAEC Duchamp 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Bât. Pro.

89 - CEDE hangar 80 m2, deux travées, charpente bois à démonter. (réf. 3001)
✆ **06 07 27 41 38**

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Divers

01 - Vds scie à ruban volan 65 cm. Pompe tracteur 50 cm. Compteur irrigation. Cultivateurs 20 dents 4m repliable.
✆ **04 72 05 80 47**

42 - urgent vds V L prim'Holstein prêtes + salle de traite cse reconversion
✆ **06 79 96 24 24**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

ALLIANCE
Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 48.15 - 15 T C.U
Porte hydraulique
15 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR sur boutique.reussir.fr

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
✆ 01 49 84 94 28
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGS - Photos non contractuelles

69 - Vds cuisinière gaz 2 fours 5 brûleurs prix 100 euros.
✆ **04 74 04 27 36 ou 06 08 27 44 74**

Location

Agricole

07 - Location 7ha abricotiers Soyons
✆ **06 89 09 89 88**

69 - A louer stabulation à logettes sur caillebotis pour 30 génisses plus stockage foins peut effectuer soins et surveillance.
✆ **04 74 26 56 28**

Autre

63 - Loue à Orcival en Auvergne (63), maison rénovée, tout confort, 350 euro/sem.
✆ **06 10 52 90 73**

Offre

Emploi

SOMAC Concession Massey Ferguson
Recherche (h/f)
pour sa base de Soucy (89)
MÉCANICIEN Matériels Agricoles
Expérience souhaitée
Envoyer candidature à :
SOMAC - 5, pass. Gutenberg
10120 St André-les-Vergers
ou somac@somac-sa.fr

39 - Gaec 3 associés zone AOC comté cherche apprenti ou stagiaire BTSA ou CS lait en vue d'installation ou fin d'étude à la rech. d'installation
✆ **06 75 10 93 09**

69 - Chauffeur poids lourd 19 T. livraison plants maraicher Rhône Alpes Auvergne. Poste polyvalent 70% - 30%. Permis C + Fimo à jour. Rémunération expérience.
✆ **04 78 19 11 39**

69 - Rhône cherche ouvrier agricole polyvalent pour réaliser les soins aux animaux et l'entretien des bâtiments. CDD temps plein, possibilité évolution en CDI.
✆ **06 86 56 17 75**

69 - Cherche fils ou fille d'agriculteur pour conduite machine à vendanger début septembre.
✆ **06 72 33 83 14**

71 - Recherche personne disponible de suite pour polyculture-élevage, CDD, parrainage-voir plus.
✆ **06 08 87 02 38**

Service

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

Concessionnaire
MASSEY FERGUSON
Recrute
COMMERCIAL (H/F)
Forte expérience vente machines agricoles autonome et motivé (e)
Envoyer CV + lettre motivation à
alain.sarllucas@orange.fr - Tel 03.86.75.20.98

Alabeurthe
Spécialisée dans la vente, livraison, mise en route et SAV de matériels viti-vinicoles, la Société ALABEURTHE recrute pour son Agence basée à Chablis

Technico-Commercial Viticole H/F
- Réaliser la prospection terrain et téléphonique ;
- Accueillir, conseiller et proposer une solution technique et commerciale à nos clients
- Négocier les prix, les quantités et les délais de livraison auprès des fournisseurs
- Assurer le suivi commercial, technique, administratif et financier de son secteur

Profil :
Bac +2/3 dans le domaine commercial ou de la vente
5 à 10 ans d'expérience dans la commercialisation de matériels
Passionné et curieux, vous faites de chaque vente un chalenge
Doté d'un excellent relationnel, l'écoute et le conseil sont pour vous deux clefs d'une vente réussie
Autonome, persévérant et dynamique, vous définissez les priorités pour optimiser vos actions et être réactif
Professionnel impliqué, vous avez une forte capacité à travailler en équipe et en transverse avec les différents services de l'entreprise.

Contact : Votre candidature (CV+LM) est à envoyer à Madame Charlotte TARDIT, Responsable RH : rh@alabeurthe.com

NEW HOLLAND AGRICULTURE — BouMatic
ELEVAGE SERVICE
RECRUTE
> SITE DES ARSURES
1 MAGASINIER libre-service orienté élevage
1 ÉLECTROTECHNICIEN montage machine à traire (débutant accepté)
> SITE DE TAVAUX
1 MAGASINIER atelier
1 MAGASINIER libre-service
1 RESPONSABLE pièces/services avec première expérience magasin et/ou mécanique exigée

21 - Domaine viticole CHERCHE pour vendanges 2017, conducteur enjambeur, expérience exigée, début 5 - 10 septembre (réf. 3101)
✆ **03 80 21 61 82**

89 - Constructeur puits et forages, rech d'eau sur 89-21-58-71, Serge Poinsot (2703)
✆ **03 86 55 98 85 ou 06 86 01 50 99**

Demande

Emploi

38 - Retraite secteur agri tous permis FCO carte conducteur à jour rech. saison maïs semis connaissance MB + TR.
✆ **07 60 27 73 24**

71 - Urgent recherche travail matin de 8 h à 11 h. Tous secteurs d'activités (sauf restauration) : aide à domicile, aide cuisinière, vendanges, usine conditionnement produits, secteur Crêches/S-Belleville.
✆ **04 74 04 48 61**

71 - Recherche emploi d'ouvrier ou de chauffeur agricole à 30 km aux alentour de La Clayette.
✆ **06 77 61 75 10**

Mariage

Rencontre

42 - Jf de couleur 36 ans désire rencont. homme sérieux pour relation durable
✆ **06 77 80 57 88**

Animaux

Bovin

39 - Vds VL et génisses prêtes août sept. + VL en lactation race primholstein cause cessation
✆ **06 83 21 83 18**

Elevage Charolais
DESSERT Maurice
« Les Sillets » - 03210 MARIGNY
"Le bien-naître à votre portée"
DÈS MAINTENANT, RÉSERVEZ VOTRE FUTUR REPRODUCTEUR,
capable d'améliorer aptitude au vêlage, lait, forme des trayons, finesse d'os et potentiel de croissance.
Renseignements au 06 88 96 23 63

42 - Vds génisses Prim ho terme 18/08 - 28/08 - 23/09 père Cael Jessic Magnetism Tb origine - Panissieres
✆ **06 80 95 95 25**

57 - Vends 10 génisses + 27 vaches Salers pleines de Charolais.
✆ **06 87 78 85 49**

VENDS
6 GÉNISSES PLEINES
vêlage automne
Elevage Charolais
DESSERT Maurice
03210 MARIGNY
06 88 96 23 63

58 - VENDS cause retraite 20 vaches Limousines nées sans corne avec leurs veaux, moyenne d'âge 5 ans, bonne conformation, docile, desc. Useilla sans corne, Viking. pleine d'un taureau sans corne. Elevage IBR A (réf. 31VB2)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

69 - Achète laitonnes charolaise vaccinées FCO pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vends cause cessation vaches génisses 66x46 terme aout septembre.
✆ **06 89 89 58 20 ou 06 82 48 42 91**

71 - Vds Taureaux HBC viande et gabarit à l'herbe sans complémentation, GAEC Goulliard (réf 280B)
✆ **06 74 09 49 89**

Caprin

71 - Vds bouc alpin, issu IA, age 4 ans, écorné, 150 €.
✆ **03 85 33 33 04**

Ovin

26 - Vds troupeau ovin viande. Elevage BIO.
✆ **06 46 67 62 00**

74 - Vends béliers reproduction race Sulfok, 4 de 6 mois, 2 de 14 mois.
✆ **06 81 57 34 42 HR**

Equin

18 - VENDS chevaux sport non dressés, dociles, cause cessation (réf - 29VB2)
✆ **06 10 65 06 92**

Chien

26 - Vds 2chiots border colie nés le 20/01/2017 non LOF parents excellents mere lisa 158wem Siret 34924390700012
✆ **06 83 49 81 50**

38 - Vend un chiot Beauceron mâle né le 15 janvier 17, pure race identifié vacciné prix bas, portée de 6 chiots, N° mère : 250268710160558.
✆ **06 41 50 57 34**

39 - vds chiots bergers des Pyrénées ou Labrits nés le 01/05/2017 mâles et femelles - non LOF. Le père noir, la mère fauve charbonnée. Les chiots (7) sont charbonnés avec des variantes plus ou moins noires. Peuvent convenir pour travail sur troupeau, garde, très bonne compagnie et/ou agility. Les parents sont bons gardiens et très affecteux. Aboient peu et ne fuient pas. Chiots élevés à la campagne en présence d'autres animaux. Visite possible et reng par mail (baudot.bvs@orange.fr) ou tél . N) siret 403753932
✆ **06 44 14 06 16**

69 - Vds portée de 5 magnifiques chiots Berger Allemand non LOF nés le 02/06/2017. Parents visibles. N° mère 2502687331053190 SIREN 390 880 888.
✆ **04 74 26 30 71**

70 - Vds 5 chiots Beauceron nés 6/06/17 NON LOF parents visibles, SIREN 827464819.
✆ **07 81 90 45 82**

70 - Libre de suite Bouvier Appenzell m,le et femelle. Mère n∞250269201007177. Siret : 40803096300016.
✆ **03 84 78 85 35**

Chasse

À LOUER
CHASSE dans la forêt communale de Pasilly :
Superficie 36 ha 79 - Durée bail 9 ans
Mise à prix : 498.87 € (indexation blé fermage)
Adresser votre offre à la Mairie de Pasilly (89310) sous pli cacheté **avant le 25 Août 2017 dernier délai.**
Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie de Pasilly au 03.86.82.65.92 le mercredi entre 17h et 19h ou le vendredi entre 9h et 12h

Viticulture

offre d'emploi

VENDANGES

21 - RECHERCHE vendangeurs H/F début septembre environ 7 jours, nourri le midi. Monthelie (réf. 31VB3)
✆ **06 07 48 35 47**

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais fin août début septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 15 jours. thierry.canard@wanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

69 - Entreprise familiale cherche vendangeurs(euses) en beaujolais pour début septembre, nourri logé. Pour 5/6 jours.
✆ **06 13 52 27 12**

69 - Cherche vendangeurs porteurs en beaujolais à partir du 28/08 nourris logés - 10 jours.
✆ **06 09 20 59 45**

69 - Cherche vendangeurs(euses) nourris logés 14 jrs environ début septembre. Ambiance familiale.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

69 - Ch. chauffeur tracteur porteur pour vendanges début septembre 8 jours.
✆ **06 85 67 82 35**

69 - Cherche aide vinificateur du 21 août pour 1 mois secteur St Lager.
✆ **04 74 66 04 46 ou 06 59 75 16 50**

69 - Recherche vendangeurs(ses) Beaujolais fin août début sept 10 j. environ nourris logés.
✆ **04 74 66 85 59**

69 - Beaujolais recrute vendangeurs H/F 13 jours déb. septembre, milieu agricole préf., motivés, nourris, logés. VOLUET Guy, Julienas (69)
✆ **04 74 04 45 67**

69 - Beaujolais ch. vendangeurs (ses) fin août nourris logés 10 jours.
✆ **04 74 03 48 61 ou 06 80 36 22 88**

69 - Ch. vendangeur(euse) chauf. tracteur expérimenté jeune retraité nourri logé 6/7 jours.
✆ **04 74 03 31 04**

69 - Cherche vendangeurs avec expérience sérieux et motivés pour fin aout nourris logés ou grande journée.
✆ **06 88 56 69 49**

69 - Viti Beaujolais chr fils ou filles agri pour VENDANGES, vers fin août 2017, nourris/logés
✆ **04 74 04 21 08**

71 - Recherche vendangeurs motivés pour 10 jours à partir du 25/08, non nourris, non logés à Lugny.
✆ **03 85 20 15 93**

71 - Recherche vendangeurs nourris-logés, tarifs préfectoraux, début septembre.
✆ **03 85 37 19 46 ou 06 27 26 57 55**



Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme ROUSSEY ELIANE décédée le 30/01/2015 à CHENOVE (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212007427/PC.

AL213119472

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. JALLET JEAN LUC décédé le 22/03/2013 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218006700/PC.

AL213119474

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GODARD SIMONE décédée le 10/09/2014 à SEMUR EN AUXOIS (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212007514/PC.

AL213119479

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. ROBERT CHRISTIAN décédé le 16/12/2014 à QUETIGNY (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218004886/SG.

AL213119644

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme DALAIS Ginette décédée le 26/01/2016 à QUETIGNY (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218008788/FH.

AL213119655

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme ERVEL Evelyne décédée le 14/08/2016 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218014032/FH.

AL213119657

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BELLET Jean décédé le 24/07/2014 à SAULIEU (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218008796/FH.

AL213119658

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. MONMOUSSEAU Jean-Pierre décédé le 15/06/2016 à GENLIS (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218013628/FH.

AL213119659

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. LAROCHE Andrée décédé le 14/09/2016 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218014035/FH.

AL213119660

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. GUIGNIER François décédé le 15/08/2012 à ALISE SAINTE REINE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218012061/FH.

AL213119661

Par décision du TGI de DIJON en date du 20/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MONTENOT JEAN PAUL décédé le 18/01/2017 à DIJON (21). Réf. 0218019397/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL213119665

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CLAIR JEANNE décédée le 02/08/2012 à SEURRE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218006667/PC.

AL213119671

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. PERRIN JACK décédé le 30/01/2015 à Dijon (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212007431/PC.

AL213119672

Par décision du TGI de DIJON en date du 10/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MALICROT ANDRE décédé le 25/03/2016 à AUXONNE (21). Réf. 0218019399/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL213119679

Par décision du TGI de DIJON en date du 10/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme ZANELLA DENISE décédée le 10/10/2014 à SANTENAY (21). Réf. 0218019402/DS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL213119680

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de **M. MOREAU MICHEL** décédé le 20/07/2012 à Semur en Auxois (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218003083/IS.

AL213119701

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. KOSCIELNY RYSZARD décédé le 19/01/2016 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218008786/IS.

AL213119702

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. MARTEL GERARD décédé le 05/08/2015 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218003402/IS.

AL213119703

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. JACQUES CHRISTOPHE décédé le 28/10/2015 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218009572/IS.

AL213119704

DÉMISSION

DÉMISSION

Par AGO du 30/06/2017 SARL SRC AUTO - capital 20 000 EUR - siège 7 rue de la Petite Fin 21121 Fontaine Les Dijon - 512 193 152 RCS Dijon - a pris acte de la démission du gérant M. Thomas ROBLOT à compter de ce jour et modifier l'article 11 des statuts.

AL213119674

SARL GARAGE BERG

L'associé unique de la SARL GARAGE BERG - capital 7622,45 EUR - siège 7 rue de la Petite Fin 21121 Fontaine-Les-Dijon - 950 494 773 RCS Dijon - a pris acte le 30/06/2017 à effet

le même jour de la démission du cogérant M. Thomas ROBLOT.

AL213119689

DÉMISSION

Par AGO du 30/06/2017 SCI DATHOM - capital 258 000 EUR - siège 7 rue de la Petite Fin 21121 Fontaine-Les-Dijon - 790 897 581 RCS Dijon - a pris acte de la démission du

gérant M. Thomas ROBLOT à compter de ce jour et modifier l'article 16 des statuts.

AL213119693

AVIS

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne

AVIS

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 255,31 euros par titre.

Il assure un rendement de 7,4% par rapport au prix de référence au 30 juin 2016, en intégrant le versement du dividende de 3,90 euros en avril 2017.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne du 21 juillet 2017 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2017.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2017 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2017.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL213119690

TRANSFERT DE SIÈGE

ORTHO MULTI CONCEPT - OMC

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros Siège social : 2B, avenue du Général Canzio 21 240 Talant 443 159 157 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2017, le siège social a été transféré à Dijon (21000) – 126 Route d'Ahuy, à compter du 1er juin 2017. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Adoption du sigle : OMC et modification de l'article 3 des statuts. Mention au RCS de Dijon.

AL213119608

FRANCAISE DE L'OR

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 28 rue Charrue 21000 Dijon 530 293 067 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 10 juillet 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FRANCAISE DE L'OR a décidé de transférer le siège social du 28 rue Charrue, 21000 Dijon au 9 Place Denfert Rochereau, 25200 Montbéliard, à compter du 10 juillet 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La gérance

AL213119666

MODIFICATION DE CAPITAL

PASCAL LOICHET

Société à responsabilité limitée au capital de 465 000 euros porté à 575 592,50 euros Siège social : Moulin de Prissey 21700 Preneaux-Prissey 410 289 185 RCS Dijon

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 25 juillet 2017 que le

capital social a été augmenté de 110 592,50 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à quatre cent soixante-cinq mille (465 000) euros

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cinq cent soixante-quinze mille cinq cent quatre-vingt-douze euros et cinquante centimes (575 592,50 euros).

Pour avis.

AL213119651

MODIFICATION DE STATUTS

SARL FILEAS Cabinet d'avocats 14 rue Jean de Cirey 21000 Dijon

WEBDRONE

Société par actions simplifiée au capital de 161 553 euros porté à 177 708 euros Siège social : 64 Rue de Sully 21000 Dijon 534 093 349 RCS Dijon

En date du 22 mai 2017 un procès-verbal des décisions du Président a transféré le siège social de la société au 52 Avenue Françoise Giroud, 21000 Dijon à compter de ce jour et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 juin 2017,

Du certificat de dépôt des fonds établi le 16 juin 2017,

Du procès-verbal des décisions du Président du 16 juin 2017 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 16 155 euros par émission de 16 155 actions nouvelles de numéraire, et porté de 161 553 euros à 177 708 euros.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

AL213119694

PAUL THEVENIN

Société à responsabilité limitée au capital de 8 160 euros Siège social : Avenue Charles de Gaulle 21200 Beaune 325 856 276 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier et de reformuler l'objet social dont la rédaction est désormais la suivante :

La société a pour objet en France et à l'Etranger :

l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété

de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, viticole, commercial ou industriel, l'acquisition, par quel que moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts, par quelque moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, agricoles, industrielles, financières, mobilières et immobilières ;la réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne ;

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale « PAUL THEVENIN » par « GOICHOT FRERES ». Enfin, il a été nommé Monsieur Adrien GOICHOT, demeurant à Meurceuil (21190) - 21 rue Paul Masson en qualité de gérant, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur André GOICHOT, démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis la Gérance

AL213119677

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats 6 rue Louis de Broglie 21000 Dijon

FERRIOT DISTRIBUTION

SARL au capital de 268 100 euros Siège social : 05 rue Ratzeburg 21400 Chatillon sur Seine RCS Dijon 750 631 301

Objet social à compter du 1 juillet 2017

Ancienne mention :

- la gestion de tous projets d'aménagement, de rénovation et d'amélioration intérieurs et extérieurs de locaux professionnels et d'habitat dont notamment prospection, étude, conception, commercialisation,

- la réalisation en sous-traitance des travaux d'aménagement, de rénovation et d'amélioration,

- le suivi des travaux,

- et la maîtrise d'ouvrage.

Nouvelle mention

- la prise de participations dans toutes sociétés, quels que soient leur forme et leur objet,

- l'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, l'administration la gestion desdites participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières.

Pour avis, le gérant : Olivier FERRIOT.

AL213119696

ROUGIER CONSEILS Société d'Avocats au Barreau de Mulhouse 64, rue Jacques Mugnier 68200 Mulhouse Tél. : 03.89.33.44.44

ESPACE PREMIUM SPORT

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 Euros Siège social :21300 Chenove 7, rue Paul Langevin 522 950 278 R.C.S. Dijon

Aux termes de ses décisions du 01 juin 2017, l'associée unique a :

- pris acte de la démission de Monsieur Sylvain EHRET de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire

- constaté l'accession de plein droit de la société NORME AUDIT, commissaire aux comptes suppléant, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire, et ceci pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur

- décidé de ne pas nommer de nouveau commissaire aux comptes suppléant, et ceci en application des dispositions de l'article L 823-1 du Code de Commerce, modifié par la loi n°2016-1691 du 09 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

Anciennes mentions

Commissaire aux comptes titulaire

Monsieur Sylvain EHRET - 59, rue Victor Schœlcher - 68200 MULHOUSE

Nouvelle mention

Commissaire aux comptes

NORME AUDIT - (791 693 369 RCS Mulhouse)- Parc des Collines - 59, rue Victor Schœlcher

68200 MULHOUSE

Commissaire aux comptes suppléant

NORME AUDIT - (791 693 369 RCS Mulhouse) - Parc des Collines - 59, rue Victor Schœlcher - 68200 MULHOUSE

Pour avis, Murielle ROUGIER

Conseil en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal

AL213119699

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE CIVILE ERIC LAVEAUX HOLDING

Société Civile au capital de 83.100 €uros Siège : Chevigny Saint Sauveur (21800) Rue des Menuisiers 509 338 406 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 JUILLET 2017, Madame Géraldine MORQUIN demeurant à Ouges (21600) 15 Rue de l'Abbaye a été nommée co-gérante.

AL213119669

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats 6 rue Gorge de Loup CS 60311 69337 Lyon Cedex 09

Par délibérations de l'AGO du 20 décembre 2016, la société SCI «AJRAZ», Société Civile Immobilière, au capital de 269 373,09 euros, sise 137 avenue Victor Hugo, 21000 Dijon, immatriculée 393 829 536 RCS Dijon, a décidé de nommer Madame Ava DU PARC, demeurant 119 rue de Charenton 75012 Paris, en qualité de cogérante, à compter du 1er janvier 2017, pour une durée illimitée. Modification sera faite au

Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis. La Gérance.

AL213119649

NON DISSOLUTION

POUR DES BOITES QUI FONT UN CARTON

SAS au capital de 1 000 € 71 rue Chabot Charny - 21000 Dijon 819 940 982 RCS Dijon

PV AGE du 22 juin 2017 : l'assemblée générale extraordinaire a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Dépôt légal au GTC de Dijon.

Pour avis, le Président

AL213119469

KC CAP VERT

SARL au capital de 10 000 € 1 rue du Cap Vert 21800 Quétigny 809 342 397 RCS Dijon

PV d'AGE du 19/07/2017 : Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL213119615

LABORATOIRE DE PROTHESE DENTAIRE SZCZEPANSKI

SARL au capital de 10 671,43 euros Siège social : 4 rue Champeau BP 57425 - 21074 Dijon 017 351 099 RCS Dijon

Par décision du 30/06/2017, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL213119685

DISSOLUTION LIQUIDATION

CODOSSO

SCI au capital de 1 000 €, ayant son siège 8 Rue des Echoppes 21800 Quétigny, immat RCS Dijon 489 299 206 : L'AGE du 18/07/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/07/2017, a nommé liquidateur Didier OSTROWSKI (185 rue du Moulin 39140 Villevieux) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de liquidation est fixé 8 rue des Echoppes 21800 Quétigny.

Dépôt RCS Dijon.

Pour avis.

AL213119606

VALMY COTE ZEN

SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège Rue Jeanne Barret et Rue Elsa Triolet 21000 Dijon, immat RCS Dijon 801 449 224 : Par décisions du 30/06/2017, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2017, a nommé liquidatrice Valérie CHASTIN (8 route de Dijon 21380 Savigny Le Sec) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de liquidation est fixé Rue Jeanne Barret et Rue Elsa Triolet 21000 Dijon.

Dépôt RCS Dijon.

Pour avis.

AL213119624

S.C.E. ROGER JAFFELIN & FILS

Société Civile d'Exploitation au capital de 7 622,45 Euros Siège social 8, chemin des Vignes Blanches 21420 PERNAND-VERGELESSES 334 579 448 R.C.S. DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 27 juin 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 27 juin 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre JAFFELIN demeurant 20, rue Elise Delaroche - 21200 BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 20, rue Elise Delaroche - 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

AL213119626

CODOSSO

SCI en liquidation au capital de 1 000 € ayant son siège : 8 Rue des Echoppes 21800 Quétigny - RCS Dijon 489 299 206 : L'AGOE du 18/07/2017, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL213119652

PHARMACIE JAVAUX

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros Siège social : 1, rue des Ecoles 21190 Meursault 352 630 644 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2017, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Sylvie BERNARD, demeurant 9, rue du Stand à Beaune (21200), associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1, rue des Écoles - 21190 Meursault. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

AL213119663

EARL JEAN FRANCOIS CHERRIER

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 114.320 € Siège : 36 Rue Narosse 21590 Santenay 424103497 RCS de Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2017, la collectivité des associés de l'EARL JEAN-FRANCOIS CHERRIER a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateurs, Monsieur CHERRIER Jean-François et Madame CHERRIER Jocelyne, demeurant ensemble 36 Rue de Narosse – 21590 Santenay, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 36 rue de Narosse – 21590 Santenay, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Les liquidateurs

AL213119684

PRO CLIM SERVICES

SARL en liquidation au capital de 5 000 € 14 rue des Montots 21800 Neuilly Les Dijon 504 773 904 RCS Dijon

Décisions du 28/07/2017 : l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis, le liquidateur.

AL213119700

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Perrigny les Dijon du 28/07/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : DIRAND PHILIPPE

Siège social : 43 Grande Rue, 21160 Perrigny les Dijon

Objet social : Boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glacier, traiteur, presse et

toutes activités accessoires aux deux activités principales (boulangerie et pâtisserie)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 10 000 euros, par apport en numéraire

Gérance : Monsieur Philippe DIRAND, demeurant 19 Bis Rue de la Corvée 21560 Remilly sur Tille assure la gérance.
Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.
Pour avis. La Gérance

AL213<119620

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chorey Les Beaune (21200) du 25 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile de portefeuille.

Dénomination sociale : GSL HOLDING.

Siège social : 2 rue d'Aloxe Corton - - 21200 Chorey Les Beaune.

Objet social : l'acquisition, par quel que moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts, par quel que moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles,

financières, mobilières et immobilières ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se

rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 121 100 euros constitué au moyen d'apport en numéraire à hauteur de 100 euros et d'apport de la nue-propriété de 2 750 parts sociales de la SCEA des COTEAUX DORES, société civile

d'exploitation agricole au capital de 335 500 euros ayant son siège social 2 rue d'Aloxe Corton - 21200 Chorey Les Beaune et immatriculée sous le n°330 345 414 RCS Dijon.

Gérance : Monsieur Sylvain LOICHET demeurant 2 rue d'Aloxe Corton - 21200 Chorey Les Beaune. **Clauses relatives aux cessions de parts :** agrément dans tous les cas à l'exception des transmissions consenties entre associés - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts

des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL213119650

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 26/07/2017 : il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JM COACHING CONSEILS,

Siège social : 16 rue du Volnay, Dijon (21000).

Objet : Coaching à la personne ou en entreprise, sport sur ordonnance, accompagnement de sportifs, conseil en développement de club sportifs ou autres structures, organisation d'évènements sportifs.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 5 000 €.

Président : Julien MARCHAND, 16 rue du Volnay, Dijon (21000).

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément de la majorité des associés.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation : au RCS de Dijon.

Pour avis, le Président

AL213119653

S.E.L.A.A.S. «LEGATIS DOLE»
Notaires associés
34 Avenue de Northwich
39100 Dole

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me ROQUEL, notaire à Dole, le 524/07/2017, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « COTO NUITS 2017 »,

Siège : Pernand Vergelesses (21420), 11 Rue de Frétille

Durée : 99 ans

Objet social : l'acquisition, la création et l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce d'hôtellerie, de restauration, brasserie, café et bar.

Capital social : 20.000€ par apports en numéraire

Gérant : M. Armand GROZ et Mme Hortense JOUFFROY, dt ensemble à Pernand Vergelesses (21420), 11 Rue de Frétille.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions au profit de personnes étrangères à la société l'agrément étant donné à la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me ROQUEL

AL213119656

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SELAS Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et
Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTON

Suivant acte de Me NOURISSAT, notaire à Dijon, le 26/07/2017, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI LES ENTREPOTS

Siège : Longvic (21600), 9 Bis Rue du Quai.

Durée : 99 ans

Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : VINGT HUIT MILLE EUROS (28.000 €)

Apports en numéraire : 28.000 €

Gérant : M. Ylli KAZA et Mme Maud PICHOFF ép KAZA, dt à Longvic (21600), 9 Bis Rue du Quai.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception d'un associé, du conjoint, d'un ascendant ou descendant et en cas de transmission par voie de succession, de liquidation de communauté et de disparition de la personnalité morale d'un associé, à l'exception des transmissions aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté, aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant ; l'agrément devant être donné par décision des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention.

Le notaire.

AL213119668

AVIS DE CONSTITUTION

à Dijon le 25/07/2017

Forme: SAS

Dénomination : GRAND EST MENUISERIES, SIGLE : G.E.M

Siège Social : 23 rue de la Brot, Dijon (21000)

Objet : fabrication, vente et pose de menuiserie bois, pvc et aluminium ; agencement intérieur, terrasse bois, aménagement extérieur en bois.

Durée : 99 ans

Capital : 21 000 €

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par les associés.

Président : Robert BRIGNON (14b rue Juhanne Broquars - 21121 Fontaine Les Dijon)

Immatriculation RCS Dijon.

Pour avis, le président

AL213119676

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune (21200) du 18 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : LABEL IMMO GLISS

Siège social : 23 rue Jean-François Champollion - 21200 Beaune

Objet social : la location de tout bien immobilier, propriété de la Société par suite de construction ou d'acquisition ou mis à disposition ou en location au profit de celle-ci sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle ..., l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 230 000 euros constitué uniquement d'apport en numéraire

Gérance : Monsieur Fabien CAILLOT demeurant 2 route de Bourguignon - 21200 Combertault

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL213119683

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Ladoix-Serrigny (21550) du 17 Juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile de Portefeuille

Dénomination sociale : CHEVALIER PARTICIPATIONS

Siège social : 2, Grande Rue de Buisson - cidex 18 - 21550 Ladoix-Serrigny

Objet social :

- acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières

- prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières

- plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 525 930 Euros constitué en totalité au moyen d'apports de la nue-propriété de 1 675 parts et de la pleine propriété de 400 parts de la SARL CLAUDE CHEVALIER, Société à responsabilité limitée au capital de 896 000 Euros, ayant son siège social à Ladoix-Serrigny (21550) Hameau de Buisson, immatriculée sous le n° 388 171 449 RCS Dijon.

Gérance : M. Claude CHEVALIER demeurant 2, Grande Rue de Buisson - cidex 18 - 21550 Ladoix-Serrigny

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas

- agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL213119688

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune du 27 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,

Dénomination : AGV.

Siège : 10 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 Beaune.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 000 euros.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : l'achat et la vente de bois, de contenants en bois et autres produits connexes ainsi que toute opération de négociation et de commission s'y rapportant - l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, la gestion et l'animation des entreprises et sociétés ainsi détenues.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société SHERWOOD PARTICIPATIONS, SAS au capital de 1000 euros dont le siège social se situe à Beaune (21200) - 10 rue du Faubourg Saint Nicolas, immatriculée au

RCS de Dijon sous le n° 814 490 595, représentée par Monsieur Marc PLANTEGENET.

Commissaire aux comptes : La société FCRC, ayant son siège social 7 boulevard Richelieu - BP 137 - 90003 Belfort cedex.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon. Pour avis le Président.

AL213119691

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 26 Juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : NV2M

Siège social : 3, rue Pierrette Bourgogne - 21190 Meursault

Objet social :

- réalisation de prestations de services à caractère commercial, notamment l'assistance commerciale et la fourniture de toutes prestations administratives permettant la gestion de toute entreprise ;

- opérations de négociation, de commission, de courtage et de représentation ;

- opérations de conseil et expertise ;

- achat et vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,

- activité d'agent commercial ;

- acquisition, propriété, gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et de tous autres droits sociaux ainsi que de tous immeubles et droits immobiliers ;

- acquisition foncière de tous biens immobiliers construits ou non, en vue de leur location sous quelque forme que ce soit ou de leur revente ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 Euros

Gérance : Mr Vivien MARCHAL, demeurant 3, rue Pierrette Bourgogne - 21190 Meursault

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL213119692

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01-08-2017 à Heuilley sur Saone, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TRANSPORT NIORTHE

Siège : 2 rue de Condé, 21270 Heuilley sur Saone

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 14 000 euros

Objet : Transport public routier de marchandises

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Christophe NIORTHE demeurant 2 rue de Condé - 21270 Heuilley sur Saone

Directeur général : M. François NIORTHE demeurant 53 rue des Douces Amères - 77550 Moissy-Cramayel

La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis Le Président.

AL213119695

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/07/2017, il a été constitué une SAS dénommée :

DOS SANTOS

Siège social : 5 Rue Joseph Garnier, 21000 Dijon

Capital : 6.000€

Objet : restauration traditionnelle, débits de boissons, restauration rapide, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet social ou tout objet similaire ou connexe.

Président : M. Helder Filipe Dos Santos, 47 Rue Guillaume Tell, 21000 Dijon.

Admissions aux assemblées et droits de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit a une voix.

Clauses d'agréments : actions librement cessibles entre associes uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de dijon

AL213119697

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 28 Juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GUY BOCARD

Siège social : 3, rue du Comte Jules Lafon - 21190 Meursault

Objet social : l'exploitation par tous moyens, de tous vignobles et de tous immeubles bâtis ou non bâtis, affectés ou pouvant être affectés à l'exploitation viticole qui, au cours de la vie sociale, seront pris à bail par la Société ou acquis par elle ; l'achat et la vente de vins

tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin ; l'organisation de dégustation de vins et alcools ;

la création, le négoce de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin ; l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage agricole, d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur,

l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros constitué uniquement d'apport en numéraire

Gérance : Mr Guy BOCARD demeurant 4 rue de Mazeray - 21190 Meursault

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL213119698

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me STRIFFLING, notaire à Dijon, le 27/07/2017, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI Rue Richard 1

Siège : 6 rue Richard – 21200 Beaune

Durée : 99 ans

Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leurs enfants ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : 1.500,00 €

Par apports en numéraire pour un montant total de 1.500,00 €

Gérants : M. Jean VOLATIER et Mme Patricia VOLATIER dt tous deux à Beaune (21200), 6 rue Richard

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autres qu'au profit d'un associé, entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants et toutes cessions à titre gratuit entre vifs ; l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité absolue

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

POUR AVIS ET MENTION

Me STRIFFLING, Notaire.

AL213119705

NIÈVRE

DÉMISSION

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats -
57 rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 01

VARPORO

SAS au capital de 140 000 Euros
Parc d'Activité Tertiaire du Bengy
2 rue de Bengy
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 809 867 963

L'Assemblée du 30/06/2017 a décidé ce qui suit :

Anciennes mentions :

Commissaire aux Comptes Titulaire: M. Cyril HOCQUETTE, démissionnaire,

Commissaire aux Comptes Suppléant : AUDIT CENTRE FRANCE - ACF, démissionnaire, non remplacé

Nouvelle mention :

Commissaire aux Comptes Titulaire : SOGAREC, 3 rue des Forges 03100 Montluçon

Pour avis et mention: Le Président

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL583119619

NOMINATION

LITHOPRESS

SAS au capital de 146 000 euros
Siège social : «La Maladière»
58170 LUZY
692 007 768 R.C.S. NEVERS

Aux termes d'une AGO en date du 27 Juillet 2017, il a été décidé de nommer à compter du 31 Juillet 2017 en qualité de Président, la société GRAPHILYS, SAS au capital de 350.000 euros, sise 225 Rue Henri Guillaumet – ZI Torremila, 66000 PERPIGNAN, RCS PERPIGNAN 487 569 022 en remplacement de Mr Arnaud MEUNIE.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NEVERS.

AL583119711

TRANSFERT DE SIÈGE

POTERIE NORMAND SN

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social :
20 Bis Rue du Cheval Moussé
Mont Valérien
92000 Nanterre
830 796 827 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 27 juillet 2017, l'assemblée des associés a décidé de transférer le siège social, à compter du 27 juillet 2017 à l'adresse suivante : Poterie Neuve 58310 Saint-Amand en Puisaye.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL583119704

PROCÈS VERBAL

Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste

Vu les articles L2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Nous soussigné, Christian POUCHELET, Maire de la commune de MILLAY (Nièvre), avons constaté le10 juillet 2017 que la parcelle de terrain située « La Vigne » - 58170 MILLAY, références cadastrales : section A numéro 907 dont les propriétaires sont SCI L'ORNEIL - « 98 Rue Claude DECAEN » - 75012 PARIS 12ème arrondissement , n'est visiblement plus entretenue depuis de nombreuses années : herbes très hautes, broussailles, plantes invasives et qu'il est en état d'abandon manifeste.Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon :Débroussaillage et tonte du terrain. En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 10 juillet 2017 à 11 heures et avons signé. Fait à MILLAY, Le 11 juillet 2017.

Le Maire,Christian POUCHELET.

AL583119698

Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste

Vu les articles L2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ; nous soussigné, Christian POUCHELET, Maire de la commune de MILLAY (Nièvre), avons constaté le10 juillet 2017 que la parcelle de terrain située « La Vigne » - 58170 MILLAY, références cadastrales : section A numéro 901 dont la propriétaire est Madame PIERREL Lucette - « 15 rue du Longuet » - 77560 LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE , n'est visiblement plus entretenue depuis de nombreuses années : herbes très hautes, broussailles, plantes invasives et qu'il est en état d'abandon manifeste.

Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon :Débroussaillage et tonte du terrain. En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 10 juillet 2017 à 11 heures et avons signé. Fait à MILLAY, Le 11 juillet 2017

Le Maire, Christian POUCHELET,

AL583119699

Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste

Vu les articles L2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ; Nous soussigné, Christian POUCHELET, Maire de la commune de MILLAY (Nièvre), avons constaté le10 juillet 2017 que la parcelle de terrain située « La Vigne » - 58170 MILLAY, références cadastrales : section A numéro 902 dont les propriétaires sont Madame DEVALLEE Rolande - « 1 B le Clos Asot » - 517150 JUVIGNY et Madame POURTIN Véronique - « 7 Chemin du CSA » - Vaux – 02400 ESSOMES-SUR-MARNE, n'est visiblement plus entretenue depuis de nombreuses années : herbes très hautes, broussailles, plantes invasives et qu'il est en état d'abandon manifeste. Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon :Débroussaillage et tonte du terrain. En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 10 juillet 2017 à 11 heures et avons signé. Fait à MILLAY, Le 11 juillet 2017.

Le Maire, Christian POUCHELET

AL583119700

APPORTS

MC NEVERS

SARL au capital social de 500 Euros
Siège social : 19 rue des Ardilliers
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 821 780 806

Décision du 24 juillet 2017

Anciennes mentions :

Dénomination : MC NEVERS

Siège social : 19 rue des Ardilliers 58000 Nevers

Capital : 500 euros

Nouvelles mentions :

Dénomination : MERVEILLES ET CHOCOLATS

Siège social : 9 rue des Ardilliers 58000 Nevers

Capital : 75 000 euros

Pour avis.

AL583119613

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ENTRE

- La société « MERVEILLES ET CHOCOLATS », désormais dénommée « MPC HOLDING », Société à responsabilité limitée à associée unique, au capital de 500 euros, ayant son siège social à Nevers, Nièvre, 19 rue des Ardilliers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 821 780 806, Société Bénéficiaire,

Il résulte d'un acte sous seings privés en date à Varennes Vauzelles du 07 juin 2017, du procès-verbal de l'associée unique du 24 juillet 2017 de la société « MC NEVERS », désormais dénommée « MERVEILLES ET CHOCOLATS », enregistré à Nevers sous le numéro Dossier 2017 16163, référence 2017 A 01037 le 27 juillet 2017 et de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 24 juillet 2017 de la société « MERVEILLES ET CHOCOLATS », désormais dénommée « MPC HOLDING » que :

- la société « MERVEILLES ET CHOCOLATS », désormais dénommée « MPC HOLDING » a apporté à la société « MC NEVERS », désormais dénommée « MERVEILLES ET CHOCOLATS », sa branche autonome d'activité constituée d'un fonds de commerce de

vente de chocolats, dragées, crèmes glacées, confiserie et produits annexes, qu'elle exploite à Nevers, Nièvre, 9 rue des Ardilliers et pour lequel elle est immatriculée au

Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 752 634 576. Il est identifié à l'INSEE sous le numéro SIRET 752 634 576 00017, avec effet au 1er août

2016,

- l'actif apporté s'élève à 221 318,18 euros et le passif pris en charge par la société « MC NEVERS » bénéficiaire de l'apport, s'élève à 146 818,18 euros, soit un actif net apporté égal à 74 500 euros,

- en rémunération de cet apport l'Associée unique de la société « MC NEVERS », désormais dénommée « MERVEILLES ET CHOCOLATS » a procédé à une augmentation de capital de 74 500 euros pour le porter de 500 euros à 75 000 euros au moyen de

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe
Jugements rendus à l'audience du 26/07/2017
Clôture pour insuffisance d'actif de

REGNIEZ MARIE-CHRISTINE - RCS Nevers *+-383 458 593 - Soins de beauté - 8 rue Louis Blanc 58300 Decize*
AL583119620

MOINY Danielle épouse HANOUEL - RCS Nevers 325 653 210 - Autres commerces de gros de biens de consommation - la Grilloterie 58310 Saint-Amand-en-Puisaye
AL583119621

BERNARD ENTREPRISE (SARL) - RCS Nevers 301 029 096 - Travaux de menuiserie bois et PVC - La collancelle 58800 Corbigny.
AL583119622

GOURDET Eric - RM 342269586 - Travaux d'isolation - 2 route de Crillanges 58400 Varennes-les-Narcy
AL583119623

GOEDEGEBUURE KAASHOEK Gerritje Jannetje Nathalie - RCS Nevers 513 994 806 - Blanchisserie-teinturerie de détail - 11 rue Notre Dame 58120 Château-Chinon Vill.
AL583119624

MIELLE FREDERIC - RCS Nevers 422 782 680 - Services d'aménagement paysager - le Petit Neuzilly 58110 Montapas.
AL583119625

CHAILLIER CLAUDE SCI DE L'ORMERIE MME CHAILLIER CHANTAL - RCS Nevers 409 202 074 - Restauration de type traditionnel - 27 route d'Avallon 58140 Lorme.
AL583119626

CALVI Eddy - RCS Nevers 514 304 799 - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé - 13 rue de Paris - 58240 Saint-Pierre-le-Moutier.
AL583119627

ROLLAND Jean-Michel - RM 518692082 - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment - 136 route Impériale Les Pelus 58450 Neuvy-sur- Loire
AL583119628

HBResthétic (SARL) - RCS Nevers 750 917 692 - Activités des sièges sociaux - 9 avenue du Bel Air 58240 Saint-Pierre-le-Moutier.
AL583119629

GAIN MATHIEU Séverine Christine Marie-Louise EIRL - RCS Nevers 528 777 162 - Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé - ZAC du Crot Cizeau Place de la République 58640 Varennes-Vauzelles.
AL583119630

LA CHAUMIERE BRETONNE (SARL) - RCS Nevers 521 231 217 - Restauration traditionnelle - 91 91 bis rue Camille Barrère 58400 La Charité-sur-Loire.
AL583119631

WAT - TRANS (SARL) - RCS Nevers 499 610 657 - Transports routiers de fret de proximité - rue Ernest Durand le Bourg 58150 Garchy
AL583119632

HLBS (SARL) - RCS Nevers 522 480 979 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé - boulevard Saint-Exupéry 58000 Nevers
AL583119633

BOULANGERIE RICROT (SARLU) - RCS Nevers 514 748 896 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - place André Grosjean 58190 Monceaux-le-Comte
AL583119634

BOUCHERIE CHARCUTERIE DOVILLAIRE (SARLU) - RCS Nevers 788 986 826 - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé - 38 avenue du 8 mai 1945 58660 Coulanges-les-Nevers
AL583119635

PERROT Nicolas - RCS Nevers 750 981 391 - Services d'aménagement paysager - 31 rue Colette 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
AL583119636

PIGNIER Paul - RM 338162233 - Bâtiment - le Bourg 58110 Montapas
AL583119637

MJM (SARL) - RCS Nevers 539 187 179 - Travaux de menuiserie bois et PVC - 16 rue Blanche 58150 Garchy
AL583119638

SAULIN (SARL) - RCS Nevers 800 303 414 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 31 rue de Nièvre 58000 Nevers
AL583119639

Le grenier à pains (SARL) - RCS Nevers 754 002 905 - Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé - rue de la République 58300 Decize
AL583119640

LA SAINT SAULGEOISE (SARL) - RCS Nevers 538 326 059 - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé - 22 rue du Commerce 58330 Saint-Saulge
AL583119641

HENNEBOIS VENUAT Catherine - RCS Nevers 488 617 135 - Restauration traditionnelle - 27 route du Morvan Forges 58160 Sauvigny-les-Bois
AL583119642

BIO ISOLATION (SARL) - RCS Nevers 520 529 710 - Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques - 3 le Longriot 58300 Saint-Germain-Chassenay
AL583119643

PORET Stéphanie - RCS Nevers 508 336 252 - Soins de beauté - 23 rue François Mitterrand 58000 Nevers
AL583119644

V.P.I. (SARL) - RCS Nevers 530 373 422 - Construction de maisons individuelles - 8 rue du Ravelin 58000 Nevers
AL583119645

EURL CASTOR FILS (SARL) - RCS Nevers 533 993 770 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - lieu dit les Pignaux 58500 Rix
AL583119646

ENTREPRISE CHARBONNOT - ANCIENNE MAISON PAGE (SARL) - RCS Nevers 383 369 576 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - impasse Claude Denis Z.I. de Nevers - Saint-Éloi 58000 Nevers
AL583119647

LA LITTLE CASA (SARL) - RCS Nevers 540 027 406 - Restauration traditionnelle - 2 rue du Briou 58800 Corbigny
AL583119648

PUISSANCE FITNESS CLUB (SARL) - RCS Nevers 511 115 503 - Activités des centres de culture physique - 7 rue du 4 Septembre 58600 Fourchambault
AL583119649

SARL LE DON QUIJOTE CLAMECYCOIS (SARL) - RCS Nevers 527 610 976 - Débits de boissons - 10 avenue de la République 58500 Clamecy
AL583119650

PRESENCE BOIS HABITAT (SARL) - RCS Nevers 520 983 453 - Travaux de charpente - 3 rue Roger Tiphaine 58640 Varennes-Vauzelles
AL583119651

SAS BAR RESTAURANT LE CHEVAL BLANC (SASU) - RCS Nevers 800 154 312 - Restauration traditionnelle - 2 avenue du 11 Novembre 58240 Saint- Pierre-le-Moutier
AL583119678

BOUMERZOUG Boubkeur - RM 514 311 034 - - 411 route de Greux 58130 Urzy
AL583119652

SARL ANDA (SARL) - RCS Nevers 528 668 973 - Cafétérias et autres libres-services - 71 avenue Louis coudant 58340 Cercy-la-Tour
AL583119653

SARL AERODRONE-CENTRE (SARL) - RCS Nevers 802 861 179 - Activités photographiques - 1 rue de la Vigne Sacrée 58180 Marzy
AL583119654

MORVAN VEHICULES INDUSTRIELS (SARL) - RCS Nevers 535 334 411 - Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles - rue du Docteur Jean Charcot 58120 Château-Chinon (ville)
AL583119655

IFS2I PRESTIGE PROTECTION (SARL) - RCS Nevers 799 606 355 - Activités de sécurité privée - place de l'Eglise 58240 Chantenay-Saint-Imbert
AL583119656

B & M COURTIER NIVERNAIS (SARL) - RCS Nevers 800 502 791 - Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a. - 42 rue de Nièvre 58000 Nevers
AL583119657

ACTION.CONSTRUCTION.COUVERTURE (SARLU) - RCS Nevers 503 728 859 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 11bis route des Roses 58300 Charrin
AL583119658

SARL DU DOMAINE DE LA BOURDILLERIE (SARL) - RCS Nevers 452 689 771 - Activités des sièges sociaux - Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona
AL583119659

M. DOS SANTOS Francisco - RM 327 912 200 - - ZI Nord 58640 Varennes-Vauzelles
AL583119660

PLANCHA'S (SARL) - RCS NEVERS 794 997 270 - Restauration traditionnelle - 29 rue du 14 Juillet 58000 Nevers
AL583119661

ETABLISSEMENTS PERASSO PERE ET FILS (SARL) - RCS Nevers 418 922 027 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - route de Clamecy 58800 Corbigny
AL583119662

FINEX - ECO BATIMENT (SARL) - RCS Nevers 531 947 844 - Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction - 40 avenue Colbert 58000 Nevers
AL583119663

FORESTA HABITAT (SARL) - RCS Nevers 453 526 063 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries - route de Bourges 58000 Challuy
AL583119664

MENUISERIE CHATILLONNAISE (SARLU) - RCS Nevers 413 221 912 - Travaux de menuiserie bois et PVC - 10 rue de la Grange Arthee 58110 Chatillon en Bazois
AL583119665

LE PREAU (SARL) - RCS Nevers 419 660 428 - Location de terrains et d'autres biens immobiliers - 27 rue du Docteur Duret 58110 Chatillon en Bazois
AL583119666

ORLOWSKI Christophe, Stéphane, André - RCS Nevers 750 867 632 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 2 place Jean Jaurès 58300 Decize
AL583119667

DEMARTHE Régis - SCI DU RIO - Location de terrains et d'autres biens immobiliers - 14 avenue Victor Hugo 58300 Decize
AL583119668

ZODIAQUE (SARLU) - RCS Nevers 514 068 469 - Location et location-bail de matériels de transport par eau - 2 chemin du Chevrelet 58340 Cercy-la-Tour
AL583119669

M.G.S. (SAS) - RCS NEVERS 538 057 498 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 6 rue de la Préfecture 58000 Nevers
AL583119671

LA MANUFACTURE DU PACKAGING (SASU) - RCS Nevers 753 160 902 - Fabrication de cartonnages - la Maison Rouge 58240 Langeron
AL583119672

CEDRIC FONTAINE (SARL) - RCS Nevers 452 608 029 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 40 rue du Commerce 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
AL583119673

TRADITIONS DU TERROIR (SARL) - RCS Nevers 494 932 783 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 40 rue du Commerce 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
AL583119674

MAISONS PRATZ (SARL) - RCS Nevers 498 941 152 - Travaux de menuiserie bois et PVC - 325 champ de la Forge route de Donzy 58400 Narcy
AL583119675

SOCIETE NOUVELLE DE METALLERIE (SARL) - RCS Nevers 394 767 891 - Travaux de menuiserie métallique et serrurerie - chemin du Chêne BP 15 58660 Coulanges-les-Nevers
AL583119676

SARL LE LION D OR (SARL) - RCS Nevers 423 211 739 - Hôtels et hébergement similaire - 13 faubourg de Lyon 58000 Nevers
AL583119677

SARL AGRICOLE DE FAMILLE VERGER DU GRILLET (SARL) - RCS Nevers 388 181 042 - Culture de fruits à pépins et à noyau - Verger Grillet 58240 Saint- Pierre-le-Moutier
AL583119678

ROUMIEU Florence - RCS Nevers 498 647 098 - Débits de boissons - le Bourg 58110 Tamnay-en-Bazois
AL583119679

2NUM1 (SARL) - RCS Nevers 788 536 209 - Activités des agences de publicité - 47 bis rue Henri Bouquillard 58000 Nevers
AL583119680

SAGITTAIRE ELEVATION (SARL) - RCS Nevers 498 476 845 - Réparation de machines et équipements mécaniques - 55 route de Saint-Amand 58310 Arquian
AL583119681

EURL STEPHANE DARD (SARL) - RCS Nevers 533 777 413 - Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation - le Bourg 58370 Onlay veuve VERRY Dominique Gabrielle Léontine née TISSIER - 6 rue de Barcelone 58000 Nevers
AL583119682

HOTEL DU CHEVAL BLANC (SARL) - RCS Nevers 581 880 515 - Hôtels et hébergement similaire - 1 rue du Commandant Leiffet 58240 Saint-Pierre-le-Moutier
AL583119683

MISTER CAB DRIVER (SAS) - RCS Nevers 814 210 035 - Transports de voyageurs par taxis - 28 rue Louis Pergaud 58000 Nevers
AL583119684

GAIPPE Yoni - Commerçant ambulant vente de vetements et accessoires - Ccas Mairie Annexe Quartier Saint-Laurent 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
AL583119685

DREAN Jean Baptiste - 6 route de Sermoise 58000 Nevers
AL583119686

DURAS Karen, Angéline - RCS Nevers 804 110 260 - Commerce d'alimentation générale - 5 place Chapal 58320 Pougues-les-Eaux
AL583119687

BENALI Abdelkader - RCS Nevers 791 055 817 - Débits de boissons - 4 rue de la Barre 58000 Nevers
AL583119688

MONTERO Michael, Fernand, Emile - RM 523332070 - 43 rue Henri Dunant Chez Madame Foufelle Cindy 58300 Decize
AL583119689

CS MPV58 (SARL) - RCS Nevers 797 589 140 - Restauration traditionnelle - 27 route de l'Etang 58160 Sauvigny-les-Bois
AL583119690

BEZE Frédéric - RM 331333054 - Travaux de peinture et vitrerie - 7 rue du 14 Juillet 18320 Beffes
AL583119691

WOJCIECHOWSKI Pierre, Jerzy - RCS Nevers 342 721 024 - Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé - 2 bis rue du Pré Morand 58470 Magny-Cours
AL583119681

BATI MORVAN (SARL) - RCS Nevers 531 512 333 - Construction de maisons individuelles - 5 boulevard de la République 58120 Château-Chinon (ville).
AL583119670

la création de 7 450 parts sociales nouvelles de 10 euros de nominal, émises au pair, entièrement libérées et attribuées en totalité à la société « MERVEILLES ET CHOCOLATS », désormais dénommée « MPC HOLDING ».

Pour avis.

AL583119708

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LA MACHINE en date du 31 mars 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STCC TRANSPORTS

Siège social : Route du Pré Charpin, Les Glénons, La Machine (Nièvre)

Objet : transporteur public routier de marchandises, de déménagement et / ou loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10 000 euros

Président : Monsieur Christophe CURTIL, demeurant Route du Pré Charpin, Les Glenons, La Machine (Nièvre),

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le Président ou le représentant légal.

AL583119616

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Marie CHERAMY
notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

MODIFICATION DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy office notarial n° 58001, le 21 juillet 2017 Monsieur Michel, Albert, Pascal GAILLOUSTE et Madame Marie-Antoinette MONTAGNINI son épouse, demeurant ensemble à Varennes Vauzelles (Nièvre) 8 rue, Pablo Neruda mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Bon-Encontre (Lot-et-Garonne) le 11 août 1990, ont décidé pour l'avenir du maintien du régime de la communauté réduite aux acquêts avec adjonction d'une clause de préciput en faveur du survivant des époux.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marie CHERAMY où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL583119617

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
23 rue Gambetta 58002 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55 – Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le MARDI 05 SEPTEMBRE 2017
A 10 heures 30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.

Commune de MOUX EN MORVAN (Nièvre), lieudit La Velle sous Moux :

Maison d'habitation à ossature en bois composée :

• rez-de-chaussée : entrée avec cage d'escalier, dégagement desservant une grande pièce à vivre, une chambre, salle de bains, WC, cagibi. Escalier bois pour accéder à l'étage.

• étage : en cours d'aménagement, constitué de deux parties.

• sous-sol : divisé en deux parties.

Terrain.

Le tout cadastré section AH, numéro 434 « La Velle Sous Moux » pour une contenance de 10 ares 93 centiares.

Bien occupé.

MISE À PRIX : **ONZE MILLE EUROS (11 000,00 €) en UN LOT**.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 25 juillet 2017

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

• au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

• au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé. Les visites seront effectuées par la Selarl ACTES 03.86.85.14.53 le mercredi 23 août 2017 à 09 Heures sur place.

AL583119615

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SELARL ARTHUR BRUNAZ

SELARL au capital de 8 000 euros
Siège social : Varzy(58210),
2 Place Fontaine Sainte Eugénie
524 425 840 RCS Nevers

Suivant décisions en date du 11/12/2015, l'associé unique, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article L. 225-245 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société devient ARTHUR BRUNAZ, son objet est modifié comme suit : La prise de participations dans tous groupements, sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, industrielles et financières, mobilières et immobilières, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement. - son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 €.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de SELARL la Société était dirigée par M. Arthur BRUNAZ, gérant.

Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par M. Arthur BRUNAZ, gérant, demeurant à Lyon (69002) 33 bis, rue Vaubecour, pour une durée indéterminée.

La Gérance

AL583119695

AQUADIS

SARL transformée en SAS
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 58700 Sichamps
410 441 307 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 30/06/2017, les associés ont décidé de transformer la société en SAS à compter du 1er juillet 2017.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- Forme :

• **Ancienne mention :** SARL

• **Nouvelle mention :** SAS

- Administration :

• **Ancienne mention :** Gérant : Mr Frédéric MARTIN dt à Moussy (58)

• **Nouvelles mentions :**

- Président : Mr Frédéric MARTIN susnommé

- Directeur Général : Mr Laurent MARTIN dt à Sichamps (58) – 3, rue des Chevrottes

- Commissaires aux Comptes :

• **Ancienne mention :** Néant

• **Nouvelle mention :** la société COGEP AUDIT sise à Saint Doulchard (18) – 2658, route d'Orléans

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis.

AL583119696

EXPANSION GOLD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8 000 € porté à 150 000 €
Ancien siège social
ZAC des Grands Champs
8, Bd du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
Nouveau siège social
Impasse Prince Louis de Broglie
Bâtiment 11 – Parc Tertiaire Valgora
83160 LA VALETTE DU VAR
390 822 187 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 30/06/2017, l'Associé Unique a décidé à compter du 1er juillet 2017 :

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Acquisition, vente et location de tous types de biens mobiliers, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social de NEVERS (58) – ZAC des Grands Champs – 8, Bd du Grand Pré des Bordes à LA VALETTE DU VAR (83) – Impasse Prince Louis de Broglie – Bât 11 – Parc Tertiaire Valgora, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- d'augmenter le capital social de 142 000 € pour le porter à 150 000 € par élévation du nominal des actions, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

AL583119710

➜ VENTE

VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés.

Une parcelle sise commune de DUN LES PLACES, cadastrée section ZY n°37, en nature de taillis, d'une contenance de 0 ha, 49 a, 93 ca.

Moyennant le prix de DEUX MILLE TROIS CENT EUROS (2 300 €), payable comptant à la signature outre la provision sur droits et frais d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de DUN LES PLACES, soit à compter du 18 Juillet 2017, pour faire connaître à Me Nicolas JOUFFROY, notaire à Dijon, 43 rue devosge, mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

AL583119709

➜ CESSION

Office Notarial de Maîtres
S. KREICHER et S. SANDELLI
Notaires à Château-Chinon (Nièvre),
2, place du Docteur Bondoux

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Stéphane SANDELLI, Notaire en l'Office Notarial à Château-Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux, le 11/07/2017,

enregistré au SPF et Enregistrement de Nevers 1, le 21/07/2017, Dossier

201715783, référence 2017N00415, droits 25€.

CESSION par Monsieur Martial ROZEZ, demeurant à Tamnay

(58110), Vouavre, identifié au RCS de Nevers sous le numéro SIREN

348633843,

Au profit de Monsieur Thomas PEREIRA, demeurant à Biches (58110), Le

Bourg, identifié au RCS de Nevers sous le numéro SIREN 830025508,

Un fonds de commerce de vente de détail de biens d'occasion en magasin

connu sous le nom «Tout'occas au chalet», sis à Alluy (58110), Le Bois de

Seigne-Zone artisanale, comprenant les éléments incorporels : clientèle,

achalandage, enseigne et nom commercial.

Prix : NEUF MILLE EUROS (9.000,00€). Prise de possession à compter de ce

jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'office notarial de Château-Chinon

(58120), 2 Place du Docteur Bondoux, où domicile est élu, dans

les dix (10) jours suivant la parution de la cession précitée au Bulletin officiel

des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.Pour avis unique.

Maître Stéphane SANDELLI, notaire.

AL583119705

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BASSANO.L

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 40 Route de Fourchambault
ZAC du Cd40 58180 Marzy
815 407 937 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2017, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Amélie JAVOUHEY, demeurant 111, Route de la Montagne 42370 Saint Haon Le Vieux, pour une durée illimitée à compter de cette date.

Pour avis

AL583119693

LE MEDITERRANEE

SARL au capital de 7 530 €
Siège social : 44 avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers
379 668 460 RCS Nevers

Par AGE du 22/05/2017 il a été décidé, à compter du même jour, de nommer nouveau Gérant M. Amine BELKACEM demeurant 55 rue des Pyrénées 75020 Paris en remplacement de M. Mohand BELKACEM démissionnaire.

Par AGE du 12/07/2017 il a été décidé, à compter du même jour, de nommer nouveau Gérant M. Kamal BOUDALI demeurant 200 Quai de Jemmapes 75010 Paris en remplacement de M. Amine BELKACEM démissionnaire et de prendre pour nouvelle enseigne LE MEDITERRANEE, au GAULL-CAFE

Mention au RCS de Nevers.

AL583119703

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM DES GASTRO-ENTEROLOGUES DU VAL DE LOIRE

Société Civile de Moyens en liquidation
au capital de 609,80 €
Siège Social :
49, boulevard Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
432 362 341 RCS Nevers

Aux termes d'un acte ssp du 28/06/2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29/06/2017 et sa mise en liquidation amiable.

Mr Christian ALLARD dt à Nevers (58) – 21, rue Adam Billaut a été nommé liquidateur pour une durée de 3 ans, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les

actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL583119697

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cosne Cours sur Loire en date du 11 juillet 2017, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI ILBM

Siège social : 46 rue du Maréchal Lelcerc - 58200 Cosne Cours sur Loire

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location au autrement de tous immeubles ou biens

immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civile.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 64 000 euros

Gérance : Isabelle LECHAUVE née POULIN demeurant 38 rue Sadi Carnot - 58200 Cosne Cours sur Loire

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Nevers.

Pour avis

AL583119612

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Anne JUILLET, Notaire à Pouilly sur Loire (58150), le 25 Juillet 2017, a été constituée la société civile dénommée «SCI SAURAY IMMO», siège social : Cosne Cours sur Loire (58200) 136 route des Charmes, Villechaud.

Capital social : 73.000,00 €, Apport en numéraire : 3 000 €. Apport en nature : une maison d'habitation sise à Pouilly sur Loire cadastrée section AB n° 276 et droit de passage AB n° 286, évaluée : 70 000 €.

Objet social : - la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Nevers

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Gérant : Mr Raymond SAULNIER, demeurant à Fort de France (97200), 9 KM route de Didier.

Pour avis, Me JUILLET

AL583119618

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Varzy en date du 13/07/2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
EURL FERME EQUESTRE DE POIFOND,

Siège social : Domaine de Poifond, Varzy (Nièvre)

Objet : activité de loisirs en ferme équestre (pension, ferrage, entraînement, soins, travail en manège), maintien en condition du cheval en vue de compétitions, de loisirs, de promenades, de randonnées, d'utilisation d'équidés par un public de personne en difficulté ; dressage, débourrage, entraînement, le transport, la location et la vente de chevaux et poneys, élevages de shetlands ; ferme

pédagogique ; vente de produits alimentaires ou d'objets nécessaires à la pratique de l'équitation ; enseignement de l'équitation comprenant la fourniture de la cavalerie ; organisation de concours, de compétition d'équidés; Pension canine et féline.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 2 000 euros

Gérance : Mélinda CORNE, demeurant Domaine de Poifond, Varzy (Nièvre),

Immatriculation : Au RCS de Nevers
Pour avis, le gérant

AL583119694

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/07/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DOUCET-PAGE

Objet social : L'acquisition et la gestion d'immeubles

Siège social : 20 Rue de Remeron, 58000 Saint-Éloi.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. DOUCET François, demeurant 20 Rue de Remeron, 58000 Saint-Éloi, Mme PAGE Sandrine, demeurant 20 Rue de Remeron, 58000 Saint-Éloi

Clause d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à agrément

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL583119702

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/07/2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCI LA JONCTION

Forme : SCI

Capital : 1.000 €

Siège social : 76 rue Jean Gautherin 58000 Nevers

Objet social : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous

immeubles et biens immobiliers.

Gérance : M. Franck OGER 18 Rue de la Chaussade, 58000 Nevers.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL583119706

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 26/07/2017, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI 4 B

Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social : 37 rue de la Croix Saint Etienne, 58180 Marzy.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. BOUGUIN David, demeurant 37 rue de la Croix Saint Etienne, 58180 Marzy, Mme BOUGUIN Isabelle, demeurant 37 rue de la Croix Saint Etienne, 58180 Marzy

Clause d'agrément : Cession soumise à agrément quelque soit la qualité du cessionnaire

Immatriculation au RCS de Nevers

AL583119707

YONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/07/2017 modifiant le plan de redressement de **Monsieur Max Jean Marie BOUTTAZ** 10 place du 8 mai 1945 89560 OUANNE (Pharmacien). RCS Auxerre 337831028. CIP 2996.

AL893119811

➜ DIVERS

Ô SNACK FRAIS

SASU au capitale de 500 E
4A route de Paris
89140 Pont sur Yonne

Suivant la décision de l'associé unique en date du 11/07/17, il a été décidé la suppression du poste de directeur général tenu par Mr DUBROC Kevin. aucun remplacement prévu.

AL893119801

ARMATIS AUXERRE

Société en nom collectif
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 9 rue Paul Henri Spaak, 89000 Auxerre
513 506 543 RCS Auxerre

L'assemblée du 21/06/2017 a pris acte de l'expiration du mandat de M. François Vigneron, commissaire aux comptes suppléant.

AL893119827

➜ DÉMISSION

GAEC GUILLOT FILS

GAEC agréé au capital de 121 959,21 euros
Siège social : 15 rue Chanterelle
89360 Butteaux
378 845 200 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 22 mai 2017 a pris acte de la démission de Mme Patricia GASSER épouse GUILLOT de ses fonctions de gérant à compter du même jour.

Pour avis, la gérance.

AL893119327

➜ AVIS

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne

AVIS

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes
775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 255,31 euros par titre.

Il assure un rendement de 7,4% par rapport au prix de référence au 30 juin 2016, en intégrant le versement du dividende de 3,90 euros en avril 2017.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne du 21 juillet 2017 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2017.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2017 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2017.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL893119816

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIÉTÉ SCI NOAH

Le 17.07.2017 les associés de la Société SCI NOAH 08, capital 1.000 €, siège social à Villeneuve sur Yonne (89) 2. Rue du Puits - Beaudemont, 533 491 015 RCS SENS, ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour.

Ancienne mention publiée : Siège social : Beauvilliers (89) Maison de la Radio Villeneuve sur Yonne (89) 2. Rue du Puits - Beaudemont.

Nouvelle mention : Siège social : Joigny (Yonne) 18, rue Davoust.

AL893119814

ZEH SOLUTION

SASU au capital de 2000 euros
Siège social: 7 Rue Houdart De Lamotte
75015 Paris
830 064945 RCS Paris.

Le 27/07/2017 l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 100 rue Emile Zola Appartement 11 89100 Sens à compter du 27/07/2017. Président : M. ZEH Julien 100 rue Emile Zola Appartement 11 89100 Sens

Immatriculation au RCS de Sens

Mention au RCS de Paris. .

AL893119815

RPB 89

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 €
Siège social : 184, avenue de Senigallia 89100 Sens
814 069 431 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 1er juin 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 25, rue de Ponthieu 75008 Paris.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Paris désormais compétent à son égard.

Le représentant légal.

AL893119829

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DE L'AUBEPINE

Société civile d'exploitation agricole au capital de 64.088,31 €
Siège : Domaine de L'Aubépine
89310 Annay sur Serein
325437952 RCS de Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2017 a décidé d'augmenter le capital social de 26.100 euros, ce qui a pour effet de le porter à 89.190 euros, et de proroger la durée de la société de 84 ans reportant ainsi son terme au 1er janvier 2116. Pour avis, la gérance.

AL893119795

SCEA DE L'AUBEPINE

Société civile d'exploitation agricole au capital de 64.088,31 €
Siège : Domaine de L'Aubépine
89310 Annay sur Serein
325437952 RCS de Auxerre

Le 18 mai 2011 la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social de 998,31 euros, ce qui a pour effet de le ramener à 63.090 euros.

Pour avis, la gérance.

AL893119796

SCEA DE LA BORDE

Société civile au capital de 136.890 euros
Siège social : ferme de la Borde
89310 Noyers
381 468 974 Rcs Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2017 a décidé d'augmenter le capital social de 57.450 euros, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 194.340 euros. Pour avis, la gérance.

AL893119797

MLCI GROUPE SAS

S.A.S. au capital de 7 500,00 Euros
Siège social : 105 Rue des Mignottes
89 000 Auxerre
R.C.S : 802 817 767 Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2017, le capital sociale a été augmenté de 17 500 Euros en numéraire pour le porter à 25 000 Euros. En conséquence, l'article N°7 et 8 des Statuts ont étés modifiés.

Mention sera faite au RCS de Auxerre.

Pour avis,

AL893119817

SICLI OPERATIONS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 €
Siège social : Zone Industrielle la Saunière 89600 Saint-Florentin
799 157 789 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 4 juillet 20171, l'associé unique a :

- Décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 13.000.000 € pour le porter à 14.500.000 € ;
- Décidé de réduire le capital à hauteur de 14.251.000 € pour apurer les pertes, ramenant ainsi le capital à 249.000 € ;

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL213119686

➜ RECTIFICATIF

L'INSTANT DE FER

Dans l'annonce légale N° 892919679 concernant l' Instant de Fer parue le 21/07/2017, il convenait de lire : **Objet : fabrication d élément en métal pour la construction:fabrication de structures métalliques , fabrication de portes et fenêtres en métal et négoce de matériaux associés à ces activités.**

AL893119662

LE RELAIS DES SAVEURS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500 Euros
Siège social :
28 rue Henri Bonnerot
89300 Joigny
R.C.S. Sens n° 512 856 782

Erratum

Dans l'annonce du 23/06/2017, il fallait lire « Greffe du Tribunal de Commerce de SENS » au lieu d'Auxerre.

Monsieur Nicolas BILLOTTE

AL893119818

➜ MODIFICATION DE STATUTS

ROMABELLE

Société par actions simplifiée au capital de 220.000 €
Siège social : 6 et 10 avenue Jean Jaurès Lieudit les Ecoles - 89400 Migennes
424 314 029 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal des décisions en date du 16/06/2017, l'associé unique a:

- décidé de nommer en qualité de président la société LECOGEST, SARL sise 123 Quai Jules Guesde 94400 Vitry sur Seine, 392 050 944 RCS CRETEIL, en rempacement de la société D.B.M.H.
- statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera portée au registre du Commerce de Sens.

Pour avis.

AL893119800

RENOUARD RIOU et ASSOCIES Cabinet d'avocats 318 rue Augustin Fresnel 76230 Isneauville

MIG 12 INVEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 €
Siège Social : 6 Crêt de la Bardonnanche
42580 La Tour en Jarez
RCS Saint Etienne 792 333 023

Aux termes du PV du 30.06.2017, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social à Auxerre (89000) – 10 rue Girard à compter dudit jour.
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : conception, fabrication, commercialisation et développement de tous supports de communication publicitaire directement pour son compte ou pour le compte d'autrui ; vente d'objets publicitaires ; commercialisation d'espaces publicitaires ; diffusion de publicités et/ou de campagnes publicitaires aux moyens de tous supports, fixes ou mobiles, physiques ou numériques, diffusion de toutes publicités et ou campagnes publicitaires dans tous médias ; la distribution de prospectus et d'échantillon publicitaires ; création, développement, achat, vente et location d'espaces publicitaire, activités graphiques (sous- traitance ou non) ; création et développement de site internet, ou tout autre moyen de communication dématérialisés, et d'applications mobiles, d'affichage numérique, développement numérique et digital, exploitation et acquisition de toutes licences et/ou brevets et plus généralement de tous droits de propriété industrielle

Gérance : M Jean-Pascal MIGNOT 10 rue Girard 89000 Auxerre.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Saint Étienne et au RCS de Auxerre.

AL893119804

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUGY – terre et lande

17 a 45 ca - Cote neuve: B-655-656

CERILLY - bois

1 ha 20 a 22 ca - Les brocheres: A-124 - Les roches: A-14 ZB-48-49 - Montaiguillon: A-146-174

CHABLIS – terre AOC Chablis 1er cru occupée (le matériel végétal reste la propriété du fermier)

35 a 59 ca - Les minos: F-847

SAINT-BRIS-LE-VINEUX – bois-taillis

31 a 87 ca - La vallee de biscuit: ZC-63

LINDRY - terre

1 ha 62 a 37 ca - La boulassiere: B-785 - La grilletiere: ZM-90 - Le carou: ZL-77 - Le crot au loup: B-745 - Sous le crot au loup: B-456-457-458 - Sur la fontaine ballot: B-417-418-419-420-1493[419]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21 août 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893119836

LE FOURNIL D'AURÉLIE ET REMI

SARL au capital de 5.000 €
Siège : 52 Rue Bourneil
89000 Auxerre
799598024 RCS de Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 26 juillet 2017, l'assemblée générale extraordinaire a :

- Décidé de modifier la dénomination sociale : LE FOURNIL D'AURÉLIE, à compter du 26 juillet 2017.
- Constaté la démission de Monsieur Rémi GOUABAULT de ses fonctions de gérant à compter du 26 juillet 2017.
- Décidé de réduire le capital social de 2 500 euros pour le ramener à 2 500 euros, suite de l'annulation de 50 parts sociales au 26 juillet 2017.
- Constaté que la société est devenue société unipersonnelle à compter du 26 juillet 2017.

Pour avis, la gérance.

AL893119809

M - TISSUS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500.00 €
Siègesocial :
4 rue de l'Etang de Serbois
89100 Sens
811 828 524 RCS Sens

Avis de modifications

Suivant décisions de l'associée unique du 20 juillet 2017 : -L'objet social de la société a été modifié, à compter du 20/07/2017 : Commerce de détail de tissu, mercerie et tous accessoires se rapportant à l'activité ; Organisation d'évènements ;Prestations administratives auprès d'entreprises.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la gérance .

AL893119812

A PLUS CONSEILS

SASU au capital de 100,00 Euros
1 bd des Noyers Pompons,
89100 Sens
829059401 R.C.S. Sens - Sigle : A+C

Par décision de L'Assemblée Générale Mixte en date du 19/07/2017 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 100,00 Euros à 15100 Euros Autres modifications : - Il a été pris acte de changer le sigle A+C de la société pour le remplacer par A+. Ainsi, la dénomination sociale de la société est désormais : A PLUS CONSEILS et le sigle est A+ Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL893119820

EARL GOUBLOT-LONGHI

EARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 Grande rue
89800 Beine
387 466 881 RCS Auxerre

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2017, la collectivité des associés a :

- pris acte de la démission de M. Jean-Marie Longhi de ses fonctions de gérant à compter du 1er août 2017,
- nommé Mme Aurélie Longhi, demeurant à Venouse (Yonne) 2 rue des Nobots, aux fonctions de gérant à compter du 1er août 2017,
- décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Viticole à compter du 1er août 2017.

A compter du 1er août 2017, les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :

Dénomination sociale : Scev Goublot-Longhi.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : 1 Grande rue - 89800 Beine.

Durée : Jusqu'au 26 mai 2042.

Gérant : Mme Aurélie Longhi demeurant à Venouse (Yonne), 2 rue des Nobots.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés, aux descendants et ascendants qui sont libres.

Pour avis, la gérance.

AL893119822

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seings privés en date à Evry du 25 juillet 2017 portant avenant de résiliation au contrat de location gérance du 31 décembre 1999, aux termes duquel la SOCIETE DES HOTELS NOVOTEL ET MERCURE – S.H.N.M., SAS, dont le siège social est à Evry (91000), 2 rue de la Mare Neuve, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 440 117 976 a donné en location gérance à la SOCIETE COMMERCIALE DES HOTELS ECONOMIQUES – SCHE, SAS, dont le siège social est 6/8 rue du Bois Briard 91080 COURCOURONNES, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 378 114 110 son fonds de commerce d'hôtel sis Lieudit « Le Chaumois » Centre Hôtelier d'Appoigny RN 6 – 89380 Appoigny. Les parties ont convenu d'un commun accord de mettre fin au contrat de location gérance portant sur l'exploitation de l'hôtel HOTELF1 AUXERRE APPOIGNY à effet du 25 juillet 2017 et ce, sans indemnité aucune à la charge de l'une ou l'autre des parties.

AL893119826

EARL PICQ JACQUES ET SES ENFANTS

EARL au capital de 273.798,43 €
Siège : 8 Route de Chablis
89800 Chichée
419532593 RCS de Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2017, la collectivité des associés a nommé M. Frédéric Picq, domicilié à Chichée (Yonne), 1 rue de Talmeau, aux fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL893119832

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

ADI

SASU au capital de 100euros.
Siège social: 12 rue victor hugo
89250 Chemilly sur yonne.
822408696 RCS Auxerre

Le 08/07/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Eric Herve, 12 rue Victor hugo 89250 Chemilly sur yonne, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Auxerre.

AL893119724

Cabinet Jacques Bret depuis 1947

62, rue de Bonnel 69003 Lyon

AUXERREPATH

SELARL
au capital de 472.896,85 euros
Siège social : 13 rue du Saulce
89000 Auxerre
RCS Auxerre 388 721 128

Avis de constitution

Aux termes d'une Assemblée Générale réunie le 29 Juin 2017, la société a été dissoute de plein droit par anticipation à compter du même jour, par suite de son absorption par la société « CYPATH », conséquence de l'apport fusion faite à cette dernière aux termes d'un acte sous seings privés du 11 Mai 2017.

Il a été constaté qu'il n'y a pas lieu à la liquidation de la société, la société CYPATH s'étant purement et simplement substituée à la société AUXERREPATH, comme conséquence de la fusion.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL893119788

DEV.CODE.6

SARL Unipersonnelle
au capital de 1000 Euros
14 Lieu dit Les Courris
89240 Diges
790388839 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 25/07/2017 l'associé unique a : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Monsieur NICOLAS CORNETTE 14 Lieu dit Les Courris, 89240 Diges, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Auxerre.

AL893119791

SCM CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS DEFAUD ET BRENNA

Société civile au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 1 Rue de l'Epée 89100 Sens
500 163 431 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2017, la collectivité des associés de la SCM CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS DEFAUD ET BRENNA a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2017, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a mis fin aux fonctions des gérants et a nommé en qualité de liquidateurs :

Mme Nathalie MARTINS épouse DEFAUD, demeurant à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 1 Rue de Beauregard, Hameau de Beaudemont.

Mme Isabelle BRENNA épouse MEILLERAY, demeurant à Nailly (Yonne) 6 bis route de Brannay, Hameau de Paroy.

Elle leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Sens (Yonne), 1 Rue de l'Epée, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, les liquidateurs.

AL893119798

FRAICHEURS CUISINES

SARL au capital de 4.100 €
Siège : 40 rue de la Liberté
89560 Merry Sec
813770252 RCS de Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 19 juillet 2017, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31 mai 2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL893119799

SCI LE BON SENS

Société Civile Immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 22 Grande Rue
89100 Sens
407 778 984 RCS Sens

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mai 2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour ce qui a mis fin aux fonctions de la gérance.

M. Claude-Michel DEMAILLY demeurant 5 rue Pinsons 92160 Antony a été nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Les correspondances, actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au Cabinet de Me Richard FORGET sis 37 bd Bourdon 75004 Paris, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

AL893119805

SCI CHAMPAGNE

Société civile immobilière
au capital de 15 244,90 Euros
Siège social : 7 route de Villiers
Aillant sur Tholon
89110 Montholon
402 606 206 RCS Sens

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 10 Juillet 2017 la dissolution anticipée de la SCI CHAMPAGNE - 7 route de Villiers- Aillant sur Tholon – 89110 Montholon à compter du 10/07/2017 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Didier TAFFINEAU - 8 rue des Marguerites - 89470 Monéteau à compter de la même date. La cogérance assumée par Messieurs Didier et Gilles TAFFINEAU a pris fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé chez la SARL TAFFINEAU - 9 rue du 8 mai - Aillant sur Tholon - 89110 Montholon qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis et mention, Le liquidateur

AL893119806

QUINCIACUM

SARL unipersonnelle au capital de 1 €
Route de Quincy
Abbaye de Quincy Commissey
89430 Tanlay
RCS Auxerre 482 346 186

Suivant délibération de l'AGE du 28/11/2015 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Olivier COUFFON, domicilié Lower Naguru East Road Plot 28 Kamplal Ouganda.

L'assemblée a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé Cabinet VAINQUEUR, 29 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt, qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur

AL893119824

QUINCIACUM

SARL unipersonnelle
au capital de 1 €
Route de Quincy
Abbaye de Quincy Commissey
89430 Tanlay
RCS Auxerre 482 346 186

Suivant délibération de l'AG de clôture du 31/12/2015 l'associé unique après avoir entendu le rapport du liquidateur, Olivier COUFFON, domicilié Lower Naguru East Road Plot 28 KAMPALA OUGANDA, a approuvé les comptes de liquidation, décidé la répartition du produit net de liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et l'avoir déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur

AL893119825

SAFY

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège : ZI numéro 202,
Lieudit «La Fosse à la Vernière»,
89100 Nailly
494 725 229 RCS Sens

Par décision du 30/06/2017, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick MARBOEUF de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL893119828

VPC LOGISTIQUE

SARL au capital de 3.000€
Siège social : 10 Rue Louis de Bourienne,
89500 Chaumot
811 904 861 RCS de Sens

Le 31/07/2017, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/2017. Radiation au RCS de Sens

AL893119830

EURL PIAGET SERVICES

Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital de 26.000 €
Siège : 1 les Rechaux
89150 Savigny Sur Clairis
524366978 RCS de Sens

Avis de dissolution et de nomination d'un liquidateur

L'associé unique et seul gérant de l'Eurl Piaget Services a décidé le 15 juillet 2017, la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2017. A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Monsieur Philippe Piaget demeurant 1 les Rechaux - 89150 Savigny-sur-Clairis. Toutes correspondances et notifications seront à effectuer à l'adresse suivante : 1 les Rechaux - 89150 Savigny-sur-Clairis. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL893119831

P.V.C. 89 PLOMBERIE VENTILATION CHAUFFAGE

SASU au capital de 6.000 €
Siège social
1 Impasse du Saule Fendu
89100 Maillot
819 032 400 RCS Sens

DISSOLUTION

Suivant décisions de l'associé unique du 19/07/17, il a été décidé la dissolution anticipée de la société. Mr Cyril MARTINEZ, demeurant 1 Impasse du Saule Fendu 89100 Maillot, a été désigné en qualité de Liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au 1 Impasse du Saule Fendu 89100 Maillot.

AL893119834

P.V.C. 89 PLOMBERIE VENTILATION CHAUFFAGE

SASU au capital de 6.000 €
Siège social
1 Impasse du Saule Fendu
89100 Maillot
819 032 400 RCS Sens

LIQUIDATION

Suivant décisions de l'associé unique du 19/07/17, il a été pris acte de la clôture des opérations de liquidation.Quitus a été donné au liquidateur de sa gestion et de son mandat.

La société sera radiée du RCS de Sens.

AL893119835

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2017, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination sociale : MONTENOT

Capital social : 6 000 € divisé en 60 actions de 100 €

Apports : exclusivement en numéraire

Siège social : Ferme de Champ Merlin – 89310 Grimault

Objet : l'entreprise de travaux agricoles et forestiers, la location de matériel agricole, le commerce de produits destinés aux agriculteurs ou à usage agricole, la production d'énergie photovoltaïque ou par méthanisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président pour une durée illimitée : Monsieur Jacques MONTENOT, demeurant Ferme de Champ Merlin, 89310 Grimault

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

Le Président.

AL893119711

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/07/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : ARELEC 89

Siège social : 14 rue Lazare Bertrand , 89100 Sens

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 7 500 €

Objet social : Toutes prestations de services et de travaux dans le domaine de l'électricité générale du bâtiment et de la maintenance industrielle

Gérant : Monsieur Antoine RAMARD, 14 rue Lazare Bertrand, 89100 Sens

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL893119723

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24/07/2017, il a été constitué une SAS dénommée : APPLICATION PEINTURE ELECTROSTATIQUE

Sigle : A.P.E.

Siège social : 19 route de la Croix Saint Nicolas , 89110 Les Ormes

Capital : 4000 €

Objet social : Peinture et revêtement des métaux

Président : M. GATEAU Anthony demeurant 3C rue du Milieu 89110 Montholon élu pour une durée de Indéterminée.

Directeur Général : M. PALONES Jean Pierre demeurant 19 route de la Croix Saint Nicolas 89110 Les Ormes

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président et du Directeur Général de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL893119790

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date à Villeneuve la Guyard du25/07/2017 a été constituée une SASU nommée : SAMAH COUSCOUS

Objet : Restauration traditionnelle

Sigle : SC

Capital : 1.000 €

Siège social : 35 Grande rue, 89340 Villeneuve-la-Guyard

Durée : 99 ans

Président : M. Farouk AIDOUDI, 35 grande rue, 89340 Villeneuve-la-Guyard

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL893119794

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05/07/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : La Maison Ronde

Objet social : Commerce d'objets de décorations, textile, œuvre d'arts, dépôt vente, commerce de thé, papeterie, cosmétiques,librairie, accessoires, habillement

Siège social : 8 Rue Saint Etienne, 89450 Vézelay.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. VALERON Francisco Rafael, demeurant Le Bourg, 58190 Vignol

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL893119807

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré
77950 Rubelles

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date à VILLENEUVE LA GUYARD du 21/07/2017, a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : RAID CONCEPT

Siège : 27 rue des Prés de Pâques, 89340 Villeneuve La Guyard

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Objet : Mécanique, carrosserie, tôlerie, vente de véhicules d'occasion et de véhicules neufs, réparation et vente de pièces neuves, assistance rallye à l'étranger, location de véhicule de course.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Kévin BARONNAT, demeurant 2 rue de Bray, 89140 Courlon sur Yonne.

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL893119803

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/07/2017 il a été constitué une société.

Dénomination sociale : B.ECO

Siège social : 20 rue Davoust, 89300 Joigny

Forme : SASU

Capital : 2000 Euros

Objet social : Exploitation, gestion, location de tous fonds de commerce CAFE RESTAURANT BAR BRASSERIE

Président : Monsieur Benoit ECOLASSE demeurant : 20 rue Davoust, 89300 Joigny élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL893119808

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 juillet 2017 à Esnon, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination sociale : PAR NATURE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : En France et dans tous pays, l'organisation d'événements artisti-ques et culturels ainsi que le commis-sionnement sur vente de produits.

Capital social : 1 000,00 euros.

Siège social : Le Château - 89210 Esnon.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Président : Marc GRAND D'ESNON, demeurant 8 rue de Louvois, 75002 Paris.

Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Cessions d'actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions, y compris entre actionnaires, sont soumises à l'agrément donné par décision collectives des associés adoptée à l'unanimité des actionnaires.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le Président.

AL893119810

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2017 à Maligny (89), il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL SEGUINOT ET SES ENFANTS

Capital : 3 000 euros

Siège social : 3, route de Tonnerre - 89800 Maligny

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en France et à l'étranger, toute opération de négoce, achat et vente de vins en gros ou détail ainsi que l'exploitation de toutes marques. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : Laurence SEGUINOT demeurant 9, rue de Méré – 89800 Maligny et Emilie SEGUINOT demeurant 73, Grande Rue – 89800 Maligny

Immatriculation : RCS Auxerre

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

Pour avis

AL893119813

AVIS E CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/07/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : MOREVA CLIMATISATION

Siège social : 26, rue de belleneuve, 89340 Villeneuve La Guyard

Forme : SARL

Capital : 4000 €

Objet social : installation,dépannage,vente de climatisation, ventilation, plomberie et chauffage.

Gérance : Monsieur Aymard ANTONIO, 26, Rue de Belleneuve, 89340 Villeneuve La Guyard **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL893119819

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/06/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : WACH MARKET

Objet social : Epicerie

Siège social : 7 Quai Henri Ragobert, 89300 Joigny.

Capital : 11000 €

Durée : 99 ans

Président : M. OUACHALGA Mohamed, demeurant 5 Rue de la Paix, 45290 Nogent-sur-Vernisson

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Cession soumise à l'agrément des associés

Immatriculation au RCS de Sens.

AL893119823



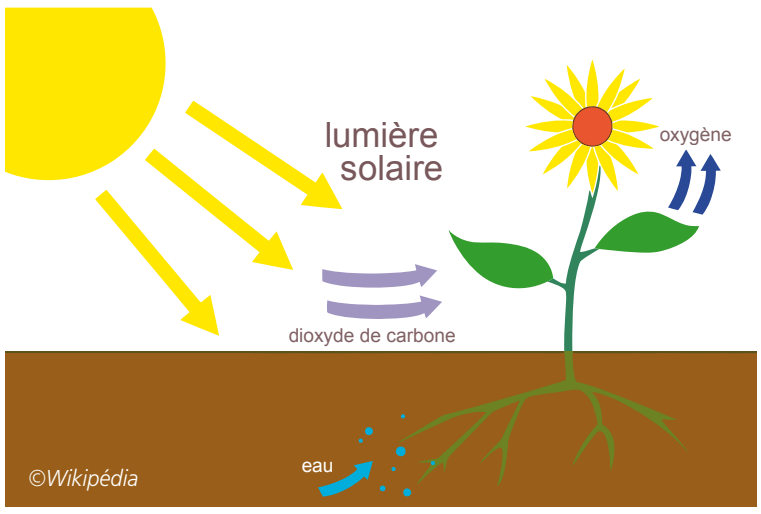


la p'tite graine

la page interdite aux grands

C'est quoi la photosynthèse ?

La photosynthèse, c'est le processus qui permet aux plantes de se développer grâce à la lumière du soleil. Les végétaux créent ainsi de la matière organique pour grandir. Mieux, ils rendent de sacrés services à l'homme.



Les plantes se nourrissent de lumière

Les plantes se nourrissent de lumière. Un mécanisme appelé photosynthèse. C'est pour cela qu'on place généralement les pots de fleurs près des fenêtres. Pas seulement pour faire beau ! Mais alors comment fonctionne le processus d'alimentation des plantes ?

D'abord, ce phénomène concerne les végétaux chlorophylliens. Ceux qui possèdent un pigment vert leur permettant de capter la lumière du soleil. Les rayons du soleil chauffent les feuilles et stimulent des cellules appelées chloroplastes. La magie opère dans ces mini compartiments.

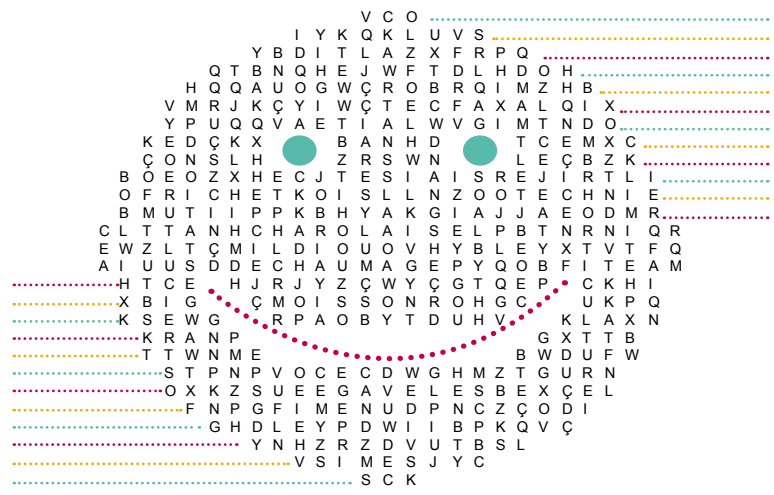
Là, les molécules d'eau et de dioxyde de carbone (absorbées par la plante par ses racines et ses feuilles) sont décomposées. Une partie des molécules est transformée en glucide, l'autre en oxygène. Le glucide, une sorte de sucre, fournit à la plante l'énergie dont elle a besoin pour grandir. Mais pas seulement ! Sans glucide, le végétal ne peut pas produire de graines. Pas de graines, pas de fruits...

L'oxygène, de son côté, est rejeté à l'extérieur. Il alimente l'air que nous respirons. On n'appelle pas les grandes forêts « poumons de la Terre » pour rien. En réalité, les plantes nous rendent doublement service. Elles fournissent une partie de l'air que nous respirons, et absorbent du dioxyde de carbone. Un gaz en partie responsable des changements climatiques. C'est pourquoi les scientifiques pointent souvent la déforestation comme un danger majeur pour l'homme.

Fabien Nouvène

Pour en savoir plus tout en jouant : http://fr.wonderville.ca/asset/photosynthese

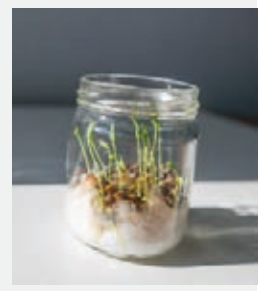
P'tits mots mêlés · Selon la liste, retrouve les mots cachés.



JERSIAISE
LAIT
OSTREICULTURE
SEMIS
CHAROLAISE
VIN
DECHAUMAGE
ELEVAGE
EPI
FRICHE
HORTICULTURE
BETAIL
POLLINISATION
MILDIOU
GESTATION
MOISSON
TRAITE
ZOOTECHNIE

Le truc de la semaine

Faire pousser des graines



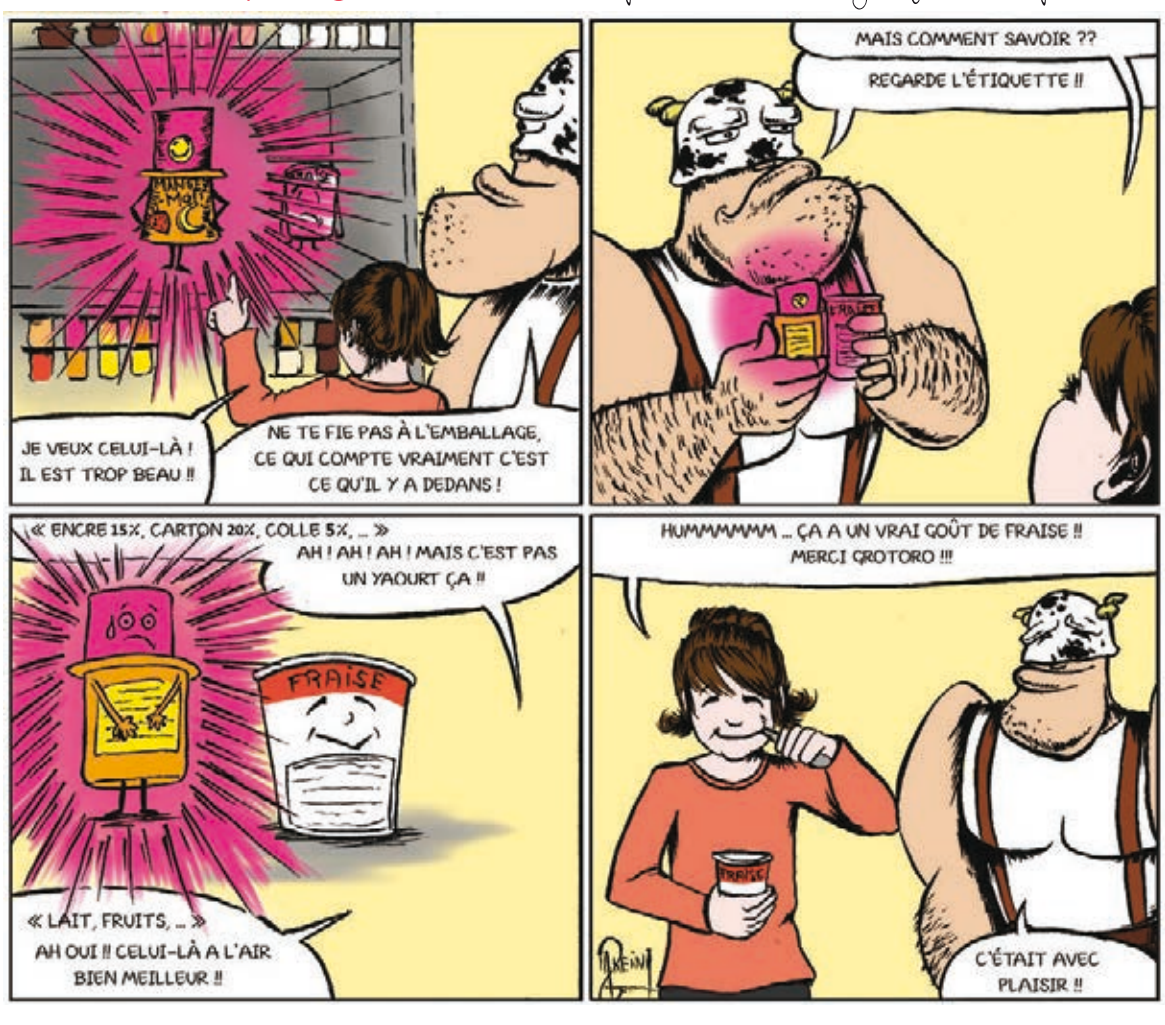
Il faut :

- des graines : des lentilles vertes par exemple
- du coton
- deux pots : pots de yaourt ou en verre
- une cuillère et de l'eau.

Mettre tout d'abord un peu de coton au fond des pots. A l'aide de la cuillère, placer par-dessus quelques graines.

Verser un peu d'eau. Le tour est joué ! Au bout de quelques jours, les graines germent déjà !

Les Campagnons ! C'est pas l'emballage qui compte



Ce qu'il faut savoir · fiche à collectionner

La framboise



★ La framboise est le fruit du framboisier, un arbrisseau de la famille des rosacées. Elle pèse de 4 à 10 g et mesure jusqu'à 2,5 cm

★ La région Rhône-Alpes et la Corrèze sont les grandes régions productrices de framboises en France.

★ Le savais-tu ? La Voie lactée sent la framboise ! Des astronomes ont établi la composition d'un nuage de poussière spatiale dans le secteur de la Voie lactée. Une des molécules présentes (parmi les 50 composants du nuage) est le formiate d'éthyle, la molécule responsable de l'arôme de la framboise.

★ La framboise est un fruit peu sucré, très riche en vitamine C : 123 g de framboises contiennent 32,2 mg de vitamine C soit 54 % des apports nutritionnels journaliers conseillés.

Le p'tit quiz

A. La framboise fait partie de la famille :
1. des rosacées
2. des roseaux
3. des chênes

B. La voie lactée sent :
1. le lait
2. le Milky Way
3. la framboise

Réponses : A. 1 B. 3

Explorer les Pouilles, c'est voyager dans l'espace et le temps, jusqu'aux origines de l'agriculture. Cette région d'Italie fut aussi un étonnant royaume normand.

Les Pouilles, une histoire agricole

La carte d'Italie est une botte dont les Pouilles constituent le talon, face à l'Albanie et la Grèce. Depuis l'Antiquité, cette plaine orientale vit au rythme des deux mers qui l'entourent, Adriatique et Ionienne. Les flaques d'eau salée qui s'évaporent au soleil laissent un dépôt cristallin sur les rochers laissant imaginer les mêmes gestes en quête de l'or blanc, le même paysage depuis la Préhistoire. À Corsano, un parcours touristique suit les pas des contrebandiers nommés *scarcagnati* ou « *pieds écorchés* » fuyant à travers les sentiers. Les bergers trafiquaient aussi du sel dans leurs cannes creuses, tout en laissant paître leurs moutons.

La mer porte richesses, commerces et dangers. Le souvenir des exactions est vif : en 1480, à Otranto, des Turcs massacrent huit cents personnes dont les ossements sont vénérés dans la cathédrale et que le pape Benoît XVI canonise en 2013. Jusqu'au XVII[e] siècle, les actes de piraterie sont redoutés. San Leonardo, représenté avec des chaînes, était prié pour protéger de l'esclavage. Bari fut un bref émirat de 847 à 871. Sur la côte, près d'une centaine de tours de guet communiquaient le jour par la fumée et des cavaliers, la nuit par le feu et le bruit du canon. Prêtes à soutenir un siège, les fermes fortifiées nommées *masserie* (au singulier, *masseria*) témoignent de ces terreurs ancestrales. Certaines possèdent des pigeonniers pour la chair, les œufs et l'envoi de messages.



P. BOURGAULT

Dès l'école, les enfants sont initiés aux nourritures locales. Les producteurs, tels des apiculteurs, animent des fêtes du goût. Une découverte individuelle à vélo est possible, ou en louant une voiture, en itinéraire libre.

OLIVIER ET VIGNE

Cachés dans les caves et les grottes calcaires, les moulins à huile étaient actionnés par des chevaux ou des ânes. Pendant des siècles, jusqu'à la révolution industrielle, l'huile a fait la fortune des Pouilles pour l'alimentation, l'éclairage, la lubrification, les savonneries… Réputée pour la clarté de sa flamme, cette huile était acheminée dans des outres et tonneaux jusqu'à Saint-Pétersbourg. Chaque famille pressait ses olives. Les derniers moulins cessent de tourner vers 1940. La bactérie xylella ravage aujourd'hui des plantations entières.

Terre rouge et ocre, semée de cailloux, d'oliviers centenaires et de vignes, cette région est la troisième productrice de vins d'Italie, après la Vénétie et l'Emilie-Romagne. Et championne du monde en degrés d'alcool : Nicola Chiaromonte sort un rouge à 19 % sans distillation. « *Et l'an prochain, un Superprimitivo à 20 %, fermenté avec nos extraordinaires levures locales.* » La plupart de ces vins titrent à moins de 15 %. Intenses et chaleureux, faciles à boire même jeunes, les rouges des Pouilles évoquent fruits noirs, cerise à l'eau-de-vie, confiture de prunes, figue sèche, chocolat… Les cépages rouges les plus fréquents se nomment *primitivo*, *negramaro* et *nero di Troia* – peut-être en souvenir de Troie. Le *susumaniello* peu productif intéresse les curieux. Le sénateur Dario Stefano souligne cette spécificité : « *Nous devons promouvoir les vignes autochtones qui racontent l'histoire de la région, qui sont uniques. Choisir une stratégie de singularité. Notre qualification touristique, se fera avec l'agriculture* ». Nombre de vignerons pratiquent l'agritourisme, proposent repas et chambres. « *La cuisine italienne, les accords mets et vins expliquent pourquoi nos vins sont mieux diffusés aux États-Unis que ceux de France* », appuie l'œnologue Nicola Bove.

FÊTES AGRICOLES

Les marchés, animations et autres occasions de découvrir les produits locaux sont nombreux. Fèves, pois chiches, céréales et légumes oubliés sont offerts en dégustation, suggérés pour pâtes et pâtisseries. Des apiculteurs effectuent des démonstrations de leur métier face à un public dense et attentif. Les enfants des écoles sont initiés aux nourritures et aux curiosités locales, telles l'ancestrale fève *cicerchia* (gesse) et la carotte *pastinaca*. À Salve Lecce, un écomusée raconte la culture des plantes textiles et leur tissage. Sur les terrasses, les jardiniers associent encore légumes, oliviers, câpriers, vigne dans une coplantation que l'on nomme aujourd'hui agroforesterie. Traverser les Pouilles est un voyage dans le temps.

PIERRICK BOURGAULT

Trulli


P. BOURGAULT

Emblématiques des Pouilles, les cabanes de paysans en pierre sèche appelées trulli sont démontables, donc non soumises à l'impôt. Celles construites pour les animaux se nomment pagghiare, elles disposent d'une seule ouverture, la porte, afin de garder la fraîcheur. Le péril turc écarté après la bataille de Lepante en 1571, les maçons et tailleurs de pierre s'en donnent à cœur joie en bâtissant un baroque théâtral exubérant, en particulier à Lecce.

LA MAGIE DES POUILLES

Un brin de folie agite ce territoire, le plus oriental d'Italie et dont un dialecte local, le *griko,* ressemble au grec ancien – autre voyage dans le temps. Les charrettes y étaient bariolées, peintes de toutes les couleurs. Le vin atteint des degrés phénoménaux et les légumes des dimensions inusitées : oignons de plusieurs kilogrammes, haricots *mezzo metro* d'un demi-mètre. Curieuse thérapie locale : les habitants tentaient de guérir les piqûres d'une araignée nommée *taranta* en faisant danser la *tarentella* aux malades durant des heures, jusqu'à la transe, jusqu'à ce qu'ils imitent les gestes de l'araignée.


P. BOURGAULT

FOCUS

Vestiges normands

Vers l'an 1000, des nobles et des soldats venus de Normandie combattent les musulmans qui occupaient la Sicile. Durant deux siècles, ils s'installent de Palerme jusqu'aux Pouilles avant de céder la place aux Angevins et à la famille germanique Hohenstaufen. De cette époque normande, les Pouilles gardent des églises, des tours de guet et une architecture défensive.

Inversons la recherche : existe-t-il en Normandie des vestiges de cette épopée dans les Pouilles ? Il est troublant de comparer le pressage des olives et celui des pommes à cidre en Normandie. Même gadage en pierre actionné par chevaux ou mulets, même pressage dans des sacs pour extraire le jus. L'antériorité est attestée pour les oléiculteurs qui travaillent ainsi depuis l'Antiquité. Les Normands auraient-ils appris ce savoir-faire dans les Pouilles, qu'ils auraient adapté aux pommiers à cidre ? Pour en savoir plus, voir la page facebook « *Lunivers-normand-dans-Les-Pouilles-* » de Sylvie Delle Rose.



P. BOURGAULT